

3M
 PROTHÈSES
 AUDITIVES
 PROGRAMMABLES
1-800
463-3636

le

QUOTIDIEN

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

19e année N° 299

Le jeudi 24 septembre 1992

40 pages

60¢ plus taxes

VOUS VOULEZ VENDRE
 OU ACHETER...



CÉLINE BOUFFARD
 Agent immobilier

Bureau: 696-4888
 Résidence: 696-4454
 Base militaire: 677-2226

Le Permanent 
 Le Permanent Québec Inc./Courtier

Personnalité
 d'affaires

**Pierre
 Bouchard
 désigné**

page 3



Lac-Kénogami



**41,5 hectares de
 terre pour 2523\$**

pages 4 et 5

(Photo Rocket Lavoie)

Pionnière de l'enseignement

**"Aujourd'hui, les
 professeurs ont
 plus de mérite"**

— Stéphanette Potvin-Tardif
 page 6



Cogénération

**Alma et
 Dolbeau
 vendent
 leur projet**

page 10

**Saint-Prime
 aussi aura
 son 18 trous**

page 39

Chicoutimi
 546 boul. Saguenay ouest
 (ancien N.G.) 696-4667

Ville de la Baie
 440, rue Bagot 544-2801

Jonquière
 2312 St-Dominique 547-2630

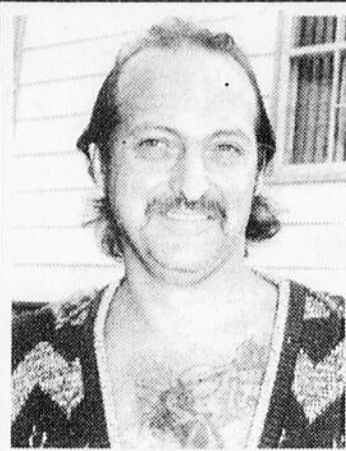
AUBAINES **CHOC** L^{TÉE} vêtements
 pour toute
 la famille

DE LA MODE À DES PRIX **CHOC**

Alma
 Plaza Alma 668-2346

Roberval
 Carrefour Jeannois 275-2231

Dolbeau
 415 de la Friche 276-7189



Michel Paradis

La Baie Paradis en prison

par Claude Côté
CHICOUTIMI (CC) - Le Baieriverain Michel Paradis, l'un des deux frères qui se sont récemment portés au secours de trois occupants d'une camionnette en feu, s'est retrouvé en prison, hier, après avoir été arrêté dans un secteur de chalets.

Il était vers 4h30 du matin lorsque les policiers municipaux de La Baie ont été demandés au sentier Aimé-Tremblay où des villégiateurs avaient intercepté un individu qui aurait tenté de s'introduire dans un chalet.

Selon les informations recueillies, l'individu en question, qu'on identifie comme étant Michel Paradis, se serait amené dans le secteur en cassant le cadenas qui retenait en place une chaîne traversant le chemin et interdisant toute entrée. Il aurait ensuite voulu entrer dans un chalet, mais un système d'alarme se serait déclenché. Alertés, deux automobilistes habitant dans le coin ont utilisé leur voiture pour bloquer la route à l'intrus et l'empêcher de prendre le large... en attendant l'arrivée de la police.

Représenté par Me Martin Tremblay, Michel Paradis a comparu, hier après-midi, au Palais de justice de Chicoutimi, afin de répondre de diverses accusations (introduction avec effraction, méfait, possession d'outils de cambriolage, conduite en état d'ébriété, manquement à une interdiction de conduire, six manquements à une ordonnance de probation et 15 bris d'engagement) contenues dans six dossiers.

Comme Paradis possède une longue feuille de route, la poursuite, représentée par Me Laurent Bouchard, s'est objectée formellement à sa remise en liberté.

968 citoyens signent

La population de Saint-Félicien dit non à la construction de la caserne

par Jacques Girard
SAINT-FÉLICIEN (JG) - La population de Saint-Félicien n'a pas approuvé le règlement d'emprunt de 747 000\$ pour la construction sur le boulevard Saint-Félicien d'un poste de sécurité publique comprenant une caserne.

En effet, 968 citoyens ont signé, hier, le registre mis à leur disposition dans la salle du conseil. Il fallait 500 signatures de citoyens habiles à

voter pour que le règlement ne soit pas approuvé. Face à une telle situation, le projet peut être ou abandonné, ou modifié, ou soumis à la population par la voie d'un référendum.

Partisans et opposants s'entendaient, hier soir, pour parler plutôt d'un projet modifié. Il y aurait d'autres possibilités sur lesquelles le conseil se pencherait. Ainsi, pour le maire Benoit Laprise, qui a défendu le projet, la popula-

tion a exprimé clairement sa volonté. Nullement déçu, le maire prévoyait un tel résultat et saluait la participation de la population. «Quand j'ai voté (tranché) pour déposer le règlement, c'était dans le but de permettre aux gens de dire ce qu'ils en pensaient. La réponse est claire», a expliqué le maire quelques minutes après la divulgation du résultat.

Sans exclure le référendum, le maire Laprise entend reve-

nir avec des solutions qu'il avait pilotées et qui ont été refusées. Il y en a une qui consisterait à améliorer l'état des locaux de la sécurité publique qui loge dans l'hôtel de ville. Le maire ne veut plus dépenser de sommes d'argent en études. «Si on dépense de l'argent, on fera quelque chose de concret dans l'hôtel de ville», a affirmé celui-ci. A ce jour, 250 000\$ ont été engouffrés dans des études de toutes les sortes. Le projet qui avance l'implantation de plusieurs casernes sur le territoire de Saint-Félicien ne serait pas réaliste. Celui associé au garage municipal ne le serait pas plus.

Opposants

Dans le camp des contre, le conseiller Jean-Paul Asselin estime «que la population nous demande de régler ce problème d'une autre façon». Il faut aller, selon lui, envisager d'autres possibilités sans penser qu'il y a, après la tenue du registre, des gagnants et des perdants dans ce dossier. Il croit qu'il faut se remettre au travail en proposant un projet moins coûteux.

La situation économique difficile expliquerait la réponse de la population félicinoise. Quant au dossier parallèle de la bibliothèque municipale, il aurait mêlé les cartes, a constaté Le Quotidien en parlant avec les opposants en attente de signer le registre.

Ce sera à la prochaine séance, le 5 octobre, que le conseil devrait faire connaître sa position officielle dans ce dossier.

Faits divers

Une 4e victime

MONTREAL (PC) - Le professeur Phoivos Ziogas est décédé hier des blessures subies lors de la fusillade survenue à l'Université Concordia, le 24 août dernier, ce qui porte à quatre le nombre de victimes.

M. Ziogas était responsable du département de génie électrique. Il avait 48 ans.

Le décès du professeur a été confirmé par l'Hôpital général de Montréal où il était soigné après avoir reçu trois balles, deux à la tête et une autre à l'abdomen.

Les autres victimes de cette tragédie sont Michael Hogden, Matthew Douglas et Jann Saber.

L'enquête préliminaire de Valéry Fabrikant relativement à la mort de ces trois dernières personnes débutera le 30 septembre.

Drame conjugal

SAINT-JEROME (PC) - La Sûreté du Québec détenait une femme de 36 ans pour interrogatoire, hier, relativement à la mort de son mari.

Le drame qui a coûté la vie à Marcel Claude, âgé de 38 ans, se serait produit tôt hier matin dans une résidence du chemin Saint-Adolphe, à Morin-Heights, au nord de Montréal.

Selon la police, l'homme aurait été atteint de plusieurs projectiles d'arme à feu alors qu'il se trouvait dans son lit.

L'enquête est menée par l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui sur le corps de la victime à l'Institut de médecine légale de Montréal.

Individus accusés

CALGARY (PC) - Après une

enquête serrée ayant duré 12 heures, la police a accusé mercredi deux individus de la mort par balle d'un agent de la force municipale de Calgary.

Mais le chef de police Gerry Borbridge a dû admettre qu'on n'avait pas encore réussi à déterminer le motif du meurtre.

David Anthony Lawes, 26 ans, de Calgary, a été accusé du meurtre au premier degré de l'agent Robert Vanderwiel.

Steve Esty, 21 ans, qui était récemment arrivé à Calgary en provenance de Montréal, a été accusé de complicité après le fait.

L'escouade tactique a arrêté les deux hommes dans une maison du secteur sud-ouest de Calgary, vers 5h hier matin.

L'agent Vanderwiel, 36 ans, faisait partie de la police depuis cinq ans. Tôt, mardi matin, il est mort après avoir reçu une balle au cou, a rappelé le chef Borbridge.

La police avait retrouvé une automobile et une arme de poing à peu de distance du lieu du crime. C'est grâce à ces indices qu'elle a pu remonter à Esty et Lawes.

Mais on ignorait toujours mercredi pour quelle raison l'agent Vanderwiel, qui se trou-

vait seul dans un véhicule fantôme, aurait obligé un automobiliste à s'immobiliser sur le bord de la rue.

Saisie d'héroïne

MONTREAL (PC) - Les douaniers de l'aéroport de Mirabel ont saisi cinq kilos d'héroïne d'une valeur de plus de 12 millions \$ sur le marché clandestin, a annoncé hier la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La drogue a été trouvée dimanche dernier dans une valise transportée par un Israélien de 20 ans qui arrivait d'Israël via la Bulgarie et la Belgique.

Le suspect, identifié comme étant David Mamane, a été accusé d'importation illégale de stupéfiants.

LA LOTTO 6/49

TIRAGE DU 92-09-23

Numéros gagnants

19 21 34 36 47 49

Complémentaire:

42

Extra: 220973

Prochain tirage: 92-09-26

Pas possible

Du froid au chaud

ALGER (AP) - M. Kaci, retraité, habitant le village d'Aghribs, en Kabylie, possède depuis le mois de juillet un réfrigérateur qui au lieu de produire du froid chauffe les denrées qu'on y place. a rapporté mercredi le quotidien «L'opinion».

Selon des informations non confirmées, M. Kaci envisage d'acheter une cuisinière au point de vente où il s'est procuré son curieux réfrigérateur, en vue d'y conserver ses denrées périssables, préférant utiliser le réfrigérateur chauffant pour ses plats cuisinés.

L'appareil est sous garantie, mais le vendeur précise que les clients n'ont pas le droit à l'échange des modèles défectueux.

Météo

Min.: 6

Max.: 13

Une crête de haute pression affectera le sud du Québec au cours des prochains jours. En conséquence le soleil prévaudra sur nos secteurs jusqu'à vendredi. Les vents du sud-ouest réchaufferont lentement la masse d'air et les températures reviendront près des normales de saison vendredi.

Lac-Saint-Jean, Saguenay et réserve des Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 13. Vendredi: Ensoleillé. Min. près de 6. Max. près de 20.

Sommaire

Arts	19
Bandes dessinées	22
Bourse	24-25
Détente	23
Décès	32
Finances	26
Horoscope	23
Petites annonces	27 à 31
Sports	33 à 39
Télévision	22

Lotto

La Quotidienne

A trois chiffres
5-6-4
A quatre chiffres
9-2-8-4

ABONNEMENT 545-4664

Le Quotidien
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque Nationale du Québec
Envoi de publication - Enregistrement no. 3213.
Port de retour garanti.

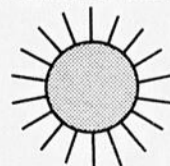


Recyclez ce journal

Marées

CHICOUTIMI - La marée sera basse à 09h00 (0m6) et haute à 14h00 (4m4). Elle sera à nouveau basse à 21h10 (0m4) et haute à 02h25 (4m9).

LA BAIE - La marée sera basse à 07h50 (0m6) et haute à 13h55 (4m9). Elle sera à nouveau basse à 20h05 (0m5) et haute à 02h15 (5m4).



Lever: 6h34
Coucher: 18h37

Journalistes: Saguenay ... 690-8800 (télécopieur 690-8805) — Alma ... 668-4506 (télécopieur 662-8165) — St-Félicien ... 679-3832

Homicide involontaire

«Girard n'a pas participé aux meurtres des Lindsay»

— Me Le Boutillier

ALMA (CC) - Me André Le Boutillier, qui assure la défense de Benoit Girard aux Assises d'Alma, estime que son client devrait être reconnu coupable non pas de meurtre, mais d'homicide involontaire coupable.

Il a effectivement incité, hier, au cours de sa plaidoirie, les jurés à rendre ce verdict à l'égard de Benoit Girard dont les deux accusations de meurtre au premier degré (avec préméditation) ont été réduites par le juge Jean Bienvenue (il préside le procès devant jury) à celles de meurtre au deuxième degré.

On se souviendra que Girard subit son procès depuis 10 jours, au Palais de justice d'Alma, relativement à six chefs d'accusation touchant les meurtres de Jean-Paul Lindsay et de la femme de ce dernier, le 2 janvier dernier, à Sainte-Monique. Il a été démontré au cours du procès que Girard accompagnait l'assassin, Daniel Tremblay, lors de la commission de ces crimes.

Si Benoit Girard était coupable de meurtre, ce serait, selon son procureur, par le biais de la complicité. Me Le Boutillier estime toutefois que la preuve démontre que son client n'aurait pas participé aux meurtres des Lindsay. «Il

se pourrait donc que ce soient des homicides involontaires coupables», a mentionné le procureur en défense, lequel a soumis que deux infractions



Claude Côté

(meurtre ou homicide) pourraient par conséquent être imputées à Girard.

Rappelant aux jurés que leur travail consistera à déterminer la participation réelle de Benoit Girard, Me Le Boutillier leur a fait remarquer que seuls l'accusé et Daniel Tremblay, qui étaient au 320 Honfleur au moment du double meurtre, peuvent dire ce qui s'est réellement passé ce soir-là. Et, à ce sujet, le procureur en défense croit que les taches de sang qui priment sur les jeans de Daniel Tremblay, comparativement à celles relevées sur ceux de Girard, constituent un bon indice pour l'appréciation du témoignage de son client. On se souviendra que ce dernier a mentionné, à la barre, que c'est Tremblay

qui avait assassiné les deux Lindsay et que sa participation s'était limitée à un coup de poing au visage de monsieur.

A propos de la déclaration que Girard a rédigée devant les policiers, Me Le Boutillier estime encore que le témoignage de son client doit être préféré, du moins en ce qui a trait aux points en litige. Ainsi, lorsque Girard a affirmé, dans la boîte aux témoins, que les policiers l'avaient quelque peu mollesté au moment de son arrestation, des égratignures apparaissant à son visage sur les photos prises ensuite tendent, selon le procureur, à démontrer la véracité de ce que soutient son client. «Ceci peut aussi vous aider à apprécier les témoignages des policiers concernant certains points litigieux de la déclaration de l'accusé», a dit Me Le Boutillier.

L'audience reprendra, ce matin, par la plaidoirie de Me Denis Dionne, procureur en poursuite. Et, cet après-midi, le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure du Québec, amorcera son adresse aux jurés, lesquels seront ensuite appelés à délibérer (sans doute à compter de demain après-midi) avant de rendre un verdict sur le degré de culpabilité de Benoit Girard.

Girard dément Tremblay

Me Denis Dionne mène un contre-interrogatoire serré



Me Denis Dionne

ALMA (CC) - Benoit Girard n'a pas vu Daniel Tremblay tuer les Lindsay et, en quittant précipitamment la maison le soir du 2 janvier dernier, il n'était pas certain qu'ils étaient morts.

Voilà ce qui ressort de la dernière partie du témoignage de Benoit Girard qui, accusé des meurtres de Jean-Paul Lindsay et de la femme de ce dernier, était encore contre-interrogé, hier matin, par Me Denis Dionne, procureur en poursuite. Il témoignait ainsi dans sa propre cause, alors que son procès devant juge et jurés s'est ouvert, il y a déjà plus de 10 jours, au Palais de justice d'Alma.

En dépit de ce qui est écrit dans sa déclaration qu'il a lui-même rédigée après son arres-

tation du 16 janvier dernier, Girard a carrément refusé d'admettre qu'il avait vu Tremblay tuer Lindsay et sa femme. «Au départ, dit-il, je ne savais pas trop s'ils étaient morts ou inconscients.»

D'ailleurs, Girard ne croyait pas Daniel Tremblay lorsque celui-ci, au moment de prendre la fuite en auto, disait qu'il avait tué les deux Lindsay.

L'accusé a de plus démenti Tremblay qui, lors de son témoignage, prétendait qu'il était dans le salon durant tout le temps qu'il a assassiné les Lindsay.

«C'est faux, dit-il, ça ne s'est pas passé comme ça.»

Girard a ajouté: «Je n'ai pas vu Tremblay les tuer, car une personne intelligente aurait sûrement tenté de l'arrêter!»



PERSONNALITE — Le président du Rendez-vous des gens d'affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Paul Gauthier (à gauche) et Pierre Bouchard, président-fondateur de STAS. (Photo Rocket Lavoie)

Personnalité d'affaires

L'honneur revient à Pierre Bouchard

CHICOUTIMI (RGT) — Président et directeur général de la Société des technologies de l'aluminium (STAS), le Chicoutimien Pierre Bouchard a ajouté un titre à sa collection, hier, en devenant la «Personnalité d'affaires de l'année 1992» du Rendez-vous des gens d'affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En conférence de presse, hier matin, les dirigeants de l'organisme, dont son président Paul Gauthier, ont fait ressortir l'excellente performance de STAS au cours de la dernière année, et ce malgré un climat économique difficile.

Le principal intéressé, qui est ingénieur, a rappelé qu'il était devenu entrepreneur «un peu par hasard», par suite d'un projet de recherche effectué dans un but de consultation. Tout cela se passait lors de la mise en place de la Table de concertation sur le virage technologique créée dans le but de préparer le Sommet économique régional de 1984.

De fil en aiguille, une étroite collaboration s'installe avec la multinationale Alcan, ce qui constitue la base de STAS et ce qui lui a permis de prospérer et de se développer un marché international dans le domaine de l'équipement de pointe destiné aux aluminières.

L'entreprise chicoutimienne se spécialise dans la conception, la production et l'adaptation d'appareils brevetés par Alcan. Des projets dont la valeur est de moins de 1 million \$.

De plus, STAS a réussi à se mettre à l'abri des soubresauts de l'économie intérieure en exportant plus de 75 pour cent de sa production en Europe, aux Etats-

Unis et en Australie, environ dix pour cent seulement de sa production étant acheminée ailleurs dans le reste du Canada.

Pierre Bouchard attribue ainsi les succès de l'entreprise, qui compte une centaine d'employés, à l'exportation. Celle-ci, sans compenser totalement la faiblesse de l'économie, lui a tout de même permis maintenir un rythme de croissance, au cours de l'année 1992.

Pâtes et papiers

Par ailleurs, il n'est pas impossible que le modèle utilisé jusqu'à maintenant pour le développement de STAS soit repris dans d'autres secteurs d'activités, peut-être le secteur des pâtes et papiers.

Selon M. Bouchard, le problème se pose d'une manière différente. «Avec l'aluminium, explique Pierre Bouchard, on partait avec une base. Il se faisait déjà de la recherche dans la région. Pour les pâtes et papiers, ce n'est pas tout à fait la même chose.»

Mais loin de se laisser stopper par une telle difficulté, M. Bouchard propose plutôt d'y pallier en créant rien de moins qu'un centre de recherche en ce domaine dans la région. «Nous avons déjà produit pour environ 1 million \$ d'équipement dans le domaine des pâtes et papiers, mais il y a beaucoup à faire. Au fil des ans, il y a beaucoup de technologie d'ici qui a été exportée, mais ce n'est plus le cas», ajoute-t-il.

Soulignons enfin que le Gala de la personnalité d'affaires 1992 aura lieu le mercredi 30 septembre, au cours duquel le lauréat devra se soumettre aux caprices de quelques «cuisiniers».

LE SUPER 3 POUR 1
PEU IMPORTE LA PRESCRIPTION!
À l'achat d'un paire de lunettes complète, nous vous offrons la 2e paire **GRATUITEMENT**

EN PLUS
30\$ de rabais
ou
Une paire de lentilles cornéennes sphériques, claires, souples



LUNETTERIE F. FARHAT

OPTICIEN D'ORDONNANCES

Place du Saguenay

(Face à la restauration)

l'autre lunetterie...

693-6260

Un examen par un optométriste, sur rendez-vous

Bouchard paie 2523 \$ pour 41,5 hectares

LAC-KENOGAMI(SL)— Encore en 1992, il est possible de se procurer 415 000 mètres carrés (41,5 hectares) de terrain à proximité de Jonquière.



Serge Lemelin

dont une bonne partie est située en bordure du lac Kénogami!

Le tout pour la modique somme de 2523 \$.

Y a-t-il une attrape ou des petits caractères au bas du contrat?

Pas pour l'acheteur.

Tels sont bel et bien les termes de la vente en bonne et due forme intervenue entre le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), le propriétaire légal des terrains, et un agent de conservation à l'emploi du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche (MLCP), le 25 mars 1992.

Parallèlement, l'agent de conservation Stéphane Bouchard a fondé avec Isabelle Gilbert, tous deux demeurant au 3737 Chemin du Quai, à Lac-Kénogami, une compagnie du

et son grand-père avant le 24 juillet 1985.

La somme dérisoire pour laquelle les terrains ont été achetés correspond à trois pour cent de la valeur marchande qui a été fixée par la direction régionale du MER qui en a fait une recommandation d'acceptation au Service de la concession des terres du MER.

Plusieurs cas

Selon le directeur régional du MER, Gilles Gagnon, responsable de l'application de la loi pour la région, la procédure sans appel d'offres et à un prix égal à un pourcentage minime de la valeur réelle est une façon de faire tout à fait légale.

Depuis la fin de la décennie 1980, 32 autres personnes situées autour du Lac Kénogami ont profité de cette disposition spéciale prononcée par décret gouvernemental portant le numéro 231-89.

Cependant, pour qu'un demandeur prétende être propriétaire aux termes de la loi, il n'est pas requis de détenir un titre de propriété.

Recommandation régionale

Interrogé à savoir si le cas du fonctionnaire Bouchard remplissait toutes les conditions, le directeur du MER a refusé de divulguer les termes d'une transaction en particu-



BAIE THEOPHILE - Les terrains aménagés en bordure du lac Kénogami offrent des sites d'une beauté exceptionnelle, fort recherchés. (Photo Rocket Lavoie)

lier, mais en revanche, il certifie que tous les cas du lac Kénogami l'ont convaincu de façon satisfaisante.

Il a aussi refusé de fournir la liste des 33 personnes ou compagnies qui ont bénéficié de décisions régionales pour des terrains situés au lac Kénogami, en vertu de l'application de la réglementation sur les titres précaires.

A Québec, où le chef de

service Denis Allaire a approuvé l'émission des lettres patentes des terrains de l'agent de conservation du MLCP, le directeur de la gestion du territoire Jean-Yves Dupéré, qui est le supérieur de M. Allaire, confirme que l'application de la réglementation a été faite en région.

Il a été impossible de joindre M. Dallaire dont le mandat d'une durée d'un an de cadre

stagiaire était expiré.

M. Dupéré a ajouté que le ministère exerçait une forme de contrôle de la qualité de la décision à Québec et que cette activité était la responsabilité de notaires, mais que les représentants de la ministre, à qui la loi réserve le pouvoir légal de la décision, ne peuvent évidemment se rendre sur tous les lots de la province pour vérifier sur place.

Photos de Rocket Lavoie

nom de Domicerlac dont les activités principales sont du domaine de l'exploitation de bâtiments résidentiels et de logements.

M. Bouchard détient aussi un élevage de cerfs de Virginie, communément appelés chevreuils.

Les terrains acquis par M. Bouchard ont ensuite été divisés en unités plus petites et revendus à des villégiateurs au prix réel du marché pour y construire des habitations.

Ce développement en site de villégiature exceptionnel est lié au Domaine des cervidés pour lequel un chemin privé a été tracé sur deux kilomètres par le promoteur pour le rendre accessible par le chemin Saint-Dominique qui mène au cœur de Jonquière.

Pour obtenir ses terrains, le fonctionnaire n'a pas eu à passer par la procédure régulière d'avis public et d'appels d'offres pour l'utilisation de terres publiques destinées à la villégiature concentrée, ni celle de la villégiature isolée qui favorise l'offre d'achat du premier requérant.

Grand-père

Stéphane Bouchard a bénéficié d'une réglementation adoptée en 1989 qui permet au ministre de l'Énergie et des Ressources de vendre un terrain public à quelqu'un qui l'a occupé, ou qui l'a acheté de quelqu'un qui l'a occupé, de façon continue, ininterrompue, paisible, publique, non équivoque à titre de propriétaire.

Pour être éligible, Stéphane Bouchard a présenté au véritable propriétaire en titre, le MER, une preuve d'occupation des dits terrains par son père

Selon le directeur Gagnon

Titres précaires encore disponibles

LAC-KENOGAMI (SL) — Selon le directeur régional du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), Gilles Gagnon, plusieurs personnes peuvent encore se prévaloir des dispositions spéciales décrétées par le ministère en 1989.

Au lac Kénogami en particulier, le ministère pourrait encore céder à des particuliers des parties de lots sans faire d'appel d'offres et à un prix pouvant équivaloir au minimum à trois pour cent de sa valeur marchande, à condition que ces personnes puissent

affirmer qu'elles ont occupé les dits terrains ou qu'elles ont acheté ce droit d'une personne qui l'a fait de façon ininterrompue.

Pareil droit porte l'appellation de titre précaire.

Trente-trois personnes l'ont utilisé depuis la fin de la décennie 80.

Quant au prix, plus le nombre d'années d'occupation est élevé, plus il est bas.

A titre d'exemple, si une personne occupe un hectare depuis un an, sans titre, elle paiera 100 pour cent de sa valeur; si elle l'occupe depuis 20 ans, elle en paiera 45 pour cent de la valeur; pour une période de 34 ans et plus, elle n'aura qu'à déboursier trois pour cent de la valeur marchande du même hectare.

Réservoir

Selon le directeur Gilles Gagnon, le lac Kénogami recèle encore de titres précaires pour de petites parties de lots qui appartiennent au ministère.

Historiquement, nombreuses ont été les personnes qui se sont installées à la fin du 19e et au début du 20e siècle aux environs du lac. Sans détenir la propriété réelle du fond de terrain, elles y ont pratiqué diverses activités allant de la coupe de bois à la villégiature en passant par la pêche et la chasse.

Leurs descendants ont continué de s'y rendre et plusieurs d'entre eux ont vendu leurs camps ou installations à des tiers.

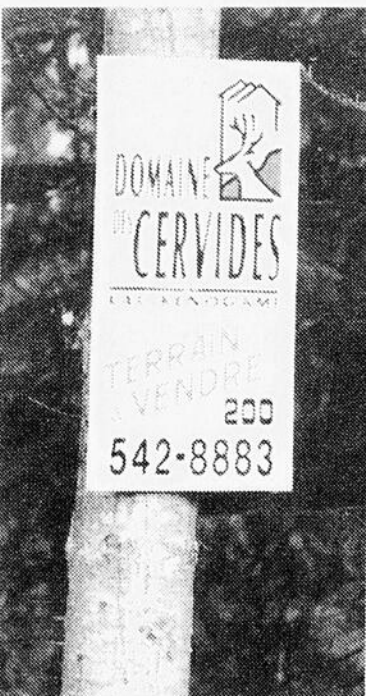
Dans les années 20, la

hausse du niveau de l'eau par la construction du barrage de Pibrac a modifié tout le paysage et contribué à compliquer la situation.

La Commission des Eaux avait procédé à l'expropriation des berges tout en laissant les expropriés vaquer à leurs occupations.

Ce sont leurs descendants ou les «acheteurs» de leurs «titres précaires» qui demandent aujourd'hui au MER de leurs vendre les véritables lettres patentes des terrains.

Dans chaque cas, la loi laisse cette décision au pouvoir discrétionnaire du ministre. Dans la réalité, la concession de ces terres est affaire de la direction régionale qui recommande ou refuse de recommander la vente au ministre.



DOMAINE - Le Domaine des Cervidés affichent maintenant les lots vendus par le ministère à un agent de conservation.

Parcelle de terrain

Le prix varie entre 14 000 \$ et 16 000 \$

LAC-KENOGAMI (SL)— Les acheteurs des terrains de villégiature issus de lots vendus par le ministère de l'Énergie et des Ressources dans la baie Théophile du lac Kénogami, située à quelques minutes seulement de Jonquière, paient leur parcelle entre 14 000 \$ et 16 000 \$.

Ils font maintenant partie du Domaine des Cervidés qui est constitué d'une soixantaine de parcelles dont une quinzaine

ont été revendus.

Deux maisons sont présentement en construction dont une appartient au directeur des Editions du Réveil, Jacques Girard. Un projet de condominium a été mis en marche par Alain d'Amours, un ancien travailleur de la papeterie de Kénogami à la retraite depuis qu'il a gagné un important lot à la Loto-Québec. Ce dernier y a acheté trois parcelles.



CHEMIN - Un chemin permet d'accéder facilement aux terrains en vente.

Rien de scandaleux

Après réflexion, Bouchard refuse de parler



CONSTRUCTION - Une quinzaine de parcelles ont déjà été revendues aux abords de la Baie Théophile. Deux maisons sont en construction.

(Photo Rocket Lavoie)

En bref

Réduction des dépenses

MONTREAL (PC) — Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) devra réduire ses dépenses.

La direction du service a présenté, mardi soir, un budget de 404,8 millions\$ en hausse de 4,1 pour cent par rapport à l'année en cours.

Mais la Commission de la sécurité publique l'a refusé jugeant l'augmentation de 4 pour cent trop élevée. La ville vise une augmentation de 1 pour cent.

La masse salariale représente 91,1 pour cent des prévisions contre 8,9 pour cent pour l'acquisition de biens et services.



CAMIL FORTIN
PROMENADE CENTRE-VILLE
ANCIEN COMPLEXE GAGNON FRÈRES

SINGER
Concessionnaire autorisé

TOUJOURS À VOTRE SERVICE
549-0080

RÉSULTATS
Loto-Québec

Loto-Quick Tirage du 92-09-23

JEU DES CARTES

POSITIONS

JEU 1 5 6 2 8 10

MACHINE À SOUS

POSITIONS

JEU 2 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS

JEU 3 74 86 72

PANCO Tirage du 92-09-23

07 10 11 12 13
14 17 19 20 23
25 26 34 39 50
51 56 59 63 65

Prochain tirage 92-09-24

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LAC-KENOGAMI (SL) - L'agent de conservation Stéphane Bouchard ne trouve rien de scandaleux dans l'acquisition à prix minime de vastes terrains situés en bordure du lac Kénogami.

Il a brièvement expliqué son point de vue dans une courte conversation téléphonique mercredi en soirée pendant laquelle il avait été convenu de discuter à fond de toute la question le lendemain (mercredi).

M. Bouchard demandait quelques heures de réflexion avant de répondre aux questions, en raison de son absence depuis plusieurs jours en raison de travail.

Hier (mercredi) en début de journée, M. Bouchard a fixé l'heure une heure de rendez-vous avec le journaliste du QUOTIDIEN mais fait annuler celui-ci deux heures plus tard en faisant savoir qu'il n'avait rien à dire de plus.

La veille, M. Bouchard avait indiqué qu'une partie des lots qui ont servi à lancer le Domaine des Cervidés lui venaient de son grand-père et que d'autres ont été obtenus de la part d'occupants qui lui ont vendus des «titres précaires».

M. Bouchard fait valoir que «de toute façon, le gouvernement les reconnaît les titres précaires» et qu'il a investi de quoi tracer un chemin pour y arriver.

ALLEZ-Y!

nutri/système^{MD}
cliniques minceur

Les Nord-Américains ont perdu des millions de livres avec Nutri-Système. Nous savons que la décision de suivre un régime est l'étape la plus difficile, c'est pourquoi nous voulons vous faciliter la tâche.

Pour seulement 19\$, vous pouvez compter sur nous. Appelez dès maintenant!



Elizabeth Bryant
ancienne grandeur: 18
Nutri-grandeur: 10

PROGRAMME POUR

19\$*
seulement

Appelez dès aujourd'hui pour une consultation gratuite!

ALMA
668-0131

CHICOUTIMI
690-0202

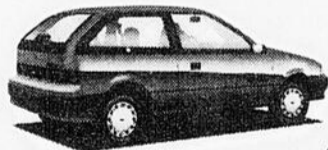
*Applicable avec certaines restrictions

ON VIDE LA COUR SANS VIDER VOTRE

porte-feuille!!!

Stock 2-5419
METRO GEO 1992

2 portes, manuelle, dégivreur vitre arrière, moteur 1.0 litre.



145⁵⁹\$*
par mois

Stock 2-5286
LUMINA APV 1992

Air climatisé, moteur V6, 3.1 litres, volant inclinable, sept (7) personnes, régulateur de vitesse, bien équipée.



321⁰⁸\$*
par mois

Stock 2-5361
ACHIEVA 1992

2 portes, moteur 2,3 litres, transmission automatique, commande suspension électrique, porte-bagages, bien équipée.



236⁶⁹\$*
par mois

Stock 2-4949
CORSICA 1992

4 portes, moteur V6, 3,1 litres, air climatisée, transmission automatique, console au plancher, bien équipée.



251⁰⁶\$*
par mois

*Basé sur une location de 48 mois/96.000 km. Dépôt de 300\$. Comptant de 1000,00\$. Excédent de 4¢ du kilomètre. Valeur résiduelle garantie. Sans obligation de rachat au terme du bail. Taxes en sus.

André Simard
CHEVROLET ALMA OLDSMOBILE
925, Avenue du Pont Nord, Alma
668-6165

«Laure Gaudreault du diocèse de Chicoutimi»

Stéphanette Potvin-Tardif a tracé la voie

CHICOUTIMI (CD) — Que Stéphanette Potvin-Tardif se fasse appeler la «Laure Gaudreault du diocèse de Chicoutimi», ça n'a rien d'étonnant.



Catherine Delisle

C'est Laure Gaudreault, la grande instigatrice du syndicat des enseignants de la province, son amie intime, qui l'a formée au syndicalisme.

«A l'époque, se souvient Stéphanette Potvin-Tardif, elle me disait souvent «Je vous connais bien, c'est moi qui vous ai tricotée.»

Sa vie, elle l'a passée dans l'enseignement, mais aussi à se battre pour améliorer les conditions de travail des institutrices.

Cette femme charmante et encore d'une très grande élégance se rappelle à quel point les institutrices étaient timides et craignaient l'autorité. «Elles devaient être exemplaires en tout», se rappelle-t-elle. Elle se souvient que, malgré les primes d'enseigne-

ment décernées par les inspecteurs aux institutrices méritantes, elles étaient toujours congédiées à la fin de l'année scolaire. «Ce n'est qu'à la mi-août qu'on savait si on était encore embauché. Imaginez quel été on passait. J'ai vécu cela pendant mes 20 ans d'enseignement», mentionne-t-elle en souriant. «Mais on a lutté contre cela et on a finalement eu gain de cause sous Paul Gérin-Lajoie», enchaîne-t-elle.

Stéphanette Potvin-Tardif commence à enseigner à 17 ans, à Port-Alfred, dans la même école primaire où elle avait été elle-même étudiante, chez les religieuses du Bon-Conseil. «A l'époque, se souvient-elle, je gagnais 400\$ par année.» Mais, elle faisait partie des chanceuses puisque c'est justement cette année-là, en 1940, qu'on a signé la première convention collective des professeurs de tout le Québec. «Les institutrices des autres commissions scolaires ne bénéficiaient pas de cette protection du syndicat. «Les salaires, dit-elle, étaient fixés par le département de l'Instruction publique et ils ne dépassaient rarement les 300\$.»

Selon Stéphanette Potvin-Tardif, c'est dans les années

30 que Laure Gaudreault, alors enseignante et responsable d'un courrier au Progrès du Saguenay, prend véritablement conscience de la misère des institutrices. En 1937, elle abandonne tout pour se consacrer au syndicalisme et parcourir la province. En 1937, d'ailleurs, elle fonde la première organisation d'enseignantes de la province, la Fédération des institutrices rurales.

Et c'est en 1948 que Stéphanette Potvin-Tardif, qui vient de faire la connaissance de Laure Gaudreault, devient présidente du Syndicat des instituteurs de La Baie pour ensuite consacrer toute sa vie, elle aussi, à la cause des enseignantes. Elle fonde la Fédération des enseignants du diocèse de Chicoutimi, occupe la présidence de 1952 à 1961, pour finalement abandonner l'enseignement et s'occuper à plein temps du secrétariat au siège social à Chicoutimi. Cette fonction, elle l'occupera jusqu'à la fin de sa carrière en 1972. Pendant toute cette époque, elle fait donc du syndicalisme local, régional et provincial. Aussi, elle a fait partie pendant 15 ans du conseil d'administration de la CIC, l'actuel CEQ.



ENSEIGNANTE — Stéphanette Potvin-Tardif est appelée à juste titre la «Laure Gaudreault du diocèse de Chicoutimi». (Photo Rocket Lavoie)

Institutrice à Port-Alfred

L'entourage favorise le goût du syndicalisme

CHICOUTIMI (CD) - Stéphanette Potvin-Tardif a puisé le goût du syndicalisme dans son entourage. «A l'époque, la municipalité de Port-Alfred était animée par l'esprit syndical. Port-Alfred, c'était la Consol et ses employés syndiqués.

En 1940, le président de la

Commission scolaire, Philippe Lessard, était aussi président du syndicat des employés de la pulpe et du papier. Le syndicalisme était donc bien installé chez nous», se plaît-elle à raconter.

Femme déterminée, elle admet qu'elle était dérangeante. Même si elle faisait du

syndicalisme, elle souligne que ça ne lui a pas créé de problème. «J'étais toujours au poste à l'heure qu'importe si les réunions se terminaient tard», raconte-t-elle.

La véritable misère des institutrices, elle l'a vue lorsqu'elle s'est mise à parcourir la région.

«Ce qu'on a vu dans la série les Filles de Caleb, c'était la réalité du temps. Si tu t'entendais bien avec tout le monde, tu pouvais gagner un 50\$ de plus par année. Il fallait toujours s'attirer la sympathie des commissaires et avoir une bonne renommée dans la paroisse», confie-t-

elle. A l'époque, une institutrice qui enseignait à la campagne était moins bien payée que celle qui oeuvrait en ville.

«Il a fallu se battre pour en arriver à obtenir les mêmes salaires...et ce n'est arrivé qu'en 1958», lance-t-elle. Mais, en 1952, elle avait réussi à arracher quelques congés de maladie. Evidemment, dès qu'une fille se mariait, elle devait tout abandonner... mentalité religieuse oblige. «On a tenté d'aller en arbitrage pour abolir cela, mais la femme mariée s'est désistée en cours de route», rappelle encore l'ancienne enseignante. Stéphanette Potvin-Tardif se souvient de l'époque où le premier ministre Duplessis a enlevé le droit à l'arbitrage, le seul recours des institutrices.

C'était en 1946. Et c'est d'ailleurs à ce moment que Laure Gaudreault a commencé à négocier partout en province pour obtenir de meilleures conditions de travail et de salaires.

Stéphanette Potvin-Tardif admet que Laure Gaudreault a été son modèle. Pendant toute sa carrière, elle est restée en contact avec cette grande dame. «Ce que j'appréciais le plus chez elle, c'était sa capacité à affronter les ministres tout comme les monseigneurs. C'était une femme forte, dynamique, d'une exceptionnelle présence d'esprit. Une femme extraordinaire», conclut-elle.

Bons souvenirs malgré la misère



SOUVENIRS - Mme Potvin-Tardif garde d'excellents souvenirs de sa carrière d'institutrice.

CHICOUTIMI (CD) — Malgré toutes les misères qu'ont vécues les institutrices des années 30, 40 et 50, Stéphanette Potvin-Tardif garde un merveilleux souvenir de ces années d'enseignement.

Même qu'elle considère que les professeurs d'aujourd'hui ont plus de mérite à enseigner que dans son temps. «A l'époque, l'institutrice était le seul maître à bord dans sa classe. La discipline était grande. Les enfants respectaient la consigne du silence partout. Ils nous aimaient, ils nous écoutaient, ils nous respectaient, c'était agréable d'enseigner», dit-elle avec une lueur brillante dans les yeux.

Les temps ont changé, trop changé, selon elle. «Il n'y a plus de discipline à la maison. Or, comment peut-il en avoir à l'école où le tutoiement est monnaie courante et la notion de respect plus absente», interroge-t-elle?

Stéphanette Potvin-Tardif n'apprécie guère les polyva-

lentes. «C'est un endroit tellement impersonnel où il est difficile d'établir un bon contact entre le professeur et l'élève», dit-elle. Les programmes aussi ont changé beaucoup. «On n'enseigne pratiquement plus la religion et bien peu l'histoire et la géographie. Malheureusement, on se soucie moins de la qualité du français», poursuit-elle.

Stéphanette Potvin-Tardif n'hésite pas à dire que le ministre Pagé n'a rien inventé lorsqu'il propose d'instaurer le titulariat. «Nous, on connaissait bien nos enfants», s'empresse-t-elle d'ajouter. Quant à la dictée, elle croit qu'elle doit revenir en force et chaque jour. «Les fautes de français devraient être corrigées dans toutes les matières comme on le faisait dans le temps», suggère-t-elle.

Si c'était à refaire, Stéphanette Potvin-Tardif soutient qu'elle recommencerait la même vie. Elle a aimé enseigner aux enfants tout comme

elle a apprécié apporter sa contribution à la cause syndicale. Chaque petit gain, à l'époque, était une véritable victoire. Aussi, pendant toutes ces années, elle en a profité pour voyager.

Active, elle l'est toujours. Jusqu'à tout récemment, elle était présidente de l'Association des retraités de l'enseignement de Chicoutimi.

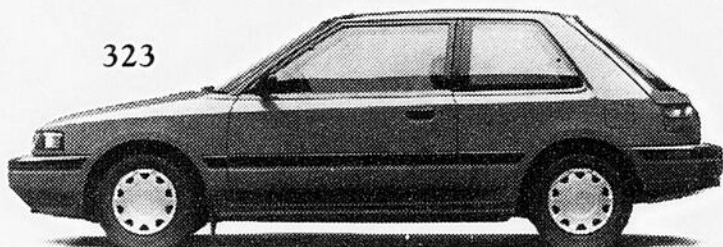
C'est d'ailleurs Laure Gaudreault qui a fondé l'Association provinciale des retraités de l'enseignement. Stéphanette Potvin-Tardif se souvient de toute la bataille qu'il a fallu livrer pour relever la petite pension des institutrices et, ensuite, pour obtenir qu'elle soit indexée au coût de la vie.

Stéphanette Potvin-Tardif est heureuse de ses 33 ans de carrière dans le monde de l'enseignement. «C'était ma vie», dit-elle, une vie riche et remplie. Ce n'est qu'à la fin de sa carrière qu'elle s'est mariée au pharmacien Jean Tardif.

VENTE DE LIQUIDATION MAZDA AUTORISÉE PAR LE MANUFACTURIER

Obtenez une transmission automatique ou une remise de valeur équivalente* à l'achat de certains modèles 1992

323



L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie.
Plus d'espace de chargement que toute autre importée de sa catégorie.
«Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable!»

Motor Trend 1992

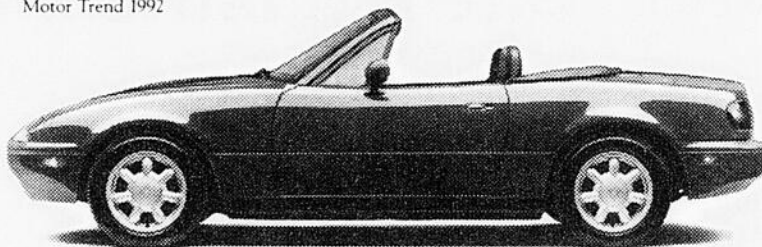
PROTÉGÉ



La Mazda la plus vendue.
La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie.
«Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées»

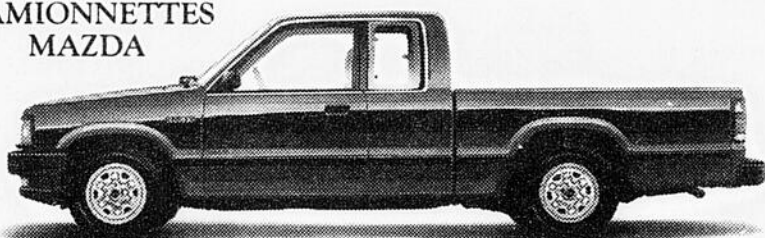
Motor Trend 1992

MX-5 MIATA



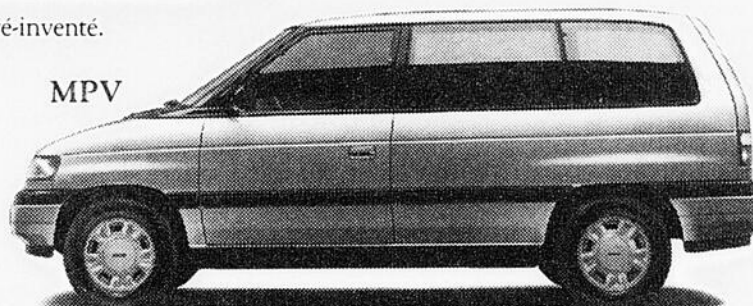
Le cabriolet classique ré-inventé.

CAMIONNETTES
MAZDA



Les camionnettes importées les plus vendues au Canada.
Le plus bas prix pour des camionnettes importées.
Cabine normale et Cabine Plus.

MPV



La fourgonnette importée la plus vendue.
V6 3 litres de 155 chevaux offert en option.
Choix de modèles pour loger 5 à 8 passagers.
Systèmes de freins anti-blocage ABS.

LA GARANTIE MAZDA

Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80,000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100,000 km sur les composantes principales.

* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 750\$ sur les camionnettes, les 323 et les Protégé; la remise offerte est de 800\$ sur les MPV et de 850\$ sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata.

mazda

Je me sens bien.

Chicoutimi Automobiles (1986) Inc. — 545, Boul. du Royaume Ouest, 545-6555
Jonquière — Garage Bouchard Et Frères Enr. — 2253, St-Dominique, 547-6624
Alma — Alma Mazda — 695, Du Pont Sud, 668-4581

Commentaire

Les derniers machos en train de tuer la chasse

Temps fort de la saison automnale, la période de chasse à l'original, qui débutera samedi dans les régions forestières situées au sud du 50^e parallèle, donne des sueurs froides à la Sûreté du Québec et aux agents de conservation de la faune responsables de l'application des règlements reliés à cette activité traditionnelle. Ces dernières années ont vu, en effet, une escalade remarquable des actes de violence commis en forêt. Les boissons alcooliques, et le faux sentiment de puissance relié, pour certains individus



Carol Néron

manquant de maturité, au port d'une puissante arme à feu, constituent, dans la plupart des cas soumis à l'attention des policiers, les éléments de base à l'origine des confrontations les plus violentes.

Mécontents de constater que leur «cache» a été visitée par des collègues manquant de «fair play», ou parce qu'ils ont été dépossédés de carcasses d'animaux abattus par eux, des chasseurs n'hésitent pas à s'en prendre verbalement et, de plus en plus souvent, physiquement, aux personnes qu'ils soupçonnent d'avoir commis ces actes, même si celles-ci n'ont rien à se reprocher. Quant aux dommages causés, pour les mêmes raisons, à des véhicules stationnés en bordure des routes forestières ou à des camps, ils ont connu depuis quelques années un bond spectaculaire.

Rien n'indique que les choses pourraient évoluer dans un sens plus positif. Au contraire...

Le cheptel, en diminuant, ne permet plus aux amateurs de revenir à la maison les bras chargés de gibier comme autrefois. En se faisant plus rare, l'original est convoité davantage par les nemrods, dont le nombre, lui, ne cesse de croître. Pas surprenant, dès lors, de voir certaines explications particulièrement émotives entre chasseurs frustrés se transformer en véritable bagarre aux poings. Si les choses en restaient là, la préoccupation démontrée actuellement par les autorités ne dépasserait probablement pas le stade de l'inquiétude. Le problème, c'est que la chasse à l'original se pratique avec, la plupart du temps, des armes à feu de gros calibre ou avec des arcs puissants, voire des arbalètes. Ce loisir est devenu une activité très sophistiquée, dont la technique ne possède plus aucun point commun avec celle qui était pratiquée naguère. Et là, on ne parle pas encore des couteaux transportés par les chasseurs, qui ont bien peu à voir avec les habituels, et fort rassurants, ustensiles de cuisine!

L'automne, la forêt québécoise devient, en quelque sorte, l'ultime refuge d'une poignée d'irréductibles machos qui, ne pouvant plus supporter ce qu'ils considèrent comme une dictature — le féminisme, la vie conjugale, les enfants, le patron — exercent, pendant environ une semaine, leur virilité exacerbée sur le dernier monde qu'ils croient leur appartenir de droit divin. La plupart du temps, les premières victimes de ces individus peu évolués sont des chasseurs innocents qui, croyant s'adonner à une activité de loisir du genre bucolique, se retrouvent soudainement ramenés à l'âge des cavernes parce qu'ils ont piétiné, involontairement ou par fronde, un territoire déjà réservé.

Clin d'oeil

«Shocking, my dear Brian»

Le comité national pour le «oui» au référendum du 26 octobre est bien mal parti. En fait, s'il faut en croire le logotype officiel de l'organisme, celui-ci n'existe même pas encore.

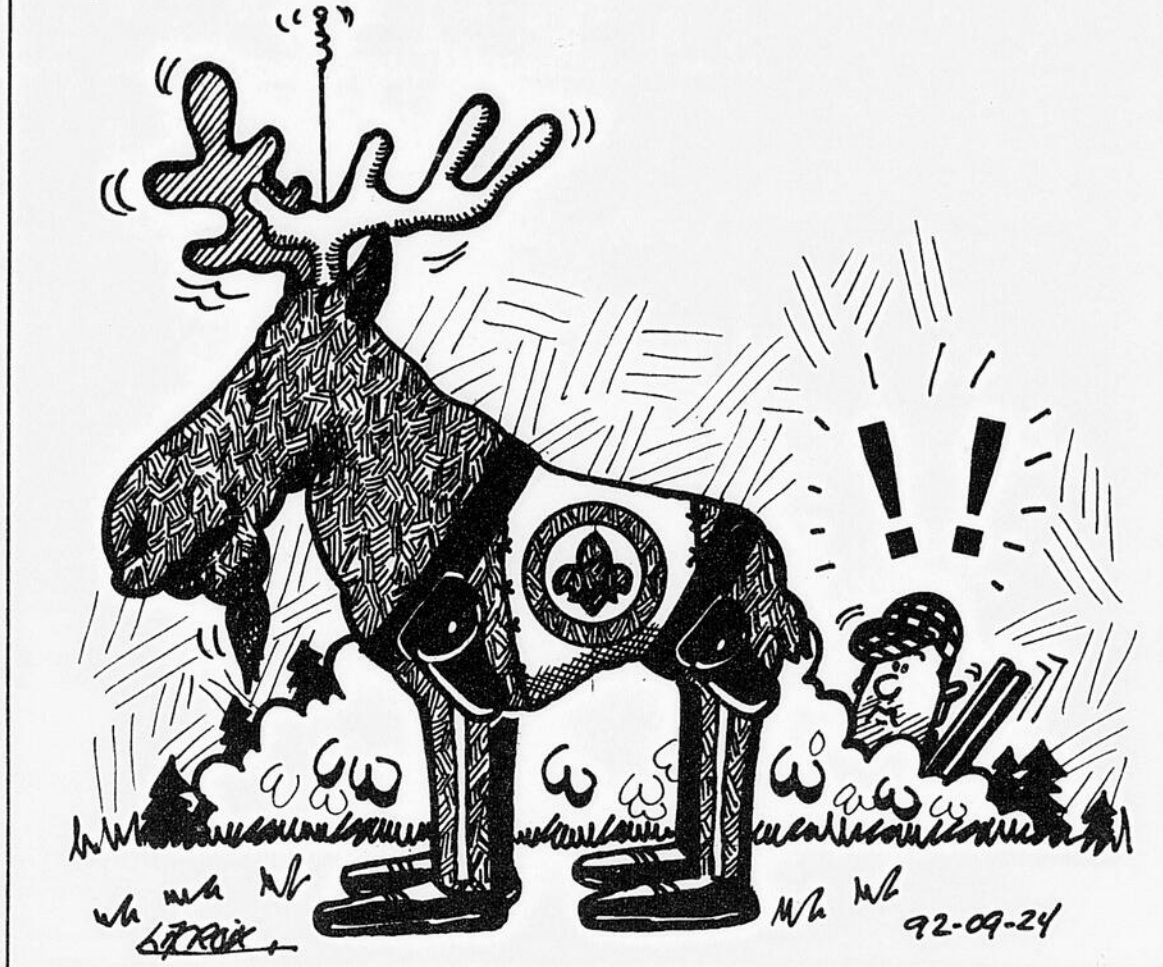
Mardi, à l'occasion de la conférence de presse tenue à Ottawa par les responsables du comité, les journalistes ont été confrontés à une bannière... unilingue anglaise.

«Yes», proclame l'outil de marketing qui, de toute évidence, s'adresse uniquement aux anglophones du pays. L'erreur de parcours, impardonnable, a même fait sursauter Yves Fortier, l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations-Unis et un des porte-parole vedettes du «Yes».

Il ne faut d'ailleurs pas se surprendre qu'une boulette pareille ait été commise, car sur la trentaine de membres que compte le comité fédéral pour le «yes», un seul est francophone bilingue. Les autres, à commencer par le président, sont pratiquement tous unilingues anglais.

C. Néron

ATTENTION CHASSEURS... LA S Q VOUS SURVEILLE...



Au fil du temps

Une industrie malade et oubliée

Vache à lait du Québec depuis le début du siècle, l'industrie des pâtes et papiers gît aux soins intensifs après avoir été frappée par la récession et les nouveaux enjeux de la concurrence internationale.

Les derniers bulletins de santé émis dans les rapports financiers n'indiquent aucune amélioration sensible.

Le péril rapproche patrons et syndiqués

Pourtant, les gens du secteur ont collaboré à la recherche d'une thérapie appropriée. Un dialogue constructif a remplacé la stratégie d'affrontement dans la majorité des relations ouvrières-patronales.

On continue à pratiquer de douloureuses coupures de personnel et des groupes importants de syndiqués renoncent même à des avantages arrachés de haute lutte dans l'espoir de sauver leur entreprise et leur emploi.

Le redressement sera éventuellement complété par le sacrifice de canards boiteux. L'activité économique qui génère le plus d'emplois au Québec ne retrouvera toutefois la vigueur de la survivance

qu'avec des initiatives innovatrices de l'Etat. Le ministère des Forêts en est bien conscient puisqu'il vient de publier une dernière statistique inquiétante: la production, au Québec, d'une tonne de papier journal, coûte encore 120 \$ de plus qu'au sud des Etats-Unis, soit 660 \$ comparativement à



Bertrand Tremblay

540 \$. Dans leur recherche de la rentabilité perdue, les papeteries installées au Saguenay-Lac-Saint-Jean revisitent perpétuellement leur stratégie. Même le projet d'installation d'une machine de papier haut de gamme à Kénogami, qu'Abitibi-Price avait pourtant placé en tête de ses priorités, est abandonné.

Québec ne s'intéresse qu'à la constitution

Les magnats de l'industrie forestière ne demandent toutefois pas la charité. Ils repoussent donc la tentation des

subventions, mais ils apprécieraient que Québec et Ottawa trouvent un moment de disponibilité, à travers leurs distractions constitutionnelles, pour examiner sérieusement les hypothèses de solution qu'ils ont imaginées.

Leur porte-parole, l'ingénieur André Duchesne, PDG de l'Association des industries forestières du Québec, souhaite ainsi l'application d'une législation unique fédérale-provinciale pour la réduction des rejets polluants basée «sur des connaissances scientifiques plutôt que sur l'émotivité».

Il réclame l'avantage d'une énergie meilleur marché dans le cadre du programme de cogénération et il revient avec instance sur l'urgence d'introduire des mesures fiscales et une politique monétaire à la fois propices à l'attrait de capitaux et concurrentielles au niveau international.

Le gouvernement Bourassa qui s'est fait réélire avec les mirages de la stimulation économique fera-t-il plus longtemps la sourde oreille à cet appel de détresse ?

le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division de Groupe UNIMEDIA inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Télécopieur: Adm.: 418-690-8806
Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de
deuxième classe (no 32131)
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron
Contrôleur: Jacques Larouche
Rédacteur en chef: Bertrand Genest
Editorialiste en chef: Carol Néron
Adjointe au rédacteur en chef: André Rainville
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
Chef de pupitre: Gilles Lalancette
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Girard
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavioie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Directeur des opérations: Jean Simard
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

Mulroney plus politique

LONDON - Le premier ministre Brian Mulroney a mis en garde la riche Ontario contre l'enlisement et le marasme économique qui suivraient le rejet de l'Accord de Charlottetown. Et il en a aussi profité pour vanter les réalisations des huit années de gouvernement conservateur.

Le OUI représente de bonnes nouvelles pour l'économie: plus d'emplois, davantage d'investissements, une plus grande compétitivité du Canada. Et l'Ontario sera la première à en profiter, a promis Brian Mulroney au cours de sa troisième journée de campagne référendaire.

Mais un NON conduirait à l'enlisement et à la perte d'investissements.

Economie

Devant une salle comble de gens d'affaires, membres de la Chambre de commerce de London, M. Mulroney a ainsi fait son premier grand discours économique de la campagne référendaire qui ne laisse aucun doute sur le choix qui se posera aux Canadiens le 26 octobre.

L'entente du 28 août, quoique imparfaite, mettra fin à d'interminables chicanes constitutionnelles pour lesquelles le Canada paie le gros prix.

«Charlottetown II» - comme le premier ministre appelle cette entente, en référence au premier accord constitutionnel de 1864 - n'est peut-être pas parfaite, mais c'est le plus loin qu'on pourra jamais aller puisque tous les chefs de gouvernement et les leaders des groupes autochtones y ont adhéré.

M. Mulroney a aussi indiqué, devant ces chefs d'entreprises d'une des régions les plus riches du pays, qu'il regrette qu'on n'ait pas éliminé les barrières entre les provinces, mais les progrès viennent parfois lentement a-t-il ajouté.

Il promet de remettre cette question de l'Union économique à l'ordre du jour de la première Conférence des premiers ministres.

Discours électoral

Tout en prenant soin de reconnaître que les gouvernements - libéraux, néo-démocrates ou conservateurs - poursuivent leurs objectifs de façon parfois très différente, le pre-

mier ministre conservateur, qui fêtait la semaine dernière le huitième anniversaire de son accession au poste de premier ministre, a longuement vanté les réalisations de son gouvernement.



Michel Vastel

Agence Edimédia

«Depuis huit ans en effet, on a vu la réduction du déficit de 50 pour cent en proportion du PNB, une croissance de plus de 100 pour cent de l'économie, une réduction des dépenses fédérales de 4 pour cent en moyenne par année au point où son gouvernement fait un surplus d'opérations de 10 milliards \$ cette année, une réforme fiscale, des accords de libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique, le Traité sur les pluies acides et le Plan vert, un rôle de leadership au Commonwealth et dans la francophonie, les Accords du lac Meech et celui de Charlottetown.

Et pour 1993, si la crise constitutionnelle est résolue, Brian Mulroney promet presque la lune. Pigeant dans le rapport du Fonds monétaire international, la semaine dernière, le premier ministre prédit au Canada la plus forte croissance de tous les pays industrialisés (4,4 pour cent), le plus bas taux d'inflation (environ 2 pour cent) et la plus forte croissance de l'emploi (près de 3 pour cent).

Bien des libéraux et néo-démocrates, qui avaient annoncé avec lui, le matin même, la création d'un comité local du «YES», n'ont pas trop mal réagi au discours le plus partisan que M. Mulroney ait donné depuis le lancement de sa campagne référendaire.

Gouverner

Dès lors qu'il reconnaît que chaque gouvernement a le droit de gouverner comme il l'entend, a dit Marianne Boyd, ministre du gouvernement néo-démocrate de l'Ontario, ce

discours est acceptable, encore qu'il soit franchement conservateur.

«On se préoccupe surtout des conséquences d'un rejet du OUI», a-t-elle conclu, confirmant que c'est vraiment la trêve entre les trois grands partis nationaux.

Alors qu'il inaugurerait, avec les députés locaux, le comité du «YES» du sud-ouest de l'Ontario, Brian Mulroney a commenté l'incident survenu mardi dernier à Ottawa. On sait que le Comité Canada a oublié de prévoir l'impression d'affiches du OUI, se contentant d'une série de «YES» pour l'ensemble du reste du Canada où vivent pourtant près d'un million de francophones.

«Il y aura des panneaux publicitaires en temps opportun et ils seront dans les deux langues officielles», a promis Brian Mulroney. Le premier ministre continue la tournée d'événements à l'abri de toute opposition où de tout incident.

A London, comme la veille à Saskatoon, les invités ont été soigneusement filtrés. Et hier soir au Musée des civilisations de Hull, dans la région de la capitale nationale, il rencontrait les champions olympiques qui ont accepté de prêter leur nom à la campagne du OUI.

Il s'agit d'ailleurs d'une coûteuse campagne non comptabilisée dans le cadre de la loi référendaire puisqu'elle est prise en charge par Canada 125.

Aujourd'hui à Sept-Îles, en compagnie de Robert Bourassa, M. Mulroney doit développer l'idée que l'entente du 28 août favorise l'intégration du Québec à des conditions honorables...

«Personne n'a demandé à M. Bourassa de retourner dans la famille canadienne par la porte d'en arrière», a-t-il encore dit. «Le Québec revient par la grande porte en disant OUI au Canada, car le Canada s'appête à dire également OUI au Québec».

Autres textes pages 16, 17 et 18

Le débat

Les élus ont peur

QUEBEC (PC) — Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Roger Nicolet, est convaincu que les élus municipaux hésitent à prendre position dans le débat référendaire parce qu'ils ont peur qu'on leur fasse payer leur implication au lendemain du 26 octobre.

«Il y a beaucoup d'hésitation à se mettre au blanc dans une décision qu'on risque de vous faire payer d'une façon ou d'une autre», a-t-il déclaré dans une entrevue à la Presse Canadienne.

«Il y a des élus, a poursuivi M. Nicolet, qui ont manifesté leur opposition à la réforme Ryan et qui se retrouvent avec

des difficultés dans leur région.» M. Nicolet estime aussi que les élus municipaux ne se prononcent pas parce qu'il n'y en a pas beaucoup qui ont vraiment fait l'effort de comprendre quelles sont les implications de l'entente au niveau municipal.

«L'autre raison, a-t-il dit, est que le monde municipal est toujours soumis à toutes sortes de pressions.»

Une chose est certaine, selon lui, ce n'est pas en se retirant du débat ou en tenant des propos plus sobres à l'endroit du gouvernement que les élus municipaux vont mériter plus de respect.

«La prudence dans les propos n'a jamais été, en bout de piste, très rentable», a-t-il opiné.

MESSAGE IMPORTANT

Un détour qui vous rapportera \$\$\$



Pour dédommager la clientèle dû aux travaux public devant le magasin, on vous offre un escompte

Spécial 20% DE RABAIS sur toute la marchandise sans exception

Rentrez... avec classe

Secrétaire/étagère

19 x 35 po.

59⁹⁵\$

Lampe halogène

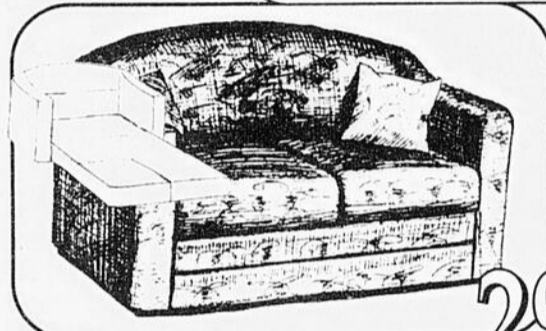
Blanc

29⁹⁵\$

Chaise secrétaire

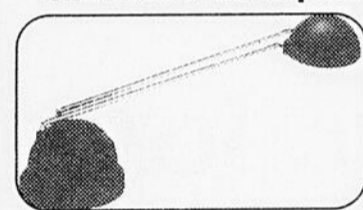
(Choix de couleurs)

49⁹⁵\$



Causeuse-lit disponible 5 couleurs

299⁹⁵\$



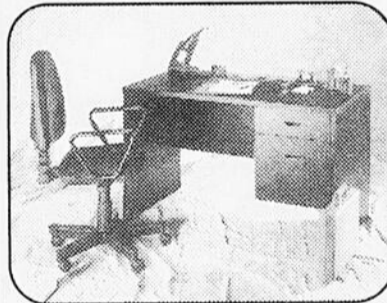
Lampe halogène

29⁹⁵\$



Chaise ergonomique

79⁹⁵\$



Secrétaire

24" x 48" avec tiroir et filière noir ou blanc

149⁹⁵\$

Chaise secrétaire avec bras

199⁹⁵\$

Secrétaire et étagère

24" x 48"

Poignées différentes

139⁹⁵\$



Montre gratuite

dix Versions

LES spécialistes

DU MEUBLE

1685, boul. Talbot Chicoutimi, 545-4010 Edifice Potvin Tremblay Face au raquetball

PRÊT À EMPORTER

Alma tient à une usine de cogénération

par Louis Tremblay

ALMA (LT) - Le Comité socio-politique de la ville d'Alma demande à Hydro-Québec de retenir le projet de construction d'une usine de cogénération du groupe Zurn-Dynamis afin de relancer l'économie almatoise et assurer la survie de la papeterie Abitibi-Price d'Alma.

Le maire Jean-Maurice Harvey, qui préside le comité, a convoqué la presse à l'hôtel de ville, hier, afin de sensibiliser la population aux enjeux majeurs que représente ce projet. Cette intervention publique du maire Harvey pour sauver le projet évalué à 170 millions \$, fait suite à des informations divulguées par Hydro-Québec.

La société d'Etat a informé les autorités municipales qu'elle ne retiendra, lors de la dernière sélection des projets de cogénération, qu'une puissance installée de 750 mégawatts alors que la liste des projets retenus lors de la première sélection se chiffre à 1180 mégawatts.

« Bien que tous les projets retenus présentent des avantages comparables, celui d'Alma apparaît comme primor-

dial pour l'économie locale. La réalisation de cette usine revêt donc une importance capitale car elle permettra d'atteindre plusieurs objectifs visés par le Comité socio-politique », a indiqué le maire Harvey.

Ces objectifs regroupent la consolidation des 800 emplois de la papeterie Abitibi-Price, la présence à long terme d'une industrie majeure pour soutenir l'économie almatoise en plus d'une injection de 170 millions \$ lors de la phase de construction dans l'économie locale et régionale.

Le maire Harvey a poursuivi en soulignant que la réalisation de ce projet s'inscrivait parfaitement dans la notion de développement durable.

Le fonctionnement de l'usine permettra de récupérer des résidus ligneux des installations d'Abitibi-Price combiné avec le gaz naturel. Le comité municipal a rencontré, la semaine dernière, le vice-président régional d'Hydro-Québec, André Boily, afin de le sensibiliser à l'importance de ce projet pour Alma et la région. La ville accueillera avec enthousiasme une décision favorable d'Hydro-Québec.

Interrogé à savoir s'il n'était pas un peu tard pour faire ce genre d'intervention (Hydro-Québec annoncerait son choix au début octobre), le maire Harvey a répondu que toutes les démarches nécessaires avaient été faites.

Il n'y a toutefois pas eu d'intervention auprès du gouvernement du Québec pour influencer la décision des planificateurs d'Hydro-Québec. Le président de la société d'Etat, Richard Drouin, sera toutefois sensibilisé par les intervenants municipaux.

Il est important de rappeler que lors de la première présentation, le groupe américain Zurn n'avait pas été retenu par Hydro-Québec pour le projet almatois.

L'entreprise s'est alors associée au groupe Dynamis, une filiale du holding Sofati, présidé par l'homme d'affaires Michel Gaucher.

Le projet a par la suite été retenu lors de la pré-sélection. Les deux entreprises détiennent une bonne expertise dans ce genre de projet. Des centrales sont déjà en exploitation aux Etats-Unis.



DEMANDE - Jean-Claude Lusinchi et le maire d'Alma, Jean-Maurice Harvey, du Comité socio-politique, demande à Hydro-Québec de retenir le projet d'usine de cogénération pour la ville du Lac-Saint-Jean.

Construction en 93?

ALMA (LT) - La construction de l'usine de cogénération d'Alma, si Hydro-Québec retient le projet, pourrait être entreprise à l'été 1993 si le promoteur obtient les différentes autorisations environnementales.

Le promoteur Zurn-Dynamis envisage une mise en service de la centrale pour l'automne 1995. Selon la documentation présentée en conférence de presse hier, l'usine d'Alma produirait entre 97 et 120 mégawatts en plus de dégager 125 000 kilogrammes-heure de

vapeur. L'usine serait construite sur des terrains situés à proximité de la papeterie Abitibi-Price. Le brûleur géant installé pour chauffer l'eau dont la vapeur actionne la turbine serait alimenté de 500 tonnes par jour de résidus ligneux. Le gaz naturel servira de combustible pour maintenir la température.

Les avantages de ce projet, toujours selon le promoteur, sont nombreux. L'usine éliminerait des résidus en ce moment enfouis dans des sites. Elle fournirait à la papeterie

Abitibi-Price de la vapeur à un prix très avantageux en plus de représenter une source de production d'électricité fiable à très long terme.

La période de construction représente 400 000 heures-personnes de travail. L'exploitation de la centrale nécessitera une trentaine d'employés en plus des dépenses annuelles d'opération chiffrées à cinq millions \$ et dépensés en très grande partie dans la région. Il en est de même pour les 170 millions \$ investis dans la construction du complexe.

Cogénération à Dolbeau

Projet présenté à Domtar

par Lise Fortin

DOLBEAU (LF) - Le projet d'usine de cogénération de Dolbeau d'une valeur de 16 millions \$ sera présenté à la compagnie Domtar, d'ici 10 jours.

Le projet de cogénération de Dolbeau possède des avantages certains.

La présence des bouilloires à l'usine Domtar est un atout indispensable si on le compare à celui de Saint-Félicien.

L'usine de cogénération apportera, selon Guy Godbout, une économie appréciable. Un autre intéressé est également dans le dossier, il s'agit du groupe Novergaz.

Le projet d'usine de cogénération fait partie du plan de survie de l'usine Domtar de Dolbeau. La compagnie pourra

ainsi vendre son écorce et revendre l'électricité à des prix concurrentiels.

Dossier Gaston Perron

Le comité de développement de Dolbeau (CDD) n'a pas l'intention de prendre position dans l'embauche de Gaston Perron par le Contrat de relance pour les villes de Dolbeau et Mistassini. Il faut, selon Guy Godbout, garder le dynamisme du milieu.

« On ne dénonce pas la capacité de l'individu mais la politique entourant cette histoire », de dire Godbout.

Il considère que la consultation aurait pu être meilleure. Cette réaction du milieu était prévisible, selon lui, puisque le maire de Dolbeau, Camille Lupien, et son conseil était en désaccord.

LISTE DES 16 GAGNANTS DU CLUB Multi•points

TIRAGES DES 21 et 28 août, 4 et 11 septembre 1992

Voiture Geo Metro

21 août 1992: Colette Lecomte - Banque Nationale
28 août 1992: Camil Maheux - Club Multi•points

Voiture Mazda 323

4 sept. 1992: Normand Marcoux - Banque Nationale
11 sept. 1992: Claudette Girard - Banque Nationale

Croisière Royal Caribbean

21 août 1992: Raynald Dambroise - Master Card Or
28 août 1992: Colette Trambly - Vidéotron
4 sept. 1992: Diane Poirier - Banque Nationale
11 sept. 1992: Jocelyne Beaumont - Club Multi•points

Forfait vacance Sandals - Montego Bay

21 août 1992: Jean Béliveau - Master Card Or
28 août 1992: Denise Lacasse - Banque Nationale
4 sept. 1992: Brigitte Dargis - Master Card Or
11 sept. 1992: Lucien Gagné - Banque Nationale

1000\$ en BONS D'ACHAT du CLUB Multi•points

21 août 1992: Christian Simard - Banque Nationale
28 août 1992: Louise Auger - Banque Nationale
4 sept. 1992: Nancy Landerwyn - Club Multi•points
11 sept. 1992: Guy Viens - Banque Nationale

C'EST SEULEMENT LES MEMBRES QUI GAGNENT!

Devenez membre en composant de Montréal le 251-8688 ou sans frais le 1 800 563-8688



Les règlements relatifs aux tirages sont disponibles chez Club Multi•points Ltée, 5560 Chauveau, Montréal (Québec) H1N 1G9

Le comité pourrait mettre fin à ses activités

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Si personne ne manifeste le désir de prendre une part active dans l'organisation Parents-Secours Chicoutimi/Valin, il y

a de fortes chances pour que le comité soit dissous incessamment et de façon définitive.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, des membres du comité exécutif Parents-Secours Chicoutimi/Valin ont

fait savoir que s'ils ne trouvaient personne pour agir dans le comité ils se verraient dans l'obligation de dissoudre l'organisation.

L'organisation a effectivement besoin de membres pour

oeuvrer dans le conseil d'administration de Parents-Secours. «Nous avons besoin de gens pour s'occuper de l'administration et non pas uniquement de gens qui veulent poser une affiche arborant le logo Parents-Secours sur leur fenêtre», peut-on lire dans le communiqué. Les personnes qui désirent faire partie de l'organisation peuvent s'adresser aux numéros suivants: 545-7503 ou 543-1834.

Le programme Parents-Secours, c'est un mouvement dont l'objectif est de rendre les rues

sécuritaires pour nos enfants. L'élément essentiel du programme est l'affiche blanche et rouge d'une dame qui tient la main d'un enfant. Celle-ci doit être placée bien en vue dans une fenêtre à l'avant de la maison. C'est le symbole de protection pour les enfants, la garantie d'aide par un adulte dévoué.

Cette affiche indique aux enfants quels sont les foyers où ils peuvent aller s'il y a une bataille dangereuse dans la rue, s'ils sont malades, suivis, agressés ou blessés.

Contamination à l'Ascension

Les gens ne lâchent pas

L'ASCENSION (LT) - Le Comité du désastre écologique de l'Ascension poursuit son combat et organise ce soir un cinq à sept sur les terrains du site d'enfouissement sanitaire contaminé de la MRC Lac-Saint-Jean.

cueillette des déchets respecte maintenant les horaires d'ouverture du site. La MRC aurait

même mis de la pression sur l'entrepreneur responsable de la gestion du site.



Louis Tremblay

La manifestation a pour objectif de rappeler aux politiciens que la population de l'endroit n'a pas l'intention d'accepter des délais importants avant qu'une correction soit apportée aux problèmes d'écoulement des eaux du site.

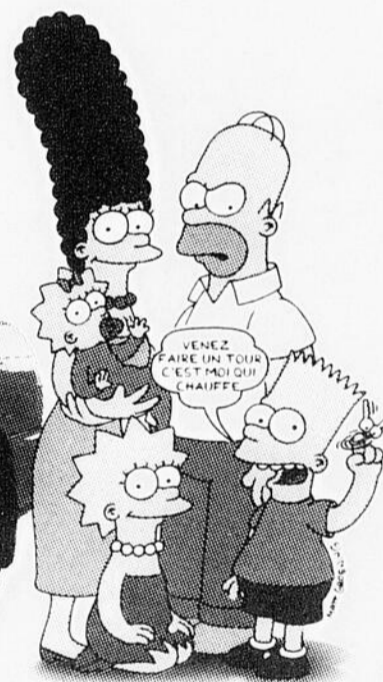
«Nous allons organiser ce genre d'activités tant et aussi longtemps que les gouvernements ne présenteront pas un échéancier définitif pour la réalisation des travaux de correction. Il faut éviter que la MRC et le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), se lancent la balle et retardent les travaux de correction», affirme Jean Renaud, président du comité.

Des résidents de l'Ascension ont découvert, au cours des derniers jours, que l'écoulement des eaux contaminées dans la rivière Péribonka allait en augmentant. Il devient donc impératif selon Jean Renaud d'accélérer les démarches pour en arriver à une solution définitive.

Interrogé sur le financement des travaux évalués à 10 millions \$, M. Renaud répond que ce seront les contribuables qui auront à défrayer la note, que l'argent provienne du MENVIQ ou de la MRC.

Ce dernier a toutefois admis que depuis la visite du comité à la séance régulière de la MRC Lac-Saint-Jean, des améliorations ont été constatées. L'entrepreneur responsable de la

La toute nouvelle Corolla de Toyota.



Une heureuse nouvelle dans la famille.

Depuis 25 ans, la Toyota Corolla est appréciée et aimée par toutes les familles. Aujourd'hui, la toute nouvelle Corolla a une panoplie d'heureuses nouvelles pour la famille moderne.

Heureuse nouvelle n° 1: l'espace supplémentaire. Cette Corolla est la plus imposante de toutes. Plus d'espace pour vos jambes, vos épaules, vos pieds et votre tête.

Heureuse nouvelle n° 2: plus de sécurité. Cette Corolla vous offre plus de tranquillité d'esprit que jamais. Avec son système de retenue

supplémentaire (SRS) à coussin d'air côté conducteur, ses barres d'impact latérales, son système ABS (antiblocage des freins) disponible et ses zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière, vous vous sentirez très protégé.

Heureuse nouvelle n° 3: moins de bruit. Des matériaux d'isolation du bruit, l'acier réducteur de vibrations et les supports hydrauliques du moteur vous mettent à l'abri du bruit et des vibrations.

Heureuse nouvelle n° 4: performance accrue. Le moteur multi soupapes de la nouvelle Corolla

est plus puissant et plus économique que jamais. Un moteur de 1,8 litre, 115 ch est aussi disponible.

Heureuse nouvelle n° 5: valeur accrue. Si vous donnez au terme «valeur» le sens de fiabilité et de durabilité, s'il signifie que vous en voulez plus pour votre argent maintenant et plus tard, vous avez bien défini la Corolla et le sens des valeurs Toyota.

Faites l'expérience de toute la gamme des nouvelles Corolla familiales et berlines 1993 chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même. Et amenez la famille!



Accidenté(e)s du travail

Acci-conseil est un service privé de consultation qui vous permettra de vérifier et de vous informer sur tous les aspects de votre dossier. Mon expérience de travail à la CSST vous assure d'un service spécialisé. Pour une consultation, téléphonez:

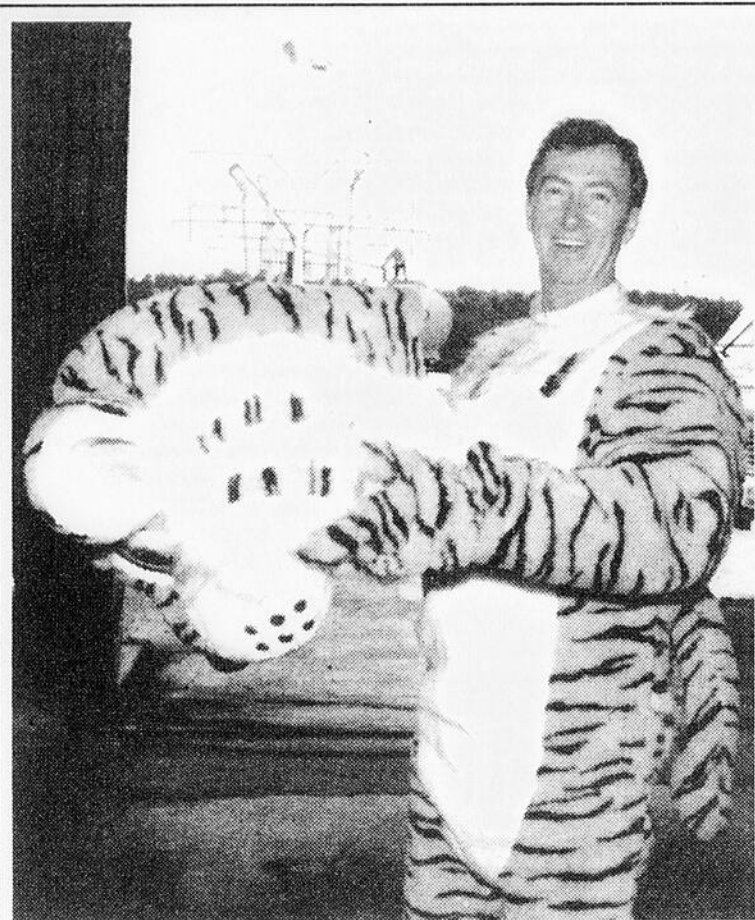


ACCI-CONSEIL

690-2498

(lundi au samedi)

Fourre-tout



Bouffon en cravate chez ESSO

Pierre Daunais, administrateur délégué de ESSO, dans la région, se plaît à dire que son travail est une « job » de bouffon en cravate. Samedi dernier, lors d'une rencontre de formation en sécurité et de prévention des incendies, il l'a prouvé. Aucun employé ne voulait endosser le costume de la mascotte des pétrolières ESSO. Pierre, a donc joué au tigre. En passant, la multinationale cherche un nom à sa mascotte. Pierre, ça serait une bonne idée...



FLEURISTES — Chicoutimi-Nord Fleuriste vient d'aménager dans de nouveaux locaux au 2108, boulevard Tadoussac dans le secteur nord de Chicoutimi. Les propriétaires, Jocelyne et Isidore Savard et toute l'équipe invitent la population à venir les rencontrer dans leurs nouvelles installations.



VILLE FLEURIE — Félicitation à ceux qui ont réalisé l'aménagement paysager de l'Hôtel de ville de Roberval qui a mérité le 1er prix dans la catégorie Edifice public dans le cadre du concours Ville fleurie.

En bavardant

• La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) informe les citoyens de Roberval que le Centre de service et de la Division du contrôle du transport routier occupera de nouveaux locaux à compter du 5 octobre prochain. Les bureaux seront situés au 1221, boulevard Saint-Dominique à Roberval.

Les services seront maintenus dans les anciens locaux, jusqu'au 2 octobre à 16 h 30.

• La compagnie Gillette vient de lancer une nouvelle gamme de produits de toilette pour homme. La présentation est nouvelle, les contenants ont un bouchon-distributeur innovateur, et tous répandent le parfum exclusif, «Cool Wave» de Gillette.

Gillette a consacré trois ans de travail et 75 millions \$ pour mettre au point cette gamme de produits qui comprend trois catégories: les produits de présilage, les désodorisants (éliminent les odeurs) et antisudorifiques (éliminent la transpiration), et les revitalisants après rasage. Gillette a demandé à déposer plus de 20 brevets pour protéger les nouvelles techniques utilisées par elle. Les femmes n'ont plus qu'à se servir de leur sens olfactif pour profiter de ces nouveaux parfums.

• Françoise Boissonneault, l'ancienne propriétaire de l'entreprise «Allo à la Bouche», le traiteur qui avait, par suite d'une mauvaise plaisanterie, livré des repas à la Ville de Chicoutimi sans que cette dernière en ait fait la demande, a entrepris une nouvelle carrière.

Elle occupe, depuis la mi-août, les fonctions de représentante pour l'entreprise Magie Formes, spécialisée dans le design industriel et commercial. On lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle carrière.

• Interculture Canada vient de recommander à Alcan les quatre candidats qui bénéficieront, en 1993-94, d'un séjour à l'étranger dans le cadre du programme «Alcan Intercul-



Françoise Boissonneault

ture Canada». Il s'agit de Nathalie Morin, de Chicoutimi secteur nord (fille de Gérard Morin, contre-maitre au Roberval Saguenay) et de Myriam Tremblay de Chicoutimi (fille de Raymond Tremblay, surintendant au centre de coulée de l'Usine Grande-Baie). Toutes deux partiront, l'an prochain, vers la destination de leur choix: l'Australie dans les deux cas, pour y vivre et y étudier pendant 12 mois. Bon voyage.

• La maison d'édition le Novalis, une division du groupe Unimédia, est fière d'ajouter à son catalogue de la rentrée «Un Noël de carton», une magnifique crèche à découper pour les jeunes de 6 à 12 ans. Claude Lafortune, personnage bien connu de la télévision, en collaboration avec sa fille Frédérique, ont assuré la conception et la réalisation de cet album.

Grâce au partenariat dynamique des Editions du Signe de Strasbourg en France et de son directeur Christian Riehl, cet album a été réalisé avec des éditeurs d'un peu partout à travers le monde. Tiré à plus de 170 000 exemplaires et traduit en six langues, il sera distribué dans plusieurs pays.

• La Régie des rentes du Québec rappelle que les chèques d'allocation familiale et d'allocation pour jeune enfant sont maintenant émis tous les trois mois. Le prochain chèque trimestriel sera émis en novembre. Les bénéficiaires ne recevront aucun paiement en septembre s'ils n'ont pas fait de demande écrite pour recevoir leurs allocations par dépôt direct ou par chèque mensuel.

• Le Service aux étudiants de la Télé-université invite la population à assister à une rencontre de présentation des nouveaux programmes. La rencontre aura lieu le lundi 28 septembre 1992 à 19 h 00, à l'Hôtel le Montagnais de Chicoutimi. Plus de 20 000 adultes choisissent chaque année, la Télé-université et depuis 1972, plus de 10 000 personnes ont été diplômées.

• Le programme «Projets municipaux de mise en valeur du patrimoine» du ministère des Affaires culturelles a versé des subventions totalisant 98 800 \$ à six municipalités et organismes en patrimoine du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les musées de Lac-à-la-Croix, Louis-Hémon et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Ville d'Hébertville, la maison-musée Arthur Villeneuve et la Ville de Jonquière se partageront la subvention.

Les plaisirs du bâillement

Vendredi dernier, je me suis blessé aux côtes en jouant au hockey. Une partie amicale entre copains, sur l'heure du dîner. Le contact et la mise en échec sont interdits. Mais comme on ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs, une collision avec un joueur adverse m'a valu un bon coup de coude dans les côtes. J'en ai perdu le souffle.

En fin d'après-midi, je me dirige à l'urgence de l'Hôpital de Chicoutimi. J'avais de la misère à respirer et de la difficulté à bouger. Chances dans ma malchance, il n'y a pas un chat dans la salle d'attente de l'urgence. Au bout d'une demi-heure,



Roger Blackburn

j'avais consulté le médecin, fait prendre mes radiographies et j'avais reçu mon diagnostic: contusions aux côtes. Rien à faire. Je suis parti avec une prescription de codéine et le souffle court. Pas vu d'engorgement dans la salle d'urgence.

Imaginez-vous que ça fait six jours que je n'ai pas réussi à bâiller. Jamais je n'aurais cru que le bâillement pouvait être un plaisir de la vie si essentiel. Il suffit d'en être privé pour l'apprécier.

J'avais la mauvaise habitude, par le passé, de placer mon doigt dans la bouche ou sur les joues de mes proches qui se préparaient à bâiller. Ils me sacraient tous une claque sur la main en me disant que c'était choquant de manquer leur bâillement. Moi, je riais en surveillant la prochaine occasion.

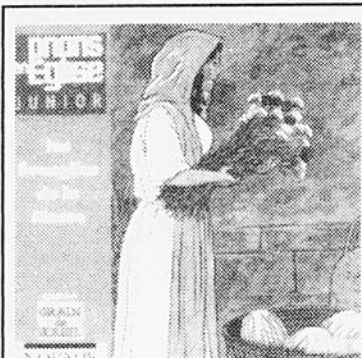
Maintenant, je les comprends. Je vous jure sur mes côtes que je ne recommencerai plus. J'ai tellement hâte de bâiller à fond. Il me semble qu'il me manque quelque chose d'essentiel.

Bal dansant

L'Association québécoise de la fibrose kystique organise un bal dansant au profit de la Fondation canadienne de leur organisme, le samedi 3 octobre prochain, à l'Hôtel le Montagnais de Chicoutimi, à compter de 20 h 30.

L'événement, sous la présidence d'honneur de la députée Jeanne Blackburn, est organisé en collaboration avec les Services des loisirs de Jonquière et Chicoutimi.

En après-midi, à l'intérieur du centre commercial Place du Saguenay, les danseurs de l'Atelier de danses sociales du Saguenay, sous la direction de M. André Guay, effectueront des démonstrations de danses Rock, Rap et de danses sociales. C'est à 13 h 30. Toute la population est invitée à y assister.



Prions en église pour les jeunes

A compter de la mi-octobre, la maison d'édition Novalis lancera un Prions en Église Junior. Sa vocation sera d'aider les jeunes à mieux comprendre la messe et à y participer activement avec leurs parents. Cet outil d'accompagnement est adapté aux goûts et aux besoins des jeunes.

Tremblay doit cesser la coupe à blanc

LA BAIE (YB) - La municipalité de Ville de La Baie, enjoint l'exploitant forestier Jean-Yves Tremblay de cesser toute coupe à blanc, de se conformer au règlement municipal et de respecter les directives qui lui ont été acheminées récemment concernant le plan de la coupe d'arbres sur son lot situé au Cap à l'Ouest.

Les élus municipaux baieriverains qui ont étudié de près ce dossier pendant quelques semaines ont signifié claire-

ment leurs intentions d'obliger l'exploitant à se conformer aux directives émises s'il désire poursuivre l'exploitation de son lot, explique en entrevue le maire Claude Richard.

Avant d'en venir à une telle décision, ajoute-t-il, la municipalité a commandé une étude auprès de la Société sylvicole du Saguenay visant entre autres à déterminer la valeur du terrain boisé de l'exploitant, la valeur marchande du bois encore sur pied de même que

le volume de la matière ligneuse prélevée avant le 14 juillet dernier.

Cette étude a révélé notamment que la propriété de Jean-Yves Tremblay est un milieu très fragile et que le site peut être exploité seulement si l'on applique un plan de bonne gestion du site, si l'on utilise une méthode de coupe bien précise, et si l'on récolte moins de 30 pour cent du volume ligneux dans la majorité des secteurs d'opération.

ne soient pas pillés. Nous devons tenir compte de tous ces aspects du problème», indique le maire.

Ville de La Baie a-t-elle envisagée une somme monétaire visant à compenser l'exploitant forestier pour le fait qu'il ne peut récolter aussi largement qu'il le désire la matière ligneuse de sa propriété? «M. Tremblay a bien lancé des chiffres comme 200 000 \$, 100 000 \$ ou 50 000 \$ mais il n'y a pas eu de demande formelle de compensation.»

Qu'advient-il si l'exploitant visé ne se conforme pas à ce qui lui est enjoint? «Nous aviserons en temps et lieu. Jusqu'à maintenant, M. Tremblay a démontré une bonne collaboration pour que l'ensemble des parties puissent parvenir à trouver un terrain d'entente.»



Claude Richard

Course à la mairie

Le vice-président du MAP 2000 candidat

LA BAIE (YB) - Le vice-président du Mouvement d'action populaire (MAP) 2000 de Ville de La Baie, Réjean Larouche, devient le troisième candidat à solliciter les faveurs de l'électorat dans la course à la mairie le 1er novembre prochain. Les deux autres candidats sont le maire et conseiller sortants Claude Richard et Michel Bergeron.

La «machine à rumeurs» qui tourne à plein régime en période électorale fait progressivement place à une réalité bien concrète.

Font partie de cette réalité les candidats en lice suivants: quartier numéro 1: J. Aurèle Pelletier, Laurier Lavoie et Christiane Simard, quartier numéro 2: Georges Lafond, Gerry Brunet, quartier numéro 3: Gilles Delisle, quartier numéro 4: Guy Bolduc, quartier numéro 5: Marie Tremblay et Louis-Clément Tremblay, quartier numéro 6: Rosaire

Dufour et Robert Emond, quartier numéro 7: Carole Lapointe-Simard et Marc Saint-Pierre, et quartier numéro 8: Marcel Lachance et Jean-Eudes Simard.

Rappelons que les candidats intéressés à briguer les suffrages de leurs concitoyens ont jusqu'à vendredi le 9 octobre pour déposer leur bulletin de candidature officielle au bureau des élections.

Si vous êtes membre du CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

04923375

Sinon composez sans frais le 1-800-563-8688

Garage en toile synthétique

TEMPO —Entièrement démontable
—Structure complètement de métal

PORTES À CHAQUE EXTRÉMITÉ

NOUVEAU GRAND SPÉCIAL ABRI DU NORD
Modèle 11'x16'
Prix courant: \$675

\$399

Rabais offerts sur les autres modèles

Aussi disponibles

- hauteur 7.5 pieds pour camionnette
- autres grandeurs offertes jusqu'à 60 p
- garage double disponible (largeur 16'x18' ou 20') (longueur 16' à 40')

Spécial valide jusqu'au 30 décembre 1992

Nouveau Tempo-Lo idéal sur pavé uni

LIVRAISON GRATUITE au Saguenay-Lac-St-Jean

Léonce Lapointe Auto enr.

Rond Point, boul. Talbot
Chicoutimi, tél.: 690-1875

Tél.: sans frais 1-800-567-9961 Alma Dolbeau etc.

LUNETTERIE NEW LOOK, C'EST VRAI

LUNETTERIE NEW LOOK

Le vrai 2 pour 1 de Lunetterie New Look s'applique sur tous les verres et toutes les montures en magasin, incluant les plus grandes marques: RODIER, GAP, BIANCO, FENDI, FAÇONNABLE, MCM, etc.

Évitez les intermédiaires; Lunetterie New Look importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles. Examen de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

CHICOUTIMI Place du Royaume 696-0844	ALMA Carrefour Alma 662-6515	ÉGALEMENT À	VILLE ST-LAURENT	LORETTEVILLE	TROIS-RIVIÈRES	ST-JÉRÔME
			MONTRÉAL	ROSEMONT	DRUMMONDVILLE	GATINEAU
			LAVAL	QUÉBEC	ST-HYACINTHE	RIMOUSKI
			POINTE-CLAIRE	SAINTE-FOY	SHERBROOKE	VICTORIANVILLE
			GREENFIELD PARK			

Situation d'urgence

Le protection civile bien mieux préparée

JONQUIERE (RGT) — La région est beaucoup mieux préparée qu'en 1988 pour faire face à une situation d'urgence telle celle qu'avait provoquée le tremblement de terre du 25 novembre, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, même si les dirigeants régionaux de la protection civile ne peuvent rien promettre à ce sujet.



Rémi-Gilles Tremblay

«On est jamais entièrement prêt. C'est pour ça qu'on se prépare et que les exercices prennent une telle importance», soulignait hier, en conférence de presse, Normand Henri, le directeur du Comité régional de sécurité civile.

La douzaine de membres du comité ont effectivement pris part, mardi et mercredi, à ce qui constituait leur premier exercice théorique de mobilisation en cas de catastrophe.

Ce genre de mise en situation permet, selon le directeur du comité, de développer «des réflexes qui vont faire en sorte que ça devrait se passer mieux qu'en 88. Mais on ne peut pas donner d'assurance, a-t-il pris soin de préciser, parce qu'il y a trop de facteurs à gérer».

M. Henri répondait ainsi à certains représentants des médias qui craignent que, comme ça s'était passé lors du tremblement de terre «de la Sainte-Catherine», un climat de panique ne s'installe au plan des communications et qu'il soit toujours aussi difficile de bien informer la population.

Il a cependant précisé que le comité était composé de gens provenant de divers secteurs d'activités, dont celui des communications, et qu'une information efficace était prévue au plan d'intervention.

En fait, le comité fait appel à des représentants de divers ministères — Conseil exécutif, Agriculture, pêcheries et alimentation, Environnement, Sécurité publique, Santé et services sociaux, Transports, Communications, Énergies et ressources, Affaires municipales — et de la Sûreté du Qué-

bec, tandis qu'un coordonnateur municipal s'y greffe lors des mesures d'urgence.

Du pain sur la planche

Depuis la création du comité, il y a environ trois ans, beaucoup de travaux s'est effectué dans l'ensemble de la région, de telle sorte qu'on peut maintenant affirmer que le Saguenay-Lac-Saint-Jean figure parmi «les plus avancées au Québec quant à la planification des interventions en cas de sinistre», a souligné M. Henri.

Ainsi, cinq types de menaces majeures ont été identifiées, sur lesquelles on se base afin d'établir autant de plans d'intervention.

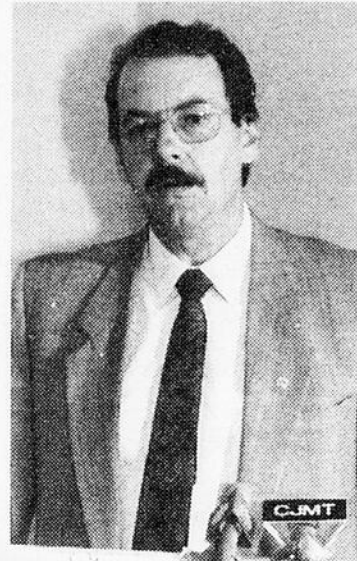
En tête de liste, on retrouve les séismes tels les tremblements de terre, tandis que les avaries de barrages sont envisagées en second lieu. Vient ensuite les feux de forêt, les déversements de matières dangereuses et enfin les phénomènes naturels tels les tornades, les tempêtes, les pluies diluviennes ou autres.

Jusqu'à maintenant, un seul des cinq plans d'organisation

et de coordination est sur le point d'être déposé. Celui relatif aux tremblements de terre devrait effectivement être connu le 16 octobre. Quant au plan relié aux avaries de barrages, il est actuellement en développement et les travaux sont déjà avancés.

Par ailleurs, 1993 a été fixé comme délai pour la confection des plans destinés à guider les interventions en cas de feux et de déversement de matières dangereuses, tandis que les phénomènes naturels feront l'objet d'un plan prévu pour 1994, ce qui ne signifie par pour autant que la région soit sans ressource d'ici à ce temps-là, a tenu à préciser Normand Henri.

Selon ce dernier, si des catastrophes se produisaient avant que les plans d'intervention régionaux ne soient complétés, M. Henri a souligné que d'autres régions élaborent également de tels outils et que l'on pourrait, le cas échéant, emprunter le fruit de leur travail et l'adapter à la situation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À l'inverse, la région pourrait leur rendre le même service dans les champs où le travail est complété.



DIRECTEUR — Normand Henri est directeur du comité régional de la sécurité civile.

Samedi dernier se déroulait le tournoi de golf des employés(es) du Progrès du Saguenay

en voici quelques images...

Club de Golf Le Ricochet

L'équipe gagnante



Avec un total de 55 (double parcours normale 27), Roger Châteauneuf et Marc Simard méritaient la palme. Sur la photo Roger Châteauneuf reçoit son prix des mains de Christian Tremblay l'un des organisateurs de ce tournoi.



La soirée



Sur la Marjolaine

SOLitaire

Magnifique performance de notre confrère de travail Roger Balckburn. Bravo Roger!

C'est un départ

La direction tenait à souligner le départ de Jasmin Gilbert au Soleil de Québec en lui offrant un cadeau qui lui permettra sans doute de garder le contact..



Un gros merci à nos commanditaires: Brasserie Labatt, Sears, Gertrude Belley fleuriste, Multisodas, Le Soleil, et le Progrès du Saguenay.

Le « Yes » montre bien une certaine mentalité

par Pierre Roberge

LAVAL (PC) — Selon une tête d'affiche du Non, Lucien Bouchard, le Yes unilingue affiché mardi à Ottawa, au lancement de la campagne référendaire, est révélateur de la véritable vision dans le camp du Oui.

«Je ne crois pas que ce soit de la malveillance. Tout naturellement, dans leur camp, ils voient le pays comme ça. Pour eux c'est le Yes du Canada contre le Non du Québec», expliquait aux reporters M. Bouchard après avoir pris la parole mercredi, devant la Chambre de commerce de Laval.

«Ca peut arriver à tout le monde, une pelure de banane

pareille. Mais celle-là, c'en est toute une», renchérit le chef du Bloc québécois.

A la première question de son auditoire lavallois, portant sur les «mille et un problèmes qu'amènerait l'indépendance», M. Bouchard a répondu: «Vous présumez qu'il y aura l'indépendance advenant la victoire du Non. Mais il appartiendra au peuple de décider d'abord.»

Si plus tard l'indépendance est choisie, enchaîne M. Bouchard, «il y aura des questions à régler sur la monnaie, le partage des actifs et de la dette. Mais ce sera un débat, un seul et un vrai.»

Dans son allocution, il avait affirmé qu'«un Non du Québec ne sera pas une panacée mais

ça lui laissera toutes ses portes ouvertes, alors qu'un Oui visserait le couvercle pour longtemps sur ses aspirations.»

Si le Non prévaut le 26 octobre, «nous aurons alors de vraies discussions avec nos amis du Canada anglais. Et pour la souveraineté, ce sera le temps de décider la prochaine fois.»

Humeur anglophone

A une question sur «l'attitude du Canada anglais si ce doit être le Non», le député fédéral souverainiste de Lac-Saint-Jean croit que «le soir du résultat, ils ne seront pas de bonne humeur.»

«Mais le lendemain, ils vont nous respecter plus et nous

écouter sérieusement à la table de négociations. Parce que rien ne s'est jamais fait sans un vrai réaligement des rapports de force.»

Le président de la Chambre de commerce de Laval, Robert Lefebvre, évoquant «l'absence de données économiques sur une question aussi importante», a tenu à dire que «notre organisme n'a pas pris position dans ce débat référendaire. Nos membres sont de toute allégeance et nous allons bientôt offrir notre tribune au camp du Oui.»

Lucien Bouchard a réfuté la comparaison de Benoit Bouchard qui, pour le camp du Oui, assimile l'entente de Charlottetown à un accord de principe en relations de travail, que la base est invitée à accepter et dont des «spécialistes» vont ensuite fixer les modalités.

«La vraie signature, réplique le chef du BQ, c'est toujours celle de la convention collective. A ce stade-ci une entente de principe, ça ne veut encore rien dire. Vraiment Benoit est un peu mêlé dans ses comparaisons.»

Lucien Bouchard a également dénoncé «l'instabilité chronique inscrite dans cette entente, ce serait un oui au chaos constitutionnel. C'est comme la tapisserie que Pénélope (dans l'Odyssée d'Homère) n'a jamais terminée, afin de renvoyer ses prétendants au lendemain. Nous y passerions notre temps.»



RENCONTRE - Lucien Bouchard affirme que si le Non prévaut le 26 octobre, le Québec aura alors de vraies discussions avec le Canada anglais.

Devant une poignée d'étudiants

Beauchamp choisit le réalisme

par Rollande Parent

MONTREAL (PC) — Le président du Regroupement économique et constitution, Claude Beauchamp, a mis en garde, hier, ceux qui seraient tentés de voter non au référendum du 26 octobre dans le but de forcer une autre ronde de négociations constitutionnelles.

«Cette entente-là a été conclue après de longues et difficiles négociations parce qu'il fallait aller chercher l'unanimité. Ceux qui pensent qu'on peut retourner à la table de négociations le lendemain (d'un Non majoritaire) fabulise (sic)», a-t-il fait valoir devant une vingtaine d'étudiants de l'Université de Montréal, hier.

A quelques pas de là, le chef péquiste Jacques Parizeau avait attiré quelque 750 étudiants, lundi.

M. Beauchamp prévoit qu'«au lendemain du Non, on se retrouverait dans une situation politique incertaine et il serait impossible de reprendre les discussions non par man-

que de volonté politique mais parce que commencera la période préélectorale au niveau fédéral.

«Le gouvernement fédéral ne pourrait pas entreprendre une nouvelle vaste ronde de négociations. Et après l'élection fédérale qui va avoir lieu en 1993, on va tomber en période préélectorale au Québec ce qui empêcherait la tenue de négociations à l'échelle du Canada jusqu'à ce que les résultats soient connus.»

M. Beauchamp a recommandé aux étudiants de prendre ce qui était offert plutôt que de croire aux mirages.

«Ce n'est pas plus que ça, mais ce n'est pas moins que ça. Ça règle un certain nombre de choses et ça donne un mécanisme pour régler ce qui reste à l'être», a-t-il soutenu.

Par la suite, M. Beauchamp a dit à son mince auditoire de bien mesurer les conséquences qu'aurait un Non sur leur avenir.



Idee pas brillante

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Santé et organisateur du comité du Oui, Marc-Yvan Côté, ne trouve pas «brillante» l'idée du comité fédéral du Oui de s'afficher uniquement en anglais lors du lancement de la campagne référendaire mardi à Ottawa.

Le Non en Ontario

TORONTO (PC) — Alors que le Non est en marche depuis une semaine au Canada, le comité du Oui en Ontario ne démarre pas sa campagne avant la semaine prochaine.

Au bureau du premier ministre ontarien Bob Rae, on a expliqué hier que des problèmes d'horaires — l'impossibilité de réunir tout le monde en même temps et au même endroit — ont empêché le comité de se mettre en branle cette semaine.

GIROUX • MAÇONNEX

Le partenaire idéal de votre confort

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU CHAUFFAGE



JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

F.X. Drolet vous a conçu un poêle aussi efficace qu'esthétique; un poêle de la nouvelle génération.

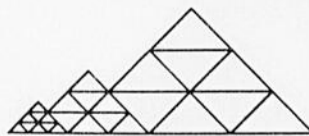
- Chambre à combustion de 1,5 pied cube
- Génère de 8 800 à 29 000 BTU à l'heure
- Chauffe une surface de 600 à 1 200 pieds carrés
- Nettoyage de la vitre réduit au minimum
- Monté sur piédestal pour élégance accrue
- Design moderne

- En option : ventilateur, thermodisque, pare-étincelles, bandes décoratives de portes.

DROLET HT 1200 de luxe *
659\$

Prix régulier : 850 \$
* Modèle standard à 559 \$

F.-X. DROLET



GROUPE GIROUX MAÇONNEX

Salle d'exposition
2223, Boul. St-Paul, Chicoutimi
549-7345

St-Bruno :
181, St-Alphonse, 343-2672

Dolbeau :
1250, Rte de la Friche, 276-0390

BRIQUES

BLOCS DE VERRE



Mazankowski aux Etats-Unis

Un Oui favoriserait l'économie

Par Marie Tison

WASHINGTON (PC) - Le ministre canadien des Finances Don Mazankowski a affirmé hier devant le Fonds monétaire international qu'un vote affirmatif au référendum du 26 octobre aura un effet positif sur les perspectives économiques du Canada.

Dans un discours prononcé devant les représentants des 172 pays membres du FMI, dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'organisation, M. Mazankowski a rappelé que la stabilité politique constituait un des éléments essentiels de la stabilité et de la croissance économique.

Il les a informés que les autorités canadiennes avaient conclu une entente historique pour renouveler la constitution du pays, et qu'elle fera l'objet d'un référendum le 26

octobre prochain.

«L'approbation de l'entente aura un effet positif sur nos perspectives économiques en renforçant notre union politique et économique», a-t-il déclaré.

M. Mazankowski a toutefois soutenu que la croissance économique décevante du Canada reflétait dans une large mesure ce qu'il a qualifié de «malaise économique global».

«La piètre performance économique des pays industrialisés a clairement eu un impact négatif sur le Canada», a-t-il affirmé.

Il a cependant déclaré que le Canada était bien placé pour profiter d'une amélioration de l'activité économique mondiale parce qu'il avait mis en place tous les éléments nécessaires à une reprise. Il a fait valoir que le Canada travaillait

continuellement à restructurer son économie et à réduire son déficit.

Il a soutenu que le renouvellement de la constitution canadienne, combiné à une reprise économique dans le reste du monde industrialisé, laissait présager un retour à une croissance économique soutenue et à la prospérité.

Devises canadienne

Aux journalistes, le ministre canadien des Finances a affirmé que les récents déboires de la monnaie canadienne était surtout dus à la volatilité et à l'incertitude des marchés européens, mais il a admis que l'approche du référendum canadien pouvait avoir un rôle à jouer dans cette situation.

Il s'est dit confiant de voir les Canadiens ratifier l'Accord de Charlottetown. Il a expliqué que l'entente jouissait d'un appui important auprès des grands partis politiques et de

divers groupes d'intérêts, et que des comités pour le Oui se formaient dans toutes les circonscriptions.

Il a dit s'attendre à ce que la population ait une meilleure compréhension de l'accord, et «comprene que la prospérité est directement liée à l'unité et la stabilité politique».

«Si nous pouvons régler la question de l'unité et de la constitution, nous pourrions créer une économie plus forte au Canada», a-t-il soutenu.

M. Mazankowski n'a pas voulu commenter la possibilité que le Non l'emporte dans certaines provinces.

«Il y a bien des possibilités», a-t-il déclaré. On peut aussi avoir un ouragan.»

PROPOS — Le ministre Donald Mazankowski parlait devant le Fonds monétaire international à Washington. Il a été question du référendum comme on s'en doute.

Un vote positif

Québec n'embêtera plus

TORONTO (PC) — La seule façon de s'assurer que le Québec n'embêtera plus le reste du Canada avec ses demandes constitutionnelles est de voter Oui au référendum, estime l'ex-premier ministre de l'Alberta Peter Lougheed.

«N'oublions pas que la vraie motivation derrière l'accord de Charlottetown est la signature du Québec. Et quand on aura obtenu cette signature, ce sera fini», a déclaré M. Lougheed lors d'une conférence constitutionnelle organisée par la Faculté de droit de l'université York à Toronto.

Selon lui, si l'accord de Charlottetown passe, la question constitutionnelle ne reviendra pas sur le tapis avant un bonne douzaines d'années. «Même s'il y a de nouvelles demandes de la part de forces nationalistes minoritaires au Québec (sic), le reste du pays ne tolérera pas que le dossier constitutionnel redevienne une priorité», a-t-il ajouté.

Les remarques de M. Lougheed visent à faire contrepoids aux opinions exprimées récemment par l'ex-premier ministre Trudeau et le chef du Reform Party Preston Manning.

Ces deux derniers prétendent en effet qu'une victoire du Oui ne mettra pas fin aux chicanes constitutionnelles entre le Québec et le Canada.

M. Lougheed, qui connaît bien M. Trudeau pour avoir participé aux pourparlers de 1981 et 1982, n'a pas voulu s'attaquer aux commentaires de l'ex-premier ministre canadien publiés cette semaine dans les magazines Actualité et Maclean's.

Mais à l'endroit du chef du Reform Party Preston Manning, il a été plus virulent. Il a dit que sa proposition d'un moratoire de cinq ans sur la constitution était «fallacieuse».

Sénat

M. Lougheed a aussi tenté de disqualifier le Reform Party dans son opposition à la ré-

forme du sénat.

Il a fait valoir que la réforme contenue dans l'accord de Charlottetown constituait le maximum de ce que les gens de l'Ouest peuvent espérer.

«J'aurais voulu plus. Mais je ne m'attendais pas à plus», a-t-il déclaré.

Selon lui, si les «westerners»

votent Non au référendum, ils risquent de perdre les gains réalisés, car ces gains, a-t-il expliqué, ont été obtenus dans un contexte où l'unité canadienne était menacée.

L'ex-premier ministre albertain croit de plus que le nouveau Sénat sera véritablement efficace et puissant.

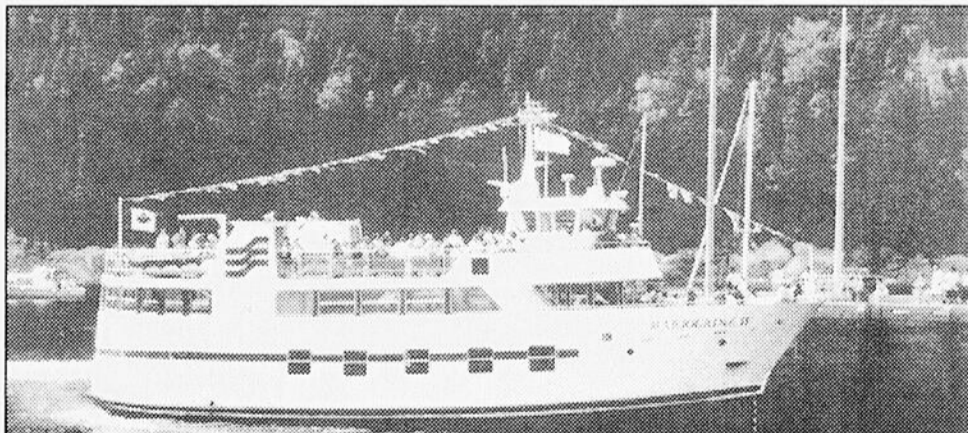
Croisière Marjolaine Inc.



VOUS OFFRE

Les samedis et dimanches

2 POUR 1



À compter du 12 septembre 92

DÉCOUVREZ LES COULEURS DE L'AUTOMNE

8H30:

Départ quai Chicoutimi

13H00 à 15H00:

Escale à Ste-Rose du Nord

17H00:

Retour quai Chicoutimi

Minimum 45 passagers

RÉSERVATIONS & INFORMATIONS:
543-7630 — 1-800-363-7248

Imaginez...

plus jamais
de lentilles
à nettoyer!



Voici la
lentille de contact
jetable

ACUVUE®
(etafilcon A)

Disposable Contact Lens

Johnson & Johnson

Pour un
essai gratuit



COUP D'OEIL
CLINIQUE VISUELLE

400, des Saguenéens
Chicoutimi
545-9391

Le vote doit porter sur le contenu de l'entente

MONTREAL (PC) — Le ministre Joe Clark invite les gens à voter non seulement sur le contenu de l'entente, mais en pensant aussi aux conséquences de leur vote. Car un Non du Québec pourrait être perçu par le Canada anglais comme un vote en faveur de la souveraineté.

Le ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark a lancé cet avertissement à l'occasion d'un discours qu'il prononçait devant le Club Rotary de Montréal, hier.

«Au Québec, un vote contre l'accord sera perçu comme un vote pour quelque chose d'autre, pour une espèce de souveraineté, pour une espèce de

séparation», a-t-il prévenu, en réponse à un membre du club qui l'interrogeait, lors d'une courte période de questions après son allocution.

Rappelant qu'il sillonne le Canada à de multiples reprises et soulignant qu'il traite du dossier constitutionnel de façon continue depuis plus de 18 mois, le ministre Clark a affirmé que «personne ne peut juger avec certitude de la réaction au Canada», advenant un rejet de l'entente constitutionnelle, le 26 octobre.

Il a également soutenu que «si la réponse est non, le reste du Canada éprouvera un sentiment de rejet analogue à celui que le Québec a déjà éprouvé», faisant référence sans doute au climat qui prévalait au Québec au lendemain du rejet de l'accord du lac Meech.

En anglais, il est même allé jusqu'à dire que si l'accord de Charlottetown ne passe pas, «notre chance de garder ce pays ensemble est plutôt mince».

Puisant à même son expérience de routier constitutionnel, il a livré son impression personnelle: «Je doute fortement qu'il y aura la volonté, hors du Québec, de commencer encore (la négociation). Je doute bien que ce sera possible pour nous de trouver encore cet esprit de compromis qui était autour de la table», a-t-il averti.

Le ministre s'est défendu d'utiliser des arguments de peur, en dressant un aussi sombre portrait des répercussions d'un éventuel Non à l'accord de Charlottetown. «Je ne suis pas ici pour semer les craintes ou la peur, ça n'a jamais été mon style. Mais j'ai une obligation d'honnêteté.»

Beyrouth

M. Clark a également dû clarifier ses propos concernant la référence qu'il avait faite à Beyrouth et au Liban, en début de campagne référendaire. Il affirme avoir été mal interprété: je ne voulais pas faire penser à la guerre, assure-t-il.

mais simplement donner un exemple de pays qui a déjà prôné la tolérance et le respect, et qui a perdu cette tolérance et ce respect. «J'ai été mal compris», a-t-il affirmé.

Il a souligné que justement, «la force de notre communauté», le Canada, est la tolérance. Il n'a pas dit, toutefois, qu'un Non à l'entente représentait une forme d'intolérance.

Le ministre a refusé de pousser plus loin son interprétation, après qu'un membre l'eût invité à dire ce que ferait son gouvernement si une seule province votait Non. Je refuse de répondre aux questions hypothétiques, a-t-il répliqué, répétant que son gouvernement vise une majorité de Oui à l'entente dans chaque province.

Après son allocution devant le club Rotary, le ministre Clark a visité les locaux du comité du Oui de la région de Montréal, à Ville St-Laurent.



CONTENU - Joe Clark a tenu à clarifier ses propos concernant la référence qu'il a fait à Beyrouth et au Liban. Il affirme avoir été mal interprété.



Clyde Wells votera Oui

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Même s'il ne participera pas à la campagne référendaire, le premier ministre Clyde Wells n'en votera pas moins «oui» le 26 octobre prochain.

«En admettant que le texte juridique est conforme à l'entente, je voterai oui», a assuré M. Wells, mercredi, devant les membres d'un club social.

Il a répété, cependant, qu'il ne fera campagne ni en faveur du oui ni en faveur du non et qu'il ne fera partie d'aucun comité chargé de promouvoir l'une des deux causes.

Conflit avec les fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Une semaine à peine après le lancement officiel de la campagne référendaire, le gouvernement fédéral s'est retrouvé en conflit avec ses propres employés, mercredi, à propos d'une lettre de recommandations aux fonctionnaires sur les choses à faire et à ne pas faire pendant la campagne. L'Alliance de la Fonction publique du Canada, le plus gros syndicat au gouvernement, s'insurge contre l'avertissement servi à ses 170000 membres, qui sont invités à faire attention à ce qu'ils feront et diront pendant la campagne.

Francophones de Colombie-Britannique

VANCOUVER (PC) — Un organisme parapluie représentant les francophones de la Colombie-Britannique a annoncé mercredi qu'il était en faveur de l'accord constitutionnel et qu'il participera à la campagne du Oui en vue du référendum national du 26 octobre.

«Nous croyons que l'accord est un compromis acceptable entre des points de vue divergents», a déclaré Mme Marie Bourgeois, présidente de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique.

«Il représente un progrès considérable en ce qui concerne certaines questions comme le droit à l'autodétermination des autochtones, la société distincte du Québec, la réforme parlementaire, la clause Canada et l'union économique et sociale.»

AVANT D'ÊTRE DÉPASSÉS

Retournez aux études avec une aide financière

SPRINT est un programme gouvernemental d'aide financière offert par l'entremise des caisses Desjardins.

SPRINT s'adresse aux travailleurs et travailleuses qui sont sur le marché du travail depuis au moins six ans et qui désirent suivre un programme de formation professionnelle au secondaire ou au collégial.

La formation entreprise dans le cadre du programme SPRINT doit totaliser au maximum 12 mois d'études à temps plein.

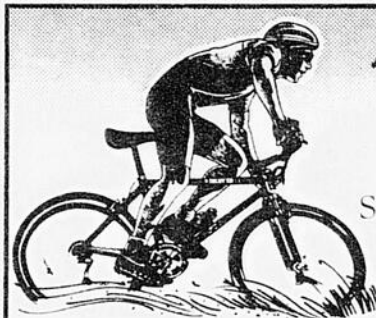
Renseignements
Montréal: 873-2145
Autres régions:
1 800 361-4743



Desjardins

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre,
de la Sécurité du revenu
et de la Formation professionnelle

Québec



ASSOCIATION
VÉLO DE
MONTAGNE

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

COUPE

Coca-Cola

CLUB DE SKI DE FOND
DORVAL, ALMA
LE 26 SEPTEMBRE '92

DEUX VOLETS: • PARTICIPATION
ouvert à tous
• ELITE compétition*

INSCRIPTIONS:

COURSE DU CLUB DORVAL
sur le site entre 9h00 et 11h00
Responsable de cette dernière activité de la saison
Yvan Truchon 662-7989

*Les compétitions classe ELITE sont éligibles à la condition d'avoir participé à 4 des 5 tranches.



De gauche à droite:
Raymond Lavoie, vice-président, Yves Gagnon, président, Paul Harvey, secrétaire, Dominick Béland et Simon Houle, directeurs. Absents sur la photo: Myrna Dion, Roberval, Denis Perron, La Baie, Elise Côté, Petit-Saguenay et Yvan Truchon, Alma.

REMISE DE LA COUPE COCA-COLA

LE 24 OCTOBRE
Hotel-Motel Parasol
Pour informations
Dominick Béland 549-6100

UNE COLLABORATION:



QUOTIDIEN

Arts et spectacles

«Maris et femmes» fait un tabac dans les salles

LOS ANGELES (AP) — «Maris et femmes», le dernier film de Woody Allen, fait un tabac dans les salles américaines: sorti vendredi, il a déjà rapporté 3,5 millions \$ et s'est classé quatrième au box-office en fin de semaine. C'est le meilleur début pour un film de Woody Allen.

Les récents déboires conjugaux du réalisateur avec Mia Farrow et son histoire d'amour avec la fille adoptive de celle-ci, âgée de 21 ans, ont fait de la publicité indirecte pour le film qui met en scène un professeur amoureux d'une de ses élèves beaucoup plus jeune que lui.

Le film sort en France le 2 décembre.

déclaré le réalisateur dans une interview à «Elle» la semaine dernière.

«Adieu je reste»

LOS ANGELES (AP) — Richard Dreyfuss («American Graffiti», «Adieu je reste», «Rencontres du troisième type»), a demandé le divorce d'avec sa femme Jeramie Rain Dreyfuss, avec qui il vivait depuis neuf ans.

Les deux époux sont séparés depuis février. La procédure de divorce a été engagée par consentement mutuel, selon un porte-parole de l'acteur. Richard Dreyfuss, 44 ans, réclame la garde de leurs trois enfants.

Autre film

MUNCIE, Indiana (AP) — Paul Verhoeven, le réalisateur de «Robocop», «Total Recall» et «Basic Instinct», a l'intention de réaliser d'ici trois ou quatre ans un film intitulé «Le Christ, un homme».

«Ce sera un film provocateur, qui mettra Jésus dans un contexte complètement juif, politico-militaire», prévient-il. «Je parlerai d'un pays occupé et terrorisé par les Romains. Une situation comparable à celle des Allemands ou des Japonais pendant la guerre...»

Verhoeven dit qu'il n'est pas croyant mais que la religion tient une place importante dans sa vie: «Je suis la voie, je regarde, je cherche. C'est la re-

cherche de moi-même, la recherche de Dieu. Mais y a-t-il un Dieu? Je l'espère, si c'est un bon Dieu. Mais normalement, je ne crois pas», a-t-il déclaré récemment devant les étudiants de la Ball State University (Indiana).

Julie Andrews

NICE (AP) — Julie Andrews, l'inoubliable interprète de «Mary Poppins» et de «La mélodie du bonheur», a décidé de consacrer son temps aux femmes du Tiers-Monde: elle travaille pour l'UNIFEM, le Fonds de développement des Nations unies pour les femmes.

«Si vous aidez 400 000 femmes, vous aidez automatiquement un million d'enfants, et leurs époux, et cela se répand automatiquement», déclarait-elle récemment dans une interview, alors que son mari Blake Edwards tournait en France «Le fils de la Panthère rose».

L'UNIFEM récolte et distribue des fonds pour des programmes d'alimentation et de récoltes. Julie Andrews, 57 ans, va faire son retour dans le monde du spectacle l'an prochain en reprenant au théâtre son rôle de «Victor, Victoria».



DEBRIS — Des pompiers d'Edmonton prennent toutes les précautions nécessaires pour que le feu ne se déclare après l'écrasement d'un avion dans un bungalow de la municipalité. De l'essence s'est échappée des réservoirs ce qui a laissé croire au pire.

(Photo PC)

Chicane de ménage

L'avion s'écrase à la porte d'entrée

EDMONTON (PC) — Après s'être livré à des tours d'acrobatie aérienne pendant deux heures, en pleine nuit, au-dessus des maisons du voisinage, le pilote a dirigé son petit appareil Cessna 150 vers la porte d'entrée du bungalow de son amie.

La police a refusé de dévoiler le nom de cet amoureux éconduit, qui se trouve actuellement à l'hôpital avec des fractures du crâne. Son amie est âgée de 23 ans.

A l'aéroport municipal d'Edmonton, on a raconté que le pilote est monté à bord de son propre appareil, à 1h15 du matin, mercredi, et qu'il a décollé sans permission.

Revenu à destination, quelques instants plus tard, il a exécuté des tonneaux et des vrilles qui ont réveillé les occupants des maisons au-dessus.

«Il y avait des gens partout dans la rue qui le regardaient», a déclaré un voisin,

Geoff Smith.

«J'ai été réveillé par le bruit de ce que je croyais être une vieille auto, a-t-il dit. J'ai réveillé ma femme et notre bébé de 18 mois et nous sommes sortis dans la rue.»

Evacuation

Mandée sur les lieux, la police a procédé à l'évacuation de toutes les maisons de la zone considérée comme dangereuse, faisant ouvrir un centre commercial pour que les gens puissent s'y rassembler à l'abri.

Un policier a émis l'hypothèse que le pilote avait peut-être manqué d'essence et avait décidé de garer son avion dans le salon de la maison de son amie... «De toute façon, a-t-il ajouté, il était sûrement un bon pilote.»

On appris par la suite que les deux amoureux s'étaient chicanés quelque temps avant l'incident.

UNE BELLE SOIRÉE AU CINÉMA... SPÉCIAL mardi et mercredi 3\$
CONSULTEZ NOTRE GUIDE HORAIRE

«LA SORTIE DE 'THE LAST OF THE MOHICANS' LANCE LA COURSE AUX OSCARS. À NE PAS MANQUER!»
Jeff Craig, SIXTY SECOND PREVIEW

DANIEL DAY-LEWIS LE DERNIER DES MOHICANS
version française de THE LAST OF THE MOHICANS

13 ANS + VIOLENCE

DÈS DEMAIN!

PLACE DU ROYAUME 545-4260
Chicoutimi

JONQUIÈRE 695-0261
2445 St-Dominique

ALMA 668-0141
Complexe J. Gagnon

BUFFET DU MIDI À VOLONTÉ

la Verrière

Du lundi au vendredi
Roastbeef et moules

- Potage
- Roastbeef et moules
- Bar à salade
- Dessert
- Café

\$9.95
par personne

Réservation: 549-6244

HÔTEL DES GOUVERNEURS
1303, boul. Talbot, Chicoutimi

GUIDE HORAIRE mardi et mercredi 3\$

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE 695-0261

HORIZONS LOINTAINS (G)
SAM. DIM.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
SEM.: 7:00 - 9:30

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16 +)
SAM. DIM.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
SEM.: 7:15 - 9:15

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 BOUL. TALBOT 549-9022

L'ESPRIT DE CAIN (16 +)
SAM. DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SEM.: 7:30 - 9:30

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
SAM. DIM.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
SEM.: 7:10 - 9:10

URGA (G)
SAM. DIM.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
SEM.: 7:00 - 9:30

ROCK'N NONNE (G)
SAM. DIM.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
SEM.: 7:20 - 9:20

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260

JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16 +)
SEM.: 7:15 - 9:30
SAM. DIM.: 1:15 - 3:25 - 7:15 - 9:30

LÉOLO (13 +)
SEM.: 7:10 - 9:25
SAM. DIM.: 1:00 - 3:15 - 7:10 - 9:25

HORIZONS LOINTAINS (G)
SEM.: 7:00 - 9:35
SAM. DIM.: 1:10 - 3:45 - 7:00 - 9:35

INFO-HORAIRE
ALMA: 668-0141 MISTASSINI: 276-2002

LE CHEF PACHON VOUS INVITE...
Spécial assiette de fruits de mer garnie

Salade
Potage
Dessert
Café
Un verre de vin blanc

Pour seulement
\$29.95

Tous les soirs

Réservations: 548-3124

ROUSSILLON SAGUENAY
2675, boul. du Royaume
Jonquière

Pour ceux qui préfèrent l'excellence

Affaire Wilhelmy

Baby et Gilet témoignent à leur tour

Par André Bellemare

QUEBEC (PC) — La sous-ministre Diane Wilhelmy n'a jamais demandé à François Baby, de CJRP, de taire sous peine d'injonction l'information qu'il possédait au sujet de l'enregistrement d'une conversation qu'elle a eue avec un autre haut fonctionnaire sur le comportement du premier ministre Bourassa lors des négociations constitutionnelles.

Interrogé hier au palais de justice de Québec, M. Baby, qui est professeur de journalisme et commentateur à CJRP, a raconté comment il était entré en communication téléphonique avec Mme Wilhelmy, le samedi 12 septembre, pour lui fixer un rendez-vous afin de parler de cette affaire, rendez-vous qu'a refusé la sous-ministre aux Affaires constitutionnelles.

Par ailleurs, l'animateur de l'émission matinale de CJRP, Robert Gillet, a dit que c'est un

homme qui l'avait appelé le matin du 31 août (ou le 1er septembre) pour lui demander s'il était intéressé à entrer en possession «d'une conversation intéressante» au sujet des négociations constitutionnelles.

M. Gillet a dit à l'avocat de Mme Wilhelmy, Me William Atkinson, qu'il ne pouvait absolument pas identifier cette personne ni celle qui, plus tard le lendemain, est venue livrer «un colis» à la station de radio.

«La personne en question, un homme selon le timbre de la voix, m'a dit qu'elle avait capté par scanner une conversation à partir d'un téléphone cellulaire», a raconté l'animateur radiophonique avant de narrer la suite des événements.

Il veut voir Mme Wilhelmy

Il n'a pu préciser toutefois à l'avocat de CJRP, Me Michel Chabot, si les voix de la personne qui a appelé au poste et de celle qui parle sur la bande

magnétique étaient les mêmes. M. Baby, qui commente l'actualité à l'émission de Robert Gillet, a vainement tenté de parler de toute cette affaire en tête-à-tête avec Mme Wilhelmy, qu'il connaît depuis des années.

«J'ai expliqué au téléphone à Mme Wilhelmy que nous (CJRP) étions en possession de l'enregistrement d'une conversation qu'elle aurait eue avec un autre haut fonctionnaire et je voulais lui en parler, mais pas au téléphone, a dit le professeur en réponse à des questions de Me William Atkinson, avocat de Mme Wilhelmy.

«Je lui ai dit que je voulais la voir avant de diffuser cette information et que nous ferions en sorte de protéger son identité. Nous avons l'intention de divulguer le contenu de l'enregistrement en trois étapes après en avoir expurgé les passages qui n'étaient pas d'intérêt public.

«Mais Mme Wilhelmy a refusé de me rencontrer. Je ne

me souviens pas cependant qu'elle m'ait dit qu'elle me laissait me débrouiller avec mon problème d'éthique professionnelle», a ajouté M. Baby.

Dans son témoignage, vendredi dernier, Mme Wilhelmy avait affirmé le contraire.

C'est lorsque la sous-ministre a vu une page publicitaire de CJRP, le lundi 14 septembre dans un quotidien de Québec, annonçant que la station de radio «avait la preuve que le premier ministre Bourassa s'est écrasé» à la conférence constitutionnelle de

Charlottetown, que la sous-ministre a demandé et obtenu une injonction contre la diffusion de ce reportage prévu pour le lendemain, le 15 septembre.

Aujourd'hui, des représentants du quotidien torontois The Globe and Mail viendront expliquer pourquoi ils ont publié des extraits de cette conversation en dépit de l'injonction de la Cour supérieure.

Le journal fait face à une accusation d'outrage au tribunal en rapport avec cette affaire.

En Cour du Québec

Fabrikant fait des siennes

MONTREAL (PC) — Le professeur Valery Fabrikant a encore fait des siennes, hier, en Cour du Québec, où a finalement été fixée la date de son enquête préliminaire relative au meurtre de trois personnes abattues à l'université Concordia, le 24 août dernier, et de deux tentatives de meurtre.

La date retenue est le 30 septembre.

Lors de sa dernière apparition, M. Fabrikant avait annoncé qu'il était prêt à renoncer à la tenue de l'enquête préliminaire afin de passer le plus rapidement possible à ce qui lui tenait à cœur, le harcèlement que lui auraient fait subir pendant des années les autorités de l'université.

A la demande de Me Michel Leclerc, de l'Aide juridique, dont M. Fabrikant a finalement accepté de retenir les conseils,

le juge Gilles Cadieux a permis, hier, un ajournement afin que M. Fabrikant puisse discuter directement avec le procureur de la Couronne au dossier, Me Jean Lecours.

Selon ce dernier, M. Fabrikant voulait toujours renoncer à l'enquête préliminaire ce qu'il était disposé à accepter après avoir réglé une difficulté technique.

Depuis que Valery Fabrikant a été accusé de deux meurtres et trois tentatives de meurtre, le professeur Jaan Saber est décédé de ses blessures par balles ce qui force la Couronne à modifier l'accusation.

En passant directement au procès, selon le vœu de M. Fabrikant, le cas du meurtre du professeur Saber serait demeuré en suspens.

M. Fabrikant a accepté que soit faite la modification de

l'acte d'accusation et le procureur Lecours s'est rendu à son bureau pour préparer les papiers en conséquence.

Au retour, a-t-il raconté, M. Fabrikant lui a dit qu'il avait changé d'idée et qu'il voulait que débute son enquête dans les huit prochains jours.

Par la suite, M. Fabrikant a dit qu'il était disposé à renoncer aux témoignages des experts en balistique et autres pour n'entendre que les témoignages civils des événements. Me Lecours a refusé.

«M. Fabrikant connaît le neuvième étage de l'université Concordia, le juge non. L'enquête préliminaire est là pour permettre au juge de comprendre. On fait l'enquête au complet ou on ne la fait pas. C'est un crime sérieux. Je veux que le juge comprenne et sache comment ça s'est passé.»

Me Lecours considère qu'il ne peut pas «faire témoigner seulement les gens que M. Fabrikant désigne.»

Lors de la première apparition en cour, hier, le conseiller juridique Michel Leclerc a expliqué que ses services se limiteraient à conseiller M. Fabrikant sur les procédures afin de protéger ses droits constitutionnels.

Interrogé par la suite par les journalistes, Me Leclerc a fait valoir qu'il était de l'Aide juridique, «un service public en place pour rendre des services publics dans les limites du mandat accordé. J'ai été assigné et j'ai accepté.»

Par ailleurs, un juge de la Cour supérieure entendra M. Fabrikant vendredi alors qu'il demandera qu'on mette à sa disposition les éléments matériels nécessaires pour préparer sa cause.

Valery Fabrikant est accusé d'avoir causé la mort de Michael Hogden, Matthew Douglas et Jaan Saber.

Ouragan Andrew

Canada félicité

TORONTO (PC) — L'ambassadeur américain Peter Teeley a félicité le Canada mercredi pour l'aide apportée aux régions du sud de la Floride dévastées par l'ouragan Andrew, y voyant la meilleure illustration possible des «relations spéciales» qui unissent les deux pays.

L'ouragan Andrew s'est abattu dans la région de Miami le 24 août, faisant 50 morts, jusqu'à 250 000 sans-abri et des dommages matériels évalués à 20 milliards\$.

Environ 90 membres du génie de l'armée de l'air canadienne de différentes bases canadiennes ont été transportés dans la région touchée. Quelque 250 autres militaires

en poste sur le HMCS Protecteur les y ont rejoints. Le navire, qui a servi dans la guerre du Golfe persique, transportait 50 tonnes de matériaux de construction et d'équipement devant servir à nettoyer les débris laissés par le violent ouragan.

La plupart des militaires ont été assignés à la reconstruction d'écoles gravement endommagées.

En plus, 70 volontaires civils canadiens ont également participé aux secours, a indiqué Mme Anne Poirier, une autochtone du Nouveau-Brunswick qui coordonne le travail des volontaires de la Croix-Rouge à Miami.

Super collection d'automne



Vous aimez la mode vous aimez ... la mode élégante? Venez la voir dès aujourd'hui

PLAN MISE DE CÔTÉ

BOUTIQUE le Verchèères

Place du Saguenay

549-1522

Les fleurs de l'automne resplendissent déjà

(SOP) Tous les jours l'automne porte ses fruits. Jusqu'à l'hiver, inlassablement, la couleur de la récolte est une gerbe de blonds et de roux.

Il y a une forme de langueur dans les vêtements plus souples, moins étriés, qui ressemble à la douceur de vivre et de sentir l'automne. Comme une horloge à l'heure juste, résolue à illustrer les changements qui s'opèrent, le goût dans les achats change lui aussi. On voudrait pas que l'été nous abandonne et en même temps l'automne nous séduit. Les vêtements de laine souple, de tweed et de velours, les couleurs chaudes, les coupes douces sont des symptômes de

retour à des valeurs plus intimes, plus personnelles, plus tendres. Et en même temps plus enfermées.

Pour faire durer ce qui s'en va, les fleurs des champs et fleurs des bois, celles de jardins de curés, il y en a pour tous les styles de personnalités, pour répondre à toutes les poètes.

Il y en a du vert et du bleu, du turquoise, du lilas tendre,

un chapeau tyrolien pour la note finale, mais surtout l'envie d'être bien. À la campagne mais aussi à la ville, un long bermuda, une longue jupe assurent un confort à toute épreuve, et permettent de vaquer à ses occupations quotidiennes tout en se sachant éclatante.

L'automne en fleurs sur la veste ou la jupe réjouit aussi le regard des autres et leur permettent de rêver.



BOUQUET — Pour faire durer ce qui s'en va, les fleurs sur les tissus rayonnent. Bouquet sauvage de ton entremêlés, fleurs des champs et fleur des bois.

CHRIST

*L'agneau naturel
symbole de
chaleur, bien-être
et grand confort.
Fini cuir ou suède*

Lessard sur la cote
405 est Racine Chicoutimi

Super collection d'automne

MISTER LEONARD COLLECTION

Vous aimez la mode vous aimez ... la mode élégante? Venez la voir dès aujourd'hui

BOUTIQUE
le Verchères
Place du Saguenay 549-1522
PLAN MISE DE CÔTÉ

CHANTEZ DANS LE ZOO ET PARTEZ AU SOLEIL

À GAGNER
UN VOYAGE
EN FLORIDE
1 SEMAINE / 2 PERSONNES
Comprenant: HÔTEL - AVION

Remplissez ce coupon et postez-le à CHANTEZ DANS LE ZOO,
JAB 121 Racine est, C.P. 1090, Chicoutimi, G7H5G4

vacances
air transat

ÉCOUTEZ LE ZOO DE 6 À 9H00 ET
PEUT-ÊTRE QUE VOUS CHANTEREZ AVEC

En collaboration avec **le QUOTIDIEN** JAB 94,5

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Tél.: _____ Âge: _____

TV5 réduit le délai de diffusion de ses émissions au pays

MONTREAL (PC) — La chaîne câblée TV5 réduira le délai précédant la diffusion au Canada d'émissions diffusées à l'origine en Europe francophone.

Ce décalage sera de deux à trois semaines, au lieu de cinq ou six comme depuis deux ans, a souligné la directrice des programmes Andrée Bournival, en présentant mercredi la grille des émissions 1992-93.

Ce délai moindre profitera par exemple aux variétés « Sacrée soirée » et « Stars 90 », aux affaires publiques « Envoyé Spécial » ainsi qu'aux émissions culturelles « Caractères » (dimanche 21h) et « Bouillon de culture » (vendredi 21h).

TV5 maintient la diffusion le même jour qu'en Europe des téléjournaux, soit pour les foyers câblés d'ici à 17h et 19h sept jours par semaine, ainsi que les magazines « 7 sur 7 » (lundi 20h) et « Thalassa » (dimanche 20h).

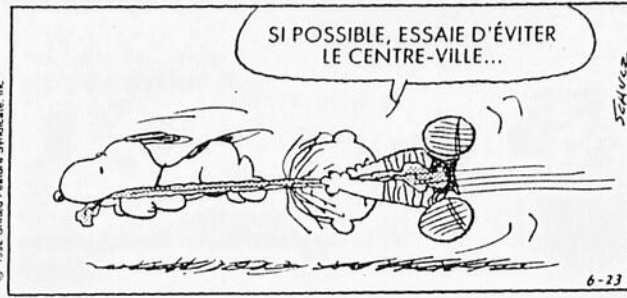
Parmi les ajouts, côté documentaire, une « nouveauté » qui a à peu près l'âge du câble: les conférences du regretté Henri Guillemin, que l'auditoire de Radio-Canada avait vues il y a 30 ans.

A l'horaire le dimanche à 23h30, ces pièces d'archives viennent de la Société suisse romande (SSR); la télévision helvète montrera aussi le documentaire « Dossiers justice » (mardi 22h30).

En consommation, on pourra voir comment s'apprennent les Français pour leurs litiges; « Défendez vos droits au quotidien » (lun-ven 17h45) est animée par un magistrat qui juge des affaires de droit civil.

Une chronique d'arts et spectacles s'ajoute, soit « Le cercle de minuit » (samedi, dimanche, mercredi, jeudi 22h30) venant de France 2 (nouveau nom de la chaîne publique Antenne 2, FR-3 s'appelant désormais France 3).

/// Peanuts ///



/// Philomène ///



/// Pour le meilleur et pour le pire ///



/// Aujourd'hui à la Télé ///

QUOTIDIEN

JEUDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	SRC bonjour (07h00)		Les anges du matin	Pacha et les chats	Babar III	La cuisine au...	Comme on est	L'édition magazine	Les démons du midi			Cinéma: DANSE A CONTRE-JOUR			Les Schtroumpfs	Kim et Clip	Alana ou le futur...	Les aventures de...	Les détecteurs de...	
CFRS								Les Pierrafeu	Cinéma d'après-midi: MAHOGANY			De toutes les couleurs			Cuisine santé	Y'a rien de trop beau			Le Grand Journal	
CJPM	Salut, Bonjour! (06h30)	A votre santé	A bien y penser (09h45)	Aimer	Bon appétit	La vie au...	Mongrain de sel (11h45)				Cinéma d'après-midi: L'ENLEVEMENT DU PRESIDENT			Santa Barbara	Top modèles	Claire Lamarche				
R.Q.		Santé et sécurité au travail	Le temps d'une...	Le marché aux...	Effets physiologiques des psychotropes	La lumière de la vie	Quebec school telecasts	Pause musicale	Le marché aux...	Choix et utilisation des médias	Les fruitis	Robin et Stella	Le club... 100 watts							

/// Votre soirée ///

JEUDI 24 septembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passé-Partout	Téléservice		Fous de la pub	Question d'argent en direct		Ciné-cinéma COMEDIE D'AMOUR		Téléservice				
CKRS	Ce soir	Aventure	Marilyn	Tous pour un	Lance et Compe III		Raison passion	A tout prix	Le Téléjournal	Le Point/Météo/Sports	Cinéma: (23h20) LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNEE		
CJPM	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy!	Chop-suey	Docteur Doogie	Miniserie: Une belle équipe		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, édition, réseau	TVA, Sports	Mongrain de sel (23h55)
CFRS	La guerre des clans	Sonia Benezra	Coup de foudre		Cinéma: DEUX FILLES AU TAPIS				Le Grand Journal (22h20)	Sports Plus (22h50)	Sports Plus Extra (23h20)	Cinéma: (23h50) LA CHAIR ET LE SANG	
TV 5	Carré vert	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF1	Vision 5 (19h35)	Nouveaux mondes		La chambre des dames		La chance aux chansons		Carabine FM	Journal télévisé de FR3	Nouveaux mondes
S.E.	MALVEILLANCE ETERNELLE (17h45)			LE RETOUR AU LAGON BLEU (19h15)			GASPARD ET ROBINSON			LE PASSE REVIENT (22h35)			
CBFT	Ce soir		Marilyn	Tous pour un	Lance et Compe III		Raison passion	A tout prix	Le Téléjournal	Le Point/Météo/Sports	Cinéma: (23h20) LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNEE		
CFER	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy!	Chop-suey	Docteur Doogie	Miniserie: Une belle équipe		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, édition, réseau	TVA, Sports	Mongrain de sel (23h55)
CBJET	News		Degrassi junior high	A day in the Warsaw...			Movie: MURDERERS AMONG US: THE SIMON WIESENTHAL STORY		The National	The Journal (22h20)	News	Newhart	Star trek
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	Cheers	A different world	Rhythm & blues	E.N.G.		Unsolved mysteries		News	News	The Arsenio Hall show
WVNY	News		Star trek		Delta	Room for two	Homefront		Primetime live		News	Nightline	Married... with children
WCAX	News		News	Murphy Brown	Top cops		Street stories		Middle ages		News	Silk stalkings	
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	A different world	Cheers	Cheers	Wings	Comedy store's 20th		News	The tonight show	
WCFE	Children programs (17h30)	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour	Hollywood legends			The Thursday night movie NINOTCHKA				Emmerdal farm	The story of Anna Akhmatova	
TSN	1992 Budweiser Jet ski tour	Sportsdesk	World of horse racing	Baseball.							Sportsdesk	Up close	Australian rules football
F.C.	BINGO (17h30)		CITIZEN COHN				HOT SHOTS!		SCANNERS II: THE NEW ORDER				
RDS	Tennis extra	Sports 30	Les héros de l'hiver	Baseball.							Sports 30	Maxi pump	Les courses à Trois-Rivières

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

Ciné-télé

13h30
CKRS - CBFT — DANSE À CONTRE-JOUR 944665 (3) (Dancing in the Dark), Can. 1986. Drame psychologique de L. Marr avec Martha Henry, Neil Munro et Rosemary Dunsmore. — Soignée dans un hôpital psychiatrique, une femme voit les circonstances de sa vie conjugale. (2h)

CJPM - CFER — L'ENLÈVEMENT DU PRÉSIDENT 11927 (5) (The Kidnapping of the President), Can. 1979. Drame politique de G. Mendeluk avec William Shatner, Hal Holbrook et Miguel Fernandes. — Un terroriste profite du passage à Toronto du président des États-Unis pour l'enlever et exiger une rançon en diamants. (2h)

CFRS — DEUX FILLES AU TAPIS 8648347 (5) (All the Marbles), E.-U. 1981. Comédie dramatique de R. Aldrich avec Peter Falk, Vicki Frederick et Laurene Landon. — Les difficultés du gérant de deux jeunes luttes professionnelles. (2h23)

21h00
R.-Q. - CIVV — COMÉDIE D'AMOUR 80231 (4) Fr. 1989. Comédie de J.-P. Rawson avec Michel Serrault, Annie Girardot et Aurore Clément. — Une mondaine veut faire publier le journal d'un écrivain misanthrope où se trouvent notamment consignés vingt ans de vie tumultueuse avec sa maîtresse. (1h30)

23h20
CKRS - CBFT — LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE 4128347 (3) Br. 1984. Drame de H. Babenco avec William Hurt, Raul Julia et Sonia Braga. — Deux détenus qui partagent la même cellule, l'un étagiste homosexuel, l'autre prisonnier politique, en viennent à sympathiser. (2h30)

23h53
CFRS — LA CHAIR ET LE SANG 21004328 (4) (Flesh and Blood), E.-U. 1985. Aventures de P. Verhoeven avec Rutger Hauer, Jennifer Jason Leigh et Tom Burlinson. — Au Moyen Âge, la fiancée du fils d'un seigneur est enlevée par des mercenaires. (3h)

Téléromans

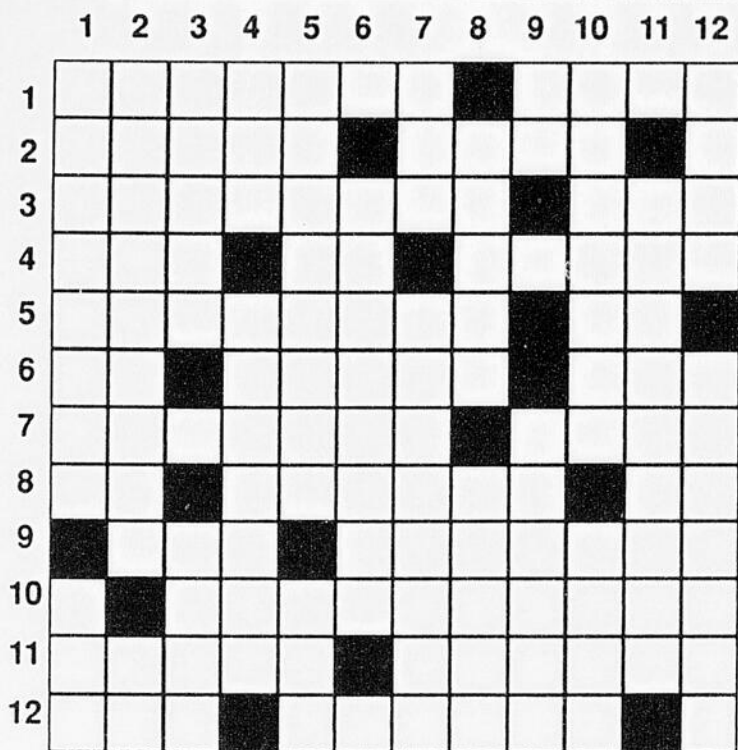
19h00
CKRS - CBFT — MARILYN 87095 Henri (Michel Dumont) quitte Solange (Louise Laparé). Marie-Michèle (Pascale Bussièrès) renverse les rôles. Marilyn en a lourd sur le cœur. Danièle (Mireille Deyglun) voit Jean (Denis Bernard). Didier (Robert Brouillette) demande des explications.

CJPM - CFER — CHOP-SUEY 4163 K.O. TECHNIQUE avec Marie-Soleil Tougas, Isabelle Miquelon. — Carmen doit jouer au détective dans les bureaux de l'Aide juridique afin de démasquer un fraudeur. Croyant que ses malaises sont simplement dus à la fatigue, Judith ne s'est pas présentée à la clinique tel que prévu. Son état de santé ne faisant que s'aggraver, il lui faudra bien se rendre à l'évidence: il lui est maintenant impossible de fuir plus longtemps les médecins.

20h00
CKRS - CBFT — LANCE ET COMPTE III 68521 (3e de 13). Patricia et Pierre (Isabelle Miquelon et Carl Marotte) vivent des moments difficiles. Robert Martin (Robert Marien) connaît lui aussi certains problèmes conjugaux. Le National fait appel à la relève. Frank Ross (Claude Genest) et Etienne Tremblay (Yves Soutière) sont repêchés. Pendant que Gilles Guilbeault (Michel Forget) se débat pour sauver les meubles, Goldman (Pierre McNicoll) continue à jouer. (1h) REPRISÉ

Détente

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Yahvé - Hurléments.
- 2 - Qui manque de dynamisme - Affl. de l'Oubangui.
- 3 - Cette ville s'appelait autrefois «Ville-Marie» - Pas beaucoup.
- 4 - Objectif - Aluminium - Oxyde d'uranium.
- 5 - Couverture qui obture les cellules des abeilles - Néodyme.
- 6 - Pouffé - Faciles - Affirme.
- 7 - Qui opère un choix - Perd ses forces (m').
- 8 - Art. espagnol - Mettons plus haut - Brome.
- 9 - Saison - Écorcha.
- 10 - Éprouvées.
- 11 - Assemblé avec un fil et une aiguille - Évalue le volume d'une quantité de bois.
- 12 - Sert à lancer des flèches - Ranime.

VERTICALEMENT

- 1 - Réunion internationale des scouts - V. du Pérou.
- 2 - Artifice servant à la mise à feu d'une charge de poudre - Métal précieux.
- 3 - Opprobre - Zinzin.
- 4 - Possèdent - Volées de coups.

- 5 - Authenticité - Transpira.
- 6 - Qui détournent habilement (f.).
- 7 - Conspua - Ch.-l. de c. du Pas-de-Calais.
- 8 - Choisis - Pourvu.
- 9 - Chlore - Se dit d'une forme de la langue dont on se sert habituellement (pl.).
- 10 - Laisse tomber en désespérant - Monnaie italienne.
- 11 - Impétueuse.
- 12 - Étable à porcs - Filet pour prendre des cailles.

SOLUTION DU PROBLÈME D-2097



Mot mystère

726 8 lettres Le mot clé: le braconnage

Lire attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot mystère.

abus	blâmé	date	faune	interdit	outarde	sevir
accusé	bois	déçu	fini			
affût	braconnier	défendre	forêt	laie	peine	tenir
animal	brisé	défendu		lièvre	piège	trace
appui		défense	geste	limite	punir	truite
arrêter	camp	délai	gibier			
avarier	cerf		gîte	menace	renard	venaison
	chasse		grave		renne	viande
banni	clos	ennui			respect	viser
bête	club	époi	interdire	nocif	rôder	

Solution du problème précédent: délicat



(Edimédia)

Bridge

NOS EXPERTS LOCAUX - 2

Aujourd'hui, je vous transmets les solutions et commentaires de nos experts locaux aux problèmes #3 et #4 soumis lors d'une précédente chronique.

3. Compétition par paires, personne vulnérable, vous êtes en Sud et vous avez:

♠: A V 10 5 4 ♥: 8 4 ♦: D 8 6 4 ♣: 9 3

	Sud	Ouest	Nord	Est
1	-	X	1♦	P
2	3♦	3♥	2♠	2♥
3	P	4♥	3 SA	P
4	?		P	P

Pauline: Passe. J'ai tout dit ce que j'avais à dire.

Jean: Cinq carreaux. Qui fait quoi? Je ne sais pas! Donc je gage.

René: Contre. Mon partenaire est court à pique. Je ne suis pas certain de réaliser 4 SA ou 5 carreaux.

Jacques: 4 SA. Mon partenaire a été capable de gager 3 SA et ne contre pas quatre coeurs. J'espère qu'il pourra réaliser dix levées en sans-atout.

L'autre enchère possible est: quatre piques.

4. I.M.P., tous vulnérables, vous êtes en Sud et vous avez:

♠: A V 8 5 ♥: 7 ♦: D V 9 4 ♣: A 7 6 2

	Sud	Ouest	Nord	Est
1	-	-	2 SA	P
2	3♣	P	3♦	P
3	?			

Pauline: Trois coeurs. Je joue «Puppet Stayman» et l'enchère de trois carreaux promet une ou les deux majeures à quatre cartes et dénie une majeure à cinq cartes. Trois coeurs de mon côté promet quatre cartes en pique. Si ma partenaire gage 3 piques promettant quatre cartes, je fais un «cue bid» à 4 trèfles. Si ma partenaire gage 3 SA déniant quatre piques et par conséquent montrant quatre coeurs, je gage aussi 4 trèfles qui devient naturel et à la recherche d'une autre couleur à quatre cartes.

Jean: Quatre trèfles. Avant de gager le chelem, il faut bien trouver la couleur. Un «partnership» établi à un net avantage dans ce genre de situation.

René: 5 SA. Si l'enchère 3 carreaux dénie quatre coeurs et quatre piques, nous allons jouer à 6 trèfles ou 6 carreaux.

Jacques: Trois coeurs. Dans le système que je joue, l'enchère de 3 carreaux dénie quatre cartes en coeur et cinq cartes en pique. Mon enchère de 3 coeurs demande au partenaire de gager 3 piques s'il possède quatre cartes de pique, sinon il doit gager 3 SA. Dans les deux cas je gagerai quatre trèfles par la suite. Donc si mon partenaire montre quatre cartes en pique, l'enchère quatre trèfles est un «cue bid». Par contre dans le cas où mon partenaire dénie quatre cartes en pique, quatre trèfles est naturel et à la recherche d'un fit.

Les autres enchères possibles sont: 4 carreaux, 4 SA. Jacques LALIBERTÉ

(Edimédia)

Horoscope

Jeudi, le 24 septembre 1992

Soleil à l'entrée de la Balance. Nature courtoise et raffinée, voilà ce qui caractérise les enfants qui naissent aujourd'hui. Nonchalance et charme prenant seront leurs atouts dont ils sauront user et abuser. Le destin dépendra de l'entourage, sympathique ou hostile. Grand attachement aux êtres chers qui prendront toute la place. Succès mondains.

Bélier: du 21 mars au 20 avril

Vous aurez d'heureuses inspirations en ce qui concerne votre foyer. Projets de décoration, d'idées de bricolage. Vous ferez participer les vôtres à leur réalisation. Vous vivrez en parfaite harmonie avec les êtres que vous aimez, sans effort aucun. Il ne sera question aujourd'hui que de tendresse et d'amour. Il y a longtemps qu'on ne vous a pas vu aussi rayonnant de santé.

Taureau: du 21 avril au 20 mai

N'écoutez pas trop vos collaborateurs au travail ou dans une activité sociale. Ils risquent de vous donner des informations erronées. Vérifiez vous-même la véracité de leurs affirmations. Quelques difficultés dans vos rapports avec une femme ou avec votre mère. Une personne fascinante vous mènera par le bout du nez. Prudence! Vous pourriez bien commettre une grosse bêtise.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin

Gare à la fatigue, à la lassitude, ainsi qu'aux imprévus qui vous rendront irritable. Mais en compensation, vous aurez droit à quelques bons moments sur le plan du coeur. Très bonne journée pour les démarches et les appuis. Si votre situation financière vous pose quelques problèmes, vous aurez le courage d'essayer aujourd'hui, avec méthode et discernement, de les résoudre.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet

Vous pourrez espérer des surprises agré-

bles ou des changements qui vous brusqueront un peu mais inutilement. Vous ferez face et cela vous fera plaisir. Mais sur le plan du coeur, il y aura quelques problèmes. Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure sentimentale qui ne promet que des ennuis. Pour quelques heures de plaisir, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Lion: du 23 juillet au 23 août

L'attitude de la personne que vous aimez vous paraîtra déroutante, incompréhensible. De votre côté, plus sensible à vos dissonances intérieures qui ne cessent de grandir, vous sentirez que la vie exige beaucoup de vous présentement. Sur le plan financier, des décisions courageuses et des initiatives positives, même si parfois il vous en coûte.

Vierge: du 24 août au 22 septembre

Votre travail exigera beaucoup d'application, qu'importe! Vous êtes capable d'auto-discipline. Vous serez en mesure de réaliser des projets de grande envergure grâce à votre calme et à votre lucidité. Vous ferez preuve d'une extraordinaire intuition. Ainsi, vous pourrez deviner les mobiles profonds des personnes qui vous entourent et renforcer votre influence auprès de quelques supérieurs capables de faire avancer grandement vos projets.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre

Opportunités financières à ne pas laisser passer. Profitez également des soutiens amicaux et des rencontres sympathiques de la journée pour vous faire l'apôtre d'une bonne cause. Votre partenaire ne verra pas d'un bon oeil vos transactions financières. Votre forme physique laisse à désirer. Gare à la fatigue, à la lassitude.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre

Ne tentez pas de régler tout seul des problèmes qui concernent également d'autres personnes que vous. Vous serez aidé dans vos démarches introspectives. Si vous avez besoin d'un conseil, de l'avis d'un psychothérapeute, ce serait

le bon moment pour entreprendre la démarche. Cette tendance à la prise de conscience sera plus puissante au cours des prochains jours.

Sagittaire: du 23 nov. au 21 décembre

On vous fera beaucoup de promesses au travail ou dans une réunion sociale. Et bien peu de ces promesses seront tenues. Si vous vous êtes montré plutôt sceptique au départ, votre déception sera moindre. La solitude que vous avez tendance à rechercher, sur le plan affectif, pourrait inquiéter quelqu'un qui voudrait bien se rapprocher de vous. Ne soyez pas aveugle.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier

Vous trouverez une idée fort ingénieuse pour accroître vos ressources matérielles. Elle a toutes les chances de fonctionner. Vous aurez des rapports tendus avec l'un de vos supérieurs. Veillez à ne pas montrer votre susceptibilité. Si votre partenaire n'a un peu dans les brancarts, sachez respecter son besoin de liberté.

Verseau: du 21 janvier au 19 février

Si vous avez l'espoir de passer une journée tranquille, vous pourriez bien être un peu déçu. Mais cette déception sera de courte durée. Car vos activités s'avèreront passionnantes. En soirée, début d'une activité sportive régulière, en équipe. En plus de vous amuser follement, vous retrouverez une force et un entraînement que vous aviez perdus depuis longtemps.

Poissons: du 20 février au 20 mars

Vous serez obligé de modifier des projets programmés de longue date. Ne vous en montrez pas trop déçu devant votre partenaire. Il en souffrira sans doute plus que vous. Vous aurez de très belles intuitions qu'il faudra écouter, malgré la tentation de demeurer rationnel. Accord parfait avec vos amis. Vous brillerez et vous séduirez. Votre compagnie sera très recherchée dans une réunion en soirée.

Denrées

MONTREAL (PC) Cours des denrées transmis mercredi par le ministère fédéral de l'Agriculture... Produits concentrés sac de 20 kg lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,34\$ le kg, pour bébé...

La bourse

Montreal

Table of stock market data for Montreal, including columns for Title, Verites, Haut, Bas, Ferm., and Chang. Lists various stocks like Labatt, Alcan, and Bioroyal.

Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for Title, Verites, Haut, Bas, Ferm., and Chan. Lists various stocks like C. Trico, CanWest, and Bioroyal.

Montreal

Table of stock market data for Montreal, including columns for Title, Verites, Haut, Bas, Ferm., and Chang. Lists various stocks like Bioroyal, Alcan, and Bioroyal.

Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for Title, Verites, Haut, Bas, Ferm., and Chan. Lists various stocks like C. Trico, CanWest, and Bioroyal.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for New York, including Dow Jones, S&P 500, and various indices.

Advertisement for TRUST GENERAL +1/2 à 1% featuring a logo and text about investment services.

EN COLLABORATION AVEC LEVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

Fonds mutuels

Large table of mutual fund data, organized into columns for different fund categories and names.

Table of mutual fund data for the 20-20 Group, listing various funds and their performance.

Bref écono

Multiple short articles and news snippets covering economic topics, including the dollar, aviation, and workers.

Valeur de 10 millions \$

Nouvelles actions de Laperrière et Verreault

MONTREAL (PC) — Le groupe Laperrière et Verreault (GLV) de Trois-Rivières annonce l'émission de nouvelles actions pour une valeur pouvant atteindre au total 10 millions\$.

Il s'agira d'actions subalternes votantes de catégorie A et de demi-bons de souscription à ces actions.

C'est ce qu'a fait savoir hier, à Montréal, le président du GLV, Laurent Verreault, lors

de l'assemblée des actionnaires de l'entreprise, l'un des plus importants fabricants canadiens d'équipements industriels.

Le coût de ces nouvelles parts sera voisin du cours actuel des actions de GLV, soit 2,80.

M. Verreault a indiqué que les fonds ainsi recueillis par son entreprise seront investis initialement dans le fonds de roulement de la société «pour

permettre son développement futur».

Une autre partie des sommes amassées sera aussi consacrée au développement et à la recherche, ainsi qu'à la quête de nouveaux marchés, surtout aux États-Unis.

Laurent Verreault a d'autre part fait savoir hier qu'aucun dividende ne serait versé cette année aux actionnaires, habitués par le passé de toucher 10 cents par action annuellement.

Baisse profits

Le GLV a enregistré une importante baisse de ses bénéfices au cours du dernier trimestre terminé le 30 juin dernier.

Les profits ont atteint 253000 dollars, comparativement à 767000 dollars l'an dernier, soit une diminution de 67 pour cent.

Les revenus ont aussi diminué durant la même période, passant de 43 millions\$ à 30,4 millions\$.

Pour l'ensemble de l'année financière terminée le 31 mars dernier, le bénéfice net a été de 1,8 millions\$, soit près de deux fois moins que l'année précédente alors que les profits s'étaient chiffrés à 3,3 millions\$.

Sur le plan du bénéfice, c'est la moins bonne performance affichée par GLV depuis cinq ans.

L'année 1990-91 avait été cependant exceptionnellement rentable pour GLV, alors que le volume des ventes et des profits avaient augmenté de plus de 50 pour cent par rapport à l'année précédente.

C'est la réalisation d'un contrat de 125 millions\$ aux Îles-de-la-Madeleine pour le compte d'Hydro-Québec qui avait permis d'amener beaucoup d'eau au moulin du GLV durant cette période.

«Le contexte économique actuel est aussi fortement responsable de la baisse de nos revenus. Il nous a fallu entreprendre une importante rationalisation afin de maintenir notre rentabilité», a précisé M. Verreault.

Le président de GLV fait aussi remarquer que son entreprise a investi beaucoup ces dernières années dans la modernisation de ses usines (Québec et Ontario), ce qui entraîne temporairement des coûts supplémentaires en frais d'intérêts.

GLV compte actuellement 600 travailleurs. Dans les meilleurs jours, l'entreprise donnait du travail à quelque 1200 employés.

Le groupe Laperrière et Verreault gère un actif de 99,7 millions\$.

En plus de la fabrication d'équipements industriels divers, GLV fait aussi dans le domaine de l'installation de systèmes complexes de mécanique, de tuyauterie, d'électricité et d'automatisation.

Seconde entente pour Air Canada

MONTREAL (PC) — Air Canada intensifie ses ramifications internationales en signant une nouvelle alliance avec la compagnie Air France, le seul transporteur français et le huitième en importance au monde.

C'est la deuxième entente du genre à laquelle on arrive en un mois Air Canada. Le 18 août dernier, la société aérienne canadienne annonçait la conclusion d'une alliance stratégique avec la compagnie américaine United Airlines.

L'accord intervenu entre Air Canada et Air France deviendra effectif à compter du 3 avril 1993.

Le groupe Air France a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 14 milliards\$ et dessert 224 aéroports dans 106 pays à travers le monde.

La société française a transporté l'an passé 31,6 millions de passagers, comparativement à 18,2 millions pour Air Canada.

Le transporteur canadien dessert 117 aéroports dans 21 pays différents et a réalisé un chiffre d'affaires l'an dernier de 3,6 milliards\$.

L'entente permettra à Air Canada d'avoir accès à de nouveaux marchés, via l'aéroport Charles de Gaulle de Paris, vers le reste de l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie.

Au total, il s'agit de 75 nouvelles destinations.

De son côté, Air France verra son réseau s'étendre sur le continent nord-américain avec 30 nouvelles destinations.

Passagers

Par le biais de cette alliance stratégique, les passagers des deux transporteurs pourront dès leur départ présélectionner leurs places dans les appareils assurant les correspondances aux différentes étapes du voyage.

Un seul enregistrement initial des bagages sera nécessaire.

Les passagers pourront comptabiliser les points bonis offerts dans le cadre des pro-

grammes pour grands voyageurs d'Air Canada et d'Air France lorsqu'ils voyageront dans un appareil de l'une ou l'autre des deux sociétés aériennes.

Cette alliance stratégique devrait aussi permettre une harmonisation des vols des deux transporteurs de manière à faciliter les correspondances.

Le porte-parole d'Air Canada, Denis Couture, a fait savoir que la signature de cette entente faisait suite à plusieurs mois de négociations.

«Dans une première étape l'an dernier, nous avons approché Air France pour une telle entente. Les discussions n'avaient finalement pas abouti. Or, il y a quelques mois, Air France s'est dite disposée à reprendre les pourparlers qui ont mené à l'accord d'aujourd'hui (hier)», a expliqué M. Couture.

D'autre part, le porte-parole d'Air Canada a indiqué qu'il n'y avait actuellement aucun autre projet d'alliance en pourparlers avec d'autres sociétés aériennes.

M. Couture a précisé que cela n'excluait pas cependant dans un avenir plus lointain une nouvelle alliance.

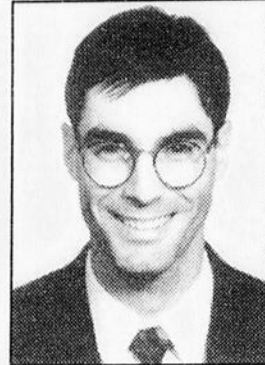
«Le seul territoire au monde où on serait susceptible d'être intéressé à faire des choses, c'est l'Asie», a mentionné M. Couture.

Rappelons qu'Air Canada, en plus d'avoir conclu deux alliances stratégiques ces dernières semaines, en est arrivé à un accord de fusion avec Canadien International le neuf septembre.

Ce projet de fusion est sujet à approbation des autorités canadiennes compétentes.

De plus, Air Canada a fait une proposition conjointe avec le groupe texan Air Partners le 27 août dernier dans le but d'acheter une participation dans la société américaine Continental Airlines, actuellement sous la protection de la loi américaine sur les faillites.

UN GESTE DE DÉFOULEMENT QUI ENTRAINE UNE LÉSION N'EST PAS UN ACCIDENT DU TRAVAIL



Denis Bonneville

Le travailleur, un préposé aux rognures, est affecté à la conduite d'un chariot-élévateur. Pendant son quart de travail, il a averti son contremaître qu'il éprouvait des problèmes avec son appareil. Le contremaître lui en a alors indiqué un autre, qu'il a refusé de conduire à cause d'un problème de freins. La conversation s'est envenimée et le travailleur, saisissant le contremaître par l'épaule, l'a fait tourner sur lui-même. Puis, dans un excès de colère, il a frappé un rouleau de papier et s'est blessé la main. On a diagnostiqué des fractures au cinquième métacarpien droit.

La Commission de la santé et sécurité au travail statue que le travailleur a été victime d'un accident du travail. Peu après, le Bureau de révision paritaire confirme cette décision de la CSST.

En appel de cette décision, la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles a trouvé que de donner un coup de poing pour se défouler parce qu'on est en colère constitue un acte de grossière négligence et la blessure ne sera pas indemnisable selon la Loi sur les accidents du travail et maladies professionnelles.

La Commission d'appel en est venue à cette conclusion en relevant que le geste en cause constitue certainement un acte de négligence grossière, le travailleur ayant frappé avec une extrême violence et sans aucune précaution un objet dont il ignorait manifestement le degré de dureté. Cette négligence grossière du travailleur est également volontaire.

Même si le travailleur n'a pas voulu le fait ou les circonstances l'ayant conduit à se mettre en colère, pas plus qu'il n'a voulu ou choisi de se mettre en colère, il a certainement choisi de poser le geste de défoulement ou de manifestation de cette colère, lequel a consisté à frapper violemment du poing un rouleau de papier extrêmement dur.

Ce geste volontaire ne constitue aucunement un geste accidentel ou rendu nécessaire par quelque événement que ce soit, le travailleur étant le seul responsable du geste qu'il a posé et, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même de l'avoir posé.

La Commission d'appel a conclu qu'ayant fait preuve de négligence grossière et volontaire au sens de l'article 27 de la Loi sur les accidents du travail et maladies professionnelles, le travailleur n'a donc pas subi une lésion professionnelle.

Denis Bonneville

Cain, Lamarre, Wells Avocats

Michael H. Cain, c.r.
Guy Wells, c.r.i.
Alain Côté
François G. Tremblay
André Tremblay
François Bouchard, M.A.
Chantal Lavallée
Hélène Chouinard
Christine Flaherty
Louis Coulombe

François Lamarre, c.r.
Raynald Brassard
Pierre Simard
Jean Dauphinais, M. Fisc.
Rita Vaillancourt
France Bergeron
Réjean Marceau
Suzanne Courchesne
Luc Tremblay
Hélène Tremblay

Paul Casgrain
Carl Lachance
Pierre Tremblay
Jacques Babin
Richard Bergeron
Serge LeBel
Gina Doucet
France Labrecque
Denis Bonneville
* Agente de marque de commerce

BUREAU DE CHICOUTIMI
255, rue Racine Est, Bureau 600, B.P. 5420
CHICOUTIMI (Québec) G7H 6J6
Tél.: (418) 545-4580 - Télécopieur: (418) 549-9590

BUREAU DE MONTRÉAL
1, Place Ville-Marie, Bureau 3303
MONTRÉAL (Québec) H3B 3N2
Tél.: (514) 393-4580 - Télécopieur: (514) 393-9590

BUREAU DE JONQUIÈRE
3750, boulevard du Royaume, Bureau 201
JONQUIÈRE (Québec) G7X 9S4
Tél.: (418) 695-4580 - Télécopieur: (418) 547-9590

BUREAU DE VILLE DE LA BAIE
1262, 6^{ème} Avenue
VILLE DE LA BAIE (Québec) G7B 1R4
Tél.: (418) 544-4580 - Télécopieur: (418) 544-0940

Les petites annonces



• 545-4014 • 668-4506 • 679-3832
 SAGUENAY ALMA et les environs ST-FÉLICIEN et les environs
 1051 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI - G7H 5C1

ça rapporte gros

INDEX TARIFS HEURES D'AFFAIRES

- HABITATIONS/IMMEUBLES TERRAINS / 1 à 21
- VÉHICULES 30 à 43
- EMPLOI/ENSEIGNEMENT 50 à 53
- DIVERS 59 à 78
- MESSAGES PERSONNELS AVIS / 80 à 82
- SPORTS / LOISIRS 100 à 109

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de parution. Aucune correction et annulation d'annonce ne seront acceptées le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRÈS-DIMANCHE
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30, le jeudi précédant la parution.

Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
 Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

En vigueur le 1er janvier 1992

10 mots ou moins

QUOTIDIEN	PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour	5,93\$
2 jours	7,15\$
3 jours	8,40\$
4 jours	9,45\$
5 jours	10,60\$
6 jours	12,30\$

Mots additionnels: 0,35\$
 Caractères noirs: 1,00\$
 Lettrage majuscule: 2,90\$
 Encadrement: 2,90\$
 No. de département: 50,00\$
 Courrier expédié aux frais de l'annonceur

PRIÈRES:.....35,00\$ / + taxe 11.28%
AVIS DE DÉCÈS:.....55,00\$ / + taxe 11.28%

Aucune facturation.
 Acceptons les chèques, cartes de crédit.

8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h25
du lundi au vendredi

Nous prenons les annonces classées au comptoir sur l'heure du midi.

Les annonces classées du Progrès-Dimanche, jusqu'au vendredi 16h00 précédant la publication.

progrès-dimanche **QUOTIDIEN**

01 A partager

HOMME recherche personne pour partager 4/5 possédant permis de conduire avec une grande disponibilité. Echangerai le prix du logement contre services comme conducteur. Tél: 545-3923.

JE SUIS à la recherche d'un(e) co-locataire, propre, responsable, autonome. Je demeure dans un spacieux appartement (4/5), dans un quartier résidentiel paisible, entouré de villégiature dans le secteur Kénogami (Jonquière). Me rejoindre en soirée sur semaine tél: 547-7543.

03 Bâtisses commerciales

BATISSE commerciale à louer 30x70, chauffée, éclairée. Tél: 543-6318.

05 Chalets à vendre

AUBAINE: près de la ville, commodités, magnifique terrain, paisible, à voir. Tél: 542-0869.

LAC HARVEY, Zec Martin-Vain chaudière habitable à l'année, terrain 33.000 pi.carr., cause déménagement, \$50.000. Tél: 693-3256.

LAC LARRIVÉE 10 minutes de Chicoutimi-Nord, chalet 16x24 plus salle de bain complète 5x12, 2 chambres à coucher, meublé, très beau site, utilisable et accessible à l'année. \$19.500.00. Tél: 693-1635.

LAC-LEON, \$15.000 négociable. Après 16h00 693-0125.

LA LIEVRE hors Zec, chalet chasse et pêche, Lac Côté. Tél: 549-3065.

POINTE-DE-CHAMBORD site enchanteur, 28x17, eau chaude, meublé, \$28.000. Tél: 543-8768.

SHIPSHAW, rue Savard, bord Saguenay, isolé pour l'hiver. Prix à discuter. Tél: 549-5149.

06 Chalets à louer

Lac Claire, Falardeau Réservation 673-3066.

METABETCHOUAN, lac Esther, chalet 24x24, style suisse, bois rond, tout équipé, tél: 349-2047.

SKI STONHAM chalet de montagne, face aux pistes, 3 chambres à coucher, foyer, entièrement équipé, du 1er novembre au 30 avril. Tél: 1-842-3220-1-649-3460.

ZÉBREBEUF grand chalet en bois tél: 548-4522.

07 Chambres à louer

CHICOUTIMI Grande chambre, 178 Bossé, service lavasse, sècheuse. A partir de \$165.00/mois. Tél: 545-6187.

CHICOUTIMI, neuve, salon, buanderie gratuite, à partir \$150/mois. Tél: 545-9847.

CHICOUTIMI, près Hôpital, Cégep, Université, câble, cuisine, buanderie, pension ou non. Tél: 545-2321.

CHICOUTIMI: moderne, cuisine, lavasse, sècheuse, secteur neuf, près des services. Tél: 690-0591, Régis Morin.

CHICOUTIMI, centre-ville, meublé, lavasse, sècheuse, chauffées, éclairées, câble TV. Tél: 543-6173.

CHICOUTIMI, près Hôpital, Cégep, Université, entrée indépendante, lavasse, sècheuse, câble, TV, cuisine commune. Tél: 549-3372.

CHICOUTIMI: salon, cuisine communautaire, T.V., téléphone, lavasse, sècheuse, stationnement, entrée indépendante. Tél: 549-6210.

CHICOUTIMI entrée indépendante, cuisinette commune, stationnement, près Place Saguenay, tél: 549-4589.

CHICOUTIMI: grand chambre, près Place-du-Royaume, moderne, salon, cuisine, buanderie, patio, câble, TV, stationnement, \$40 et plus/semaine, tél: 543-2765 (Linda).

CHICOUTIMI: cuisine commune, entrée indépendante. Tél: jour: 690-2589, soir: 673-4742.

CHICOUTIMI: proximité Cégep, Université, Hôpital, grande, propre, vanité, balcon, plancher bois franc, câble. Inf: 673-6231.

Maison des Aînés offre service chambre et pension, \$575/mois. Tél: 543-8096, 696-2584.

08 Commerces à vendre

SALON de coiffure à vendre, clientèle déjà établie. Tél: 548-8159, 695-5642.

10 Condominiums

CHICOUTIMI, arrière Place-Saguenay, 3 ans, 4/5 ou 5/5, avec verrière. Tél: 696-4768.

12 Fermes à vendre

FERME à vendre ou échanger contre maison seule ou bloc appartement, 662 Rang 2 Ouest, Bégin. Tél: 672-2061.

13 Garages

GARAGE de toile 11x24, servi un hiver. \$500. Tél: 548-9629.

15 Locaux à louer

AUBAINE! Promotion spéciale, 2 mois gratuits ou rachat de bail existant. Bureau à louer, 555 Bégin, Chicoutimi, près centre-ville et Boulevard Université, chauffé, éclairé, climatisé, conciergerie, stationnement privé. Jusqu'à 1800 pieds carrés. Aménagé et disponible avec service de réceptionniste, photocopieur, fax, meubles (si nécessaire). Téléphonez en tout temps, 690-0266.

CHICOUTIMI, boulevard Talbot, édifice Réal Munger, 2.000 pieds carrés, chauffé, éclairé, \$950/mois. Tél: 693-1994.

CHICOUTIMI: 279 pieds carré, balance de bail, 4 mois gratuits, disponible immédiatement. Tél: 627-5460 (Québec).

CHICOUTIMI: bureaux à louer différentes configurations, 138, Price Ouest, Edifice Price. Tél: 690-9245.

JONQUIÈRE: 2224, St-Hubert, chauffé, eau chaude fournie, tél: 690-0266, 543-7966.

JONQUIÈRE: Carré Davis, grand local, chauffé, éclairé, idéal pour salle de billards et bar, situé dans un immeuble très achalandé. Tél: 690-0601, 690-2222.

LATERRIÈRE, locaux commerciaux, différentes grandeurs, Rang St-Pierre, prix avantageux. Tél: 543-2349.

LATERRIÈRE, locaux commerciaux, différentes grandeurs, Rang St-Pierre, prix avantageux. Tél: 543-2349.

LOCAL Commercial neuf, 1.100 pieds carrés, faisons aménagement. Vue sur la ville. 211 Jacques-Cartier. Tél: 545-8304, 693-6269.

Local commercial 1.500 pi.carr., situé boulevard Talbot, près centres d'achats, à bon prix, tél: 549-1020.

MANOIR CHAMPLAIN 308 Labrecque, résidence pour retraités et pré-retraités. Locaux disponibles, idéal pour médical et para-médical, dépanneur, professionnel ou autres. Tél: 545-6187, 543-9003.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises, aussi entrepôts. Tél: 549-3065.

16 Logements à louer

ALMA, grand 4/5, 5/5, situés rue des Métales, service de conciergerie, grand stationnement, 1 mois gratuits. Roland, 668-6714, 543-7966.

APPARTEMENT le Gîte, 3/5, meublé, chauffé, éclairé, 1000' arrière Place Royaume, S'adresser au 1318 Routelets, ap. 39, Chicoutimi. Tél: 549-4803, 678-9006.

A QUI LA CHANCE? Deux 4/5, près du Manège militaire, très propre, 2 mois gratuits. Tél: 548-7682, 548-3624.

A QUI LA CHANCE? CHICOUTIMI, bas de maison, 6/5, non chauffé, non éclairé, 10 rue Jaufrat, près centre-d'achat, école, libre 500\$/mois. Tél: 549-0139, 549-6172 après 17h00.

ARVIDA: duplex 4/5, très grand, près des services, non chauffé, non éclairé, \$435. Tél: 548-2421, 548-7524.

ARVIDA, GRAND 3/5, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, entrée lavasse/sècheuse, libre 1er octobre, \$400.00. Tél: 548-4477.

ARVIDA, grand 5/5, avec sous-sol, entrée indépendante, stationnement 2 voitures. 2366-2370 Potras. Tél: 548-8030.

ARVIDA 1 MOIS GRATUIT SAINT-JEAN-EUDESS, Boulevard-Saguenay, grand 5/5, \$375.

Petit 4/5, meublé, chauffé, éclairé, \$335. Aussi 2/5 meublé, chauffé, éclairé, \$235. Tél: 693-0236, 548-1735.

ARVIDA: 1852 Neilson, 4/5 neuf, style condo, près des services, grand terrain, libre à votre date \$455. Tél: 549-3847, 548-8687, 548-4013.

UN MOIS GRATUIT, ARVIDA: 2/5 à 5/5 chauffés, éclairés, meublés ou non libre immédiatement. Très propre. Tél: 548-8643.

ARVIDA: 2/5, chauffé, éclairé, semi-meublé, renové. St-Patrick, \$235.00. Tél: 548-1375, 547-3809.

ARVIDA: 2240 rue Saucier, deux 4/5 chauffés, non éclairés. Un 6/5. Tél: 548-5164.

ARVIDA: 3/5, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Près du marché Sorrensen. Tél: 548-5216.

ARVIDA: 3/5, non chauffé, non éclairé, peinture neuve, rénovation récente, libre immédiatement. \$320. Tél: 548-4676, Luc ou David.

ARVIDA: 4/5, plancher et fenêtres en bois, très propre. Tél: 545-3667 soir.

ATTENTION: Quartier Université, près Polyclinique, 4/5, meublé, semi-meublé ou non meublé, peinturé à neuf, tapis lavés, déneigement, conciergerie et entrée avec accès contrôlé, piscine tété. Tél: 545-7620, 549-1200.

A VOIR: deux 4/5 neufs, centre-ville Chicoutimi, entrée contrôlée, dépanneur, près Cégep Université, libre immédiatement. Prix à discuter. Tél: 678-9290, 543-1996.

A VOIR: UNIVERS DE LA COULEUR, 296 Ste-Anne, Chicoutimi. Vente et réparation de toiles verticales et horizontales. Manufacturier FERNAND TREMBLAY 543-0432.

CHICOUTIMI: 4/5, près centre-ville, très propre, libre immédiatement, possibilité de semi-meublé. Tél: 549-9730, 549-1271.

CHICOUTIMI-NORD: 4/5 ultra-moderne, patio, mélamine et remise, non chauffé, non éclairé. 2013 Tadoussac, libre immédiatement. 435.00. Informations: André 545-7469, 693-6069 (bureau) ou Hélène 543-2904.

CHICOUTIMI, 3/5, 1405 BOULEVARD RENAUD, 255\$/MOIS 4/5, 1403 RENAUD, \$285, 3/5, 4/5, 248 ST-SACREMENT, \$295 ET 350\$/MOIS 3/5, 1555 DES GRANDS-DUCS, 350\$/MOIS 3/5, 703 RUE ST-PAUL, \$255. MEUBLES, BALCON, STATIONNEMENT, GAZON. LOCATION AU MOIS OU À L'ANNÉE. LIBRE IMMÉDIATEMENT. TEL 549-4322, LAISSEZ MESSAGE.

CHICOUTIMI grand 5/5, chauffé, repeint, près Université, centres d'achat Spécial micro-ondes en cadeau à la signature du bail. Tél: 677-2133.

CHICOUTIMI: 533 Racine, 1/5, 3/5, près Cégep, vue sur le saguenay, chauffé, éclairé, meublé, Libre immédiatement. Tél: 545-8661, 549-5149.

CHICOUTIMI-NORD, côté de jumelé, libre immédiatement, 4/5, 166 Julie, \$560 non chauffé, non éclairé. Tél: 543-1268 J.A. Belley.

CHICOUTIMI: 4/5, près université et place Royaume, porte-patio, entrée contrôlée, tapis. Tél: 696-1175.

CHICOUTIMI, grand 3/5, meublé, chauffé, éclairé, état neuf, idéal pour personne recherchant tranquillité. Arrière Place-Royaume. Libre immédiatement. Tél: 543-9595, 549-2310, 545-6631.

CHICOUTIMI: 4/5, 5/5 près des centres d'achats, renovés à neuf. Possibilité de meubles, chauffés, éclairés. Tél: 690-6308.

CHICOUTIMI-NORD, 5/5, des Remparts, neuf, moderne, \$450. Tél: 543-4272, 690-0836.

CHICOUTIMI-NORD: 4/5 meublé ou non, situé 2032, rue Roussel. Libre immédiatement. Tél: 549-5149, 696-1358, 549-6554, 696-0990.

CHICOUTIMI: 3/5, meublé, chauffé, tranquille, repeint à neuf, près centres d'achats. Tél: 549-1399.

CHICOUTIMI, GRAND 4/5 NEUF, 25X36, INSONORISATION SUPÉRIEURE, STYLE CONDO. TEL 693-0122, 696-4101 EN TOUT TEMPS.

CHICOUTIMI, 4/5, 5/5, constructions supérieures, porte-patio, rez-de-chaussée, \$495 2/5, résidence privée. \$290. Tél: 549-5391.

CHICOUTIMI: 3/5, meublé ou semi-meublé, chauffé, éclairé, libres immédiatement, Champs-Elysées, \$375. Tél: 545-4564.

CHICOUTIMI: 2/5 et 3/5, meublés, électricité non comprise, près université, cégep, hôpital, 760 Chemin Sydenham, \$270 et \$320. Tél: 545-4564.

CHICOUTIMI: 4/5, chauffé, tranquille, propre, bien situé, libre 1er décembre ou avant. Tél: 549-1399.

CHICOUTIMI-NORD: 188, Mgr Martel, 3/5 demi sous-sol, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre immédiatement. \$325. Tél: 673-3600.

CHICOUTIMI-NORD rue Orléan, 4/5, demi-sous-sol, libre immédiatement. Tél: 673-3600.

CHICOUTIMI: 3/5, chauffé, éclairé, meublé, repeint, eau chaude, stationnement, tapis, près Université, centres d'achats, libre 1er octobre, \$390. Tél: 543-9705.

CHICOUTIMI-NORD: 5/5, unifamiliale, près Charles-Gravel. Libre immédiatement. Tél: 543-7255.

CHICOUTIMI-NORD: luxueux 5/5, état neuf, secteur boisé, près école Charles-Gravel, un mois gratuit, libre immédiatement, \$535. Tél: 547-0419.

CHICOUTIMI-NORD, grand 5/5, tapis neufs, peinture neuve, chauffé, éclairé, eau chaude, remises intérieure et extérieure, libre \$472. Tél: 543-8431, 693-0771.

CHICOUTIMI: UN MOIS GRATUIT, 1641 des Grands Ducs près centre d'achats, 4/5, style condo, remise extérieure, insonorisation supérieure. Inf: 696-1158, 545-1930.

CHICOUTIMI-NORD: 3/5, 4/5, 5/5, chauffés, eau chaude, Tél: 549-2380 en tout temps 543-7966, 690-0266.

CHICOUTIMI: 4/5 5/5 Coop. La Source, 232 Jean Langevin \$460.00 non chauffé, non éclairé. Tél: 543-9462, 545-8017, 543-7966.

CHICOUTIMI: 1/5, 2/5, chauffés, meublés, près Cégep Université, disponibles immédiatement. Tél: 549-9240, 543-1898.

CHICOUTIMI, non chauffé, non éclairé, 741 des Presses, duplex, bain tourbillon, toit cathédrale, patio, \$590/mois. Aussi 4/5, 463 St-Augustin, 2 portes-patio, \$380. Tél: 549-8311.

CHICOUTIMI: 3/5, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, près centre d'achats, \$375.00. Tél: 545-9145, 545-2016.

CHICOUTIMI: 5/5 demi-sous-sol, 1025 Thérèse-Casgrain, idéal pour étudiant, \$550/mois chauffé, éclairé. Tél: 545-9847.

CHICOUTIMI 1 MOIS GRATUIT. TOUS CES LOGEMENTS SONT REPEINTS, RENOVÉS.

RACINE: 4/5, semi-meublé, porte-patio, \$350. Aussi 5/5, semi-meublé, chauffé, \$500.

BOULEVARD SAGUENAY: grand 5/5, très propre, \$375. Aussi petit 4/5, meublé, chauffé, éclairé, \$335. Aussi 2/5, meublé, chauffé, éclairé, \$235.

CHICOUTIMI-NORD STE-GENEVIÈVE: grand 4/5, 290\$. RUE DU PONT: 4/5, chauffé, \$395. Tél: 693-0236, 548-1735.

CHICOUTIMI: 3 mois gratuits, 4/5 neuf avec porte-patio et remise, \$450/mois. Tél: 693-0236, 690-3966.

CHICOUTIMI: 4/5, rue Orban, design moderne, porte-patio sur terrasse, stationnement, accès à la cour. Libre immédiatement \$460.00/mois. Tél: 549-5869.

CHICOUTIMI: 1 MOIS GRATUIT, EDIFICE ROUBEC, CENTRE-VILLE, GRAND 3/5, CHAUFFÉ, EAU CHAUDE FOURNIE, STATIONNEMENT, RENOVÉ, \$450.00. Tél: 549-4243, 693-9130.

CHICOUTIMI-NORD: grand 5/5 avec porte-patio et balcon, fin moderne, libre immédiatement. Tél: 693-3315, 678-1340.

CHICOUTIMI: 2/5 éclairé, chauffé, entrée lavasse sècheuse. Libre 1er octobre, \$360. Tél: 549-8678.

CHICOUTIMI: jumelé, 5/5, Malraux, libre, patio, remise. Tél: 543-7438, 545-8065, 696-7700.

CHICOUTIMI: 3/5, meublé, chauffé, éclairé, 307 Labrecque. Tél: 543-3942, 543-5291.

CHICOUTIMI: 27 Angoulême/centre-ville, libres 1er novembre, non chauffés, non éclairés. \$525. Tél: 543-1268 J.A. Belley.

CHICOUTIMI: à sous-louer grand 4/5, chauffé, eau chaude fournie, possibilité d'achat de mobilier, tranquille, libre début novembre, \$430/mois, tél: 545-7959 après 17h00, bureau 696-9974, Martine.

CHICOUTIMI, près Cégep Hôpital, 4/5, piscine, libre immédiatement. Tél: 549-4415.

CHICOUTIMI: 4/5, \$440, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, stationnement déneigé, libre 28 septembre. Très propre. Tél: 543-9706.

CHICOUTIMI: rang St-Pierre, 4/5, libre immédiatement. Tél: 545-1705, 543-2430.

CHICOUTIMI: 2/5 et 3/5, meublés, électricité non comprise, près université, cégep, hôpital, 760 Chemin Sydenham, \$270 et \$320. 3/5 meublé, chauffé, éclairé, 205 Champs Elysées, \$375 meublé ou non. Tél: 545-4564.

CHICOUTIMI: 3/5, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, entrées lavasse sècheuse, stationnement \$370. Tél: 545-4334.

CHICOUTIMI-NORD: haut de maison, grand 5/5, libre 1er octobre. Tél: 693-0562 soir.

CHICOUTIMI: grand 5/5, état neuf, avec remise, armoires mélamine, près des services, prix compétitifs négociables. Libre immédiatement. Tél: 549-0370.

CHICOUTIMI: grand 4/5, vue sur la ville, \$460 chauffé, éclairé, tél: soir 545-7597, jour 543-0277.

CHICOUTIMI: 2/5, près cégep et université, meublé, chauffé, éclairé, câble fourni, tapis, arrêt autobus, dépanneur, buanderie, \$325. Libre immédiatement, tél: 549-7788, 690-1566, jour et soir.

CHICOUTIMI: 102 Price, centre-ville, grand 6/5, chauffé, plancher bois franc, tél: 543-4940.

CHICOUTIMI: rue Taché, 3/5 refait à neuf, non meublé, \$300/mois. Tél: 545-4029.

CHICOUTIMI, centre-ville, 3/5, patio, chambre de cèdre, \$350/mois, non chauffé, non éclairé, un mois gratuit. Tél: 693-7985, 690-5511, Placide Fortin.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4/5, non chauffé, non éclairé, près services, \$350. Tél: 543-5256.

CHICOUTIMI: 3/5, sous-sol, 3/5, meublé, chauffé, éclairé, arrière Place Royaume, rue Des Routelets, tél: 543-7908.

CHICOUTIMI: beau 3/5, chauffé, eau chaude, tranquille, arrière Montaigne, 1er octobre \$350. Tél: 545-0171.

CHICOUTIMI: 21B, Lorne Est, 3/5 pièces, tél: 543-2368.

CHICOUTIMI-NORD: 267 rue Sauvé, près de Provigo et centre d'achats, grand 5/5, moderne. Tél: 696-2240.

CHICOUTIMI: 5/5, plancher bois, piscine patio, remise 14x16, terrain climisé, près Place-Royaume, \$570.00. Tél: 543-7564.

CHICOUTIMI: 4/5, rue Smith, centre-ville, renové à neuf, \$355/mois, libre immédiatement. Tél: 690-1148, 545-6187.

CHICOUTIMI-NORD: 3/5, sous-sol, meublé, chauffé, éclairé. Tél: 693-0954, après 18h00.

CHICOUTIMI 1%, 2%, 3%, 4%, immeuble récent et très propre, chauffé, meublé ou non, couvre-planchers et armoires mélamine neufs, près Hôpital, Cégep, Université, centre d'achat. Possibilité de location au mois. Tél. 543-9365, 543-4037, 543-9654.

CHICOUTIMI, 3%, 147-B Henri-Bourassa, 335\$/mois, chauffé, éclairé, meublé ou semi-meublé. Tél. 543-8605, 543-5834.

JONQUIERE RUE DE LA LOIRE: Promotion spéciale sur location immédiate 3%, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 548-3684, 690-3612, 547-5286.

JONQUIERE 5%, 2208, Jodoin (centre-ville), non chauffé, non éclairé, \$350/mois. Libre 1er septembre.
3%, non chauffé, non éclairé, 2216, Jodoin (centre-ville), semi-meublé, excellent pour étudiants (tes). Libre immédiatement. \$300.00/mois. Tél. M. Bergeron ou M. Hudon 547-8611, 542-3919.

JONQUIERE, grand 4% style condo, 2034 Ste-Claire, non chauffé, non éclairé, cuisinière et réfrigérateur fournis. Libre immédiatement. Tél. 542-7476.

JONQUIERE, 5%, rue de l'Hôpital, libre immédiatement, service conciergerie. Tél. 547-4453, 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE, rue St-Eugène, 5%, sur 3 étages, avec sous-sol, neuf, insonorisation 100%, \$540 non chauffé. Tél. 543-7966, 690-0266, 542-8784 en tout temps.

JONQUIERE, 4%, services inclus, service de conciergerie, près des Galeries, Clara, 542-9459, en tout temps 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE 4%, paroisse St-Georges Jean-Claude, 542-9459, en tout temps: 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE 4%, demi sous-sol, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé, \$325. Un mois gratuit. Tél. 547-3794.

JONQUIERE, centre-ville, 3%, meublé, non chauffé, non éclairé, 295\$/mois. Libre immédiatement. Tél. 542-9989, après 18h00.

JONQUIERE: grand 3%, chauffé, éclairé, possibilité de meublé, service de buanderie, tél. 547-1709.

JONQUIERE, grand 4%, hors-terre, déneigement compris, stationnement 2 voitures, eau chaude fournie, non chauffé, non éclairé, \$360. A voir. Tél. 695-4185 sur semaine après 17h00.

JONQUIERE, 4%, meublé ou non, centre-ville. Tél. 547-1584.

JONQUIERE, 5%, construction 1988, insonorisé, \$420.00, non chauffé, non éclairé. Lave-vaisselle gratuit. Tél. 695-5927.

JONQUIERE, 4%, 2ième étage, centre-ville, libre 1er novembre. Tél. 547-4668.

JONQUIERE: 1 MOIS GRATUIT, 4%, quartier St-Georges, 2144 Routhier, idéal pour personne seule ou avec un enfant. \$200, non chauffé, non éclairé. Tél. 547-3571.

JONQUIERE: grand 4%, rue St-Jean-Baptiste, secteur St-Georges, à proximité de tous les services, libre début novembre, \$380. Tél. 548-4070, 547-5451.

LA-BAIE: Avenue du Port, un mois gratuit, 3%, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tél. Mimi 544-3281, en tout temps 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE, grand 5%, moderne, près Base Bagotville, \$375 négociable. Tél. 690-0388.

LA-BAIE: grand 3%, meublé, eau chaude fournie, près des Galeries de la Baie, tél. 544-0346.

LA-BAIE: 3%, tapis et prélat neufs, très propre. Tél. 544-2683.

LA-BAIE, 3%, 4%, 5%, 6%, libres immédiatement. Mimi, 544-3281, en tout temps: 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE, 4%, 5%, 1 mois gratuit, très propre, libre immédiatement, avec service de conciergerie. Rita, tél. 544-5683, 543-7966, 690-0266.

LATERRIERE: village, 6314, rue Notre-Dame, 5%, non chauffé, non éclairé, \$350/mois, tél. 678-2202.

LATERRIERE, 4%, chauffé, éclairé. Service de conciergerie. Tél. Yoland, 678-2415, en tout temps 543-7966.

LATERRIERE: Chemin de l'Eglise, rez-de-chaussée 4%, déneigement, grand stationnement, non chauffé, non éclairé, tél. 678-2308.

LATERRIERE: grand 4%, situé sur route 170, non chauffé, eau chaude fournie, libre 1er novembre, \$300.00. Tél. 549-1345.

PLACE-PERIBONKA: Chicoutimi, 130-120-112-100-82-70, Place des Ecorceurs, grands 4%, 5%, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastré, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visite, 130 Place des Ecorceurs numéro 202. M. Roland Gilbert, 549-7923, radio-chasseur 696-8355, cellulaire 693-3284.

PROMOTION SPECIAL: JONQUIERE, 4%, rue des Sizerins, près Cégep. Immeuble paisible. Tél. 690-3612, 542-2844, 547-5288.

QUARTIER St-Joachim, 3%, libre 1er octobre, chauffé, eau chaude fournie, non éclairé, \$340. 2427 Route 170, Laterrière, 4%, libre 1er octobre, non chauffé, non éclairé, eau chaude non fournie, \$275. Chicoutimi-Nord, quartier Ste-Anne, entrapôt, libre 1er octobre, chauffé, éclairé. Tél. jour: 696-4299, soir et fin semaine 690-2378.

RIVIERE-DU-MOULIN (Des Cormiers, St-Martin, du Parc), 4%, 3%, meublé ou non meublé. Tél. 690-6308.

RIVIERE-DU-MOULIN: secteur tranquille, 4%, chauffé, eau chaude fournie, entrée indépendante, avec toutes commodités, libre 1er novembre, \$475.00. Tél. 549-0778.

COUNTAINERS MARITIME 20'x8' A VENDRE
Pouvant servir d'entrepôt à outils ou pièces sur chantier, prix à discuter.
Tél.: 549-5232, demandez Yvon

RIVIERE-DU-MOULIN, 4% moderne, idéal pour personnes retraitées ou seule, endroit tranquille. \$410/mois négociable. Tél. 549-1167, 545-6450.

RIVIERE-DU-MOULIN: rue De l'Alsace, 5%, jumelé, bien insonorisé, moderne. Tél. 545-6898.

SHIPSHAW, 2961 Brassard, maison à vendre ou louer, 5%, refait à neuf. Tél. 543-7077, 543-8615.

ST-HONORE, 4%, 5%, neufs. Tél. 543-7077, 543-8615.

ST-JEAN-EUDES, 5%, rez-de-chaussée, très propre, libre 1er septembre, \$350.00/mois. Tél. 548-8230, 548-1351 soir.

UN MOIS GRATUIT: CHICOUTIMI, rue Angoulême, beaux grands 4%, chauffés, éclairés si désiré. Aussi 5%, eau chaude et prise d'auto fournie. Se présenter en tout temps au 1160, Angoulême, app. 4. Tél. 549-5537, 690-8605 paget.

UN MOIS GRATUIT: RIVIERE-DU-MOULIN: grand 4%, balcon, très propre, repint, libre immédiatement, \$375.00/mois. Tél. 545-6187, 549-9343, après 18h00.

ALMA, maison de chambres, rénoverée. Tél. 686-5568.

ARVIDA, MAISON NEUVE: devenez propriétaire pour une mise de fond de \$2.500. Maison en rangée, 2 planchers, sous-sol fini, 2 salles de bain, 3 ou 4 chambres, porte-patio, terrain aménagé. A partir de \$445/mois. Tél. 547-2700.

ARVIDA, près Marior du Saguenay, résidence 3 chambres, terrain clôturé, plancher de boue, armoires mélamine, \$49,000.00. Tél. 548-0570, 548-9823.

CHICOUTIMI: DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: 28x40, quartier recherché, grand terrain 9,900 pi.carré, remise, 4 chambres, \$132,500.00. Tél. 549-1116.

CHICOUTIMI: maison avec revenu, directement du propriétaire, \$94,500.00. Tél. 549-7607, 690-1158.

CHICOUTIMI-NORD: maison avec piscine hors-terre, terrain paysager, plat voir, cause divorce. Tél. 696-2629, 545-3638.

CHICOUTIMI, deux magnifiques condos, nouvelle construction, dans nouveau quartier, 3 étages, plancher bois franc, céramique, etc. Très luxueux. Tél. 549-6628, 690-6432.

CHICOUTIMI: 1990, haut de gamme, 2 étages, garage attenant, briques et claboard, sans voisin arrière, terrain 9,000 pieds carrés paysager, beau secteur. Bon prix. Tél. 690-1421.

CHICOUTIMI condo, rue Malraux, \$56,000. Maison avec garage rang St-Paul. Tél. 695-6868, 543-7438, 696-7700.

CHICOUTIMI-NORD, A QUI LA CHANCE, du propriétaire, maison 2 logements, occupant ou investisseur, idéal pour propriétaire existant ou investisseur. Très bien situé. A VOIR. Tél. 693-0401 après 17h00.

CHICOUTIMI: jumelé, (NEUF), 836-838 DES DEFRIEBREURS, 6 pièces, toit cathédrale, 585\$/mois, possibilité de location. Tél. 693-1501.

CHICOUTIMI à vendre, ou louer, maison seule, 1506 des Martinets. Tél. 693-9234.

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: 40 D'Aunis, Rivière-du-Moulin, 38x28, sous-sol fini, grand terrain aménagé, remise, libre immédiatement, prix réduit B. Picard 543-7771.

JONQUIERE: 3768, De Nancy, directement du propriétaire, quartier très recherché Petite-France, pour transfert, vente rapide, maison moderne à papiers, construction septembre 1990, plancher de bois, convecteur, armoires stratifiées blanches, lave-vaisselle, 2 chambres, 2 salles de bain, patio à 2 niveaux en bois traité, abri d'auto, terrain paysager, \$103,000.00 négociable. Tél. 542-0628, laissez message sur répondeur, nous vous rappellerons.

MAISON ET CONDO à vendre ou à louer, 6% 306 Rimbaud \$89,500.00 location \$750.00/mois. 5% 730 Sydneyham \$89,500.00 location \$595.00/mois. 5% 415 940 Thérèse Casgrain 639 Ernie Girardin \$84,000.00 location \$595.00/mois. \$54,000.00 location \$495.00/mois. Egalement à louer 1%, 2%, 3%, 4%, 5%, 6%. Un mois gratuit. Tél. 693-3383.

ST-AMBRONISE 88 Espérance. A vendre ou à louer, super maison neuve avec garage. Tél. 672-2268, 672-2939.

MAISON ET CONDO à vendre ou à louer, 6% 306 Rimbaud \$89,500.00 location \$750.00/mois. 5% 730 Sydneyham \$89,500.00 location \$595.00/mois. 5% 415 940 Thérèse Casgrain 639 Ernie Girardin \$84,000.00 location \$595.00/mois. \$54,000.00 location \$495.00/mois. Egalement à louer 1%, 2%, 3%, 4%, 5%, 6%. Un mois gratuit. Tél. 693-3383.

ST-AMBRONISE 88 Espérance. A vendre ou à louer, super maison neuve avec garage. Tél. 672-2268, 672-2939.

AIMERIEZ-VOUS LOUER à Chicoutimi-Nord un grand bungalow, 3 chambres, terrain aménagé, près des services, 590\$/mois. Tél. 545-3794.

Aimeriez-vous me louer ou m'acheter au 268 De-La-Gallarde, Chicoutimi-Nord, 13 ans, recouvrement de plancher neuf, frais point, 5 minutes de la ville. Tél. 548-0124.

CHICOUTIMI, 5%, haut de maison, très grand, 1215 Joseph-Dandurand \$525, non chauffé, non éclairé. Tél. 545-9847.

CHICOUTIMI: JUMELLE 5%, 170 JACQUES-FERRON (PRES BOULEVARD BARETTE), 3 CHAMBRES, 2 SALLES DE BAIN, PATIO ARRIERE ET REMISE A VOIR LIBRE IMMEDIATEMENT \$575/MOIS POSSIBILITE BAL 2 ANS. TEL 696-1404. RADIO-CHASSEUR 696-7289.

CHICOUTIMI: rue Rebelais, grand 5%, dans duplex, toit cathédrale, patio, 2 salles de bain, très propre. \$550. Libre vers le 15 octobre. Tél. 545-6187, 549-9343, après 18h00.

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, 553 des Crécelles, près centres d'achat, 3 chambres, salon avec foyer, salle à manger, cuisine rénovée, armoires mélamine, four encastré, plaque-chauffante, lave-vaisselle, terrain clôturé, remise, et foyer extérieur. Agent s'abstenir. Tél. 693-0017, 5395. Tél. 672-6256.

LATERRIERE: Portage Nord, bord de la rivière, 4 chambres, 2 porte-patios, balcon, \$750.00/mois non chauffé, non éclairé. Tél. 678-9661, 543-1489.

MAISON neuve à louer, St-Fulgence, 84 Anse-aux-Poins, secteur Vallin, 3%, \$375/mois. Tél. 674-9158, 549-4595.

CHICOUTIMI-NORD: maison unifamiliale 7 1/2 pièces, grand terrain, \$600/mois. Tél. 549-5671.

CHICOUTIMI: 5% plus sous-sol fini, abri d'auto, grand terrain, non chauffé, non éclairé, lustres et toiles inclus. Tél. 545-9782, 545-2787.

CHICOUTIMI: 415 Garmeu, sans voisin arrière. Tél. 549-8557, 545-2406.

CHICOUTIMI jumelé, (NEUF), 836-838 DES DEFRIEBREURS, 6 pièces, toit cathédrale, 585\$/mois, possibilité d'option d'achat. Tél. 693-1501.

CHICOUTIMI: rue Rebelais, grand 5%, dans duplex, toit cathédrale, patio, 2 salles de bain, très propre. \$550. Libre vers le 15 octobre. Tél. 545-6187, 549-9343, après 18h00.

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, 553 des Crécelles, près centres d'achat, 3 chambres, salon avec foyer, salle à manger, cuisine rénovée, armoires mélamine, four encastré, plaque-chauffante, lave-vaisselle, terrain clôturé, remise, et foyer extérieur. Agent s'abstenir. Tél. 693-0017, 5395. Tél. 672-6256.

JONQUIERE: 4%, rénové, non chauffé, non éclairé, \$395. Tél. 672-6256.

LATERRIERE: Portage Nord, bord de la rivière, 4 chambres, 2 porte-patios, balcon, \$750.00/mois non chauffé, non éclairé. Tél. 678-9661, 543-1489.

MAISON neuve à louer, St-Fulgence, 84 Anse-aux-Poins, secteur Vallin, 3%, \$375/mois. Tél. 674-9158, 549-4595.

Maison de campagne, rang St-Martin, 4 chambres, non chauffée, non éclairée, \$450/mois, tél. 545-2389.

SHIPSHAW: unifamiliale semi-meublée avec garage, \$400/mois, tél. 547-2051.

19 Maisons mobiles à vendre
MAISON mobile 1977, 14x68, remise, prix réduit. Tél. 690-1508.

21 Terrains à vendre
CHICOUTIMI: GRAND TERRAIN POUR PROJET INTEGRE, RUE ROULET, PRES DES CENTRES D'ACHATS, POUR LOGEMENTS MULTIPLES, 300,000 PI CAR ET PLUS A \$1.00 LE PIED CARRE. CONDITIONS DE PAIEMENT FACILE. TREPIN INC. 549-4322, LAISSEZ MESSAGE.

CHICOUTIMI: Rue Crécelle, rond-point des Pompiers, rue Chardonnerets, quartier des Oiseaux, près Place du Royaume, terrain 63,100, conditions de paiement faciles. Trepin Inc., 549-4322, laissez message.

SANS TPS Portage Nord, 164x203 boisé, prêt à construire. Faites votre offre. Rivière-du-Moulin rue du Roussillon 65x130, prix réduit. Urgent Régis Morin, Le permanent 696-4888.

SUR LE bord du Saguenay, 15 minutes du centre-ville, superficie 110,000 pieds carrés, prix avantageux. Tél. 543-9090, 544-6477.

30 Autos à vendre
ACHAT ET VENTE VOITURES USEGEEES. TRANSFERT DE PARTICULIER A PARTICULIER. SAUVEZ LA TAXE, PAS DE TPS. GEORGES GIRARD AUTO INC. 1401 BOUL DU ROYAUME. TEL.: 543-1718, 543-1224.

AMC EAGLE familiale, 1983, 4x4, 6 cylindres, très bonne condition. Tél. 545-6805.

AUTOMOBILES LAURIER GILBERT 1562 boulevard Ste-Geneviève Chicoutimi-Nord 690-1078.
Lincoln Continental 1985, voiture de la direction parfaite condition. Attention spécial aux connaisseurs. Prix de liste \$8500.00 spécial \$6950.00.
Eagle Medallion familiale, 1988, automatique, comme neuve, spécial \$3950.00. Tél. 690-1078.

AUTOMOBILES J.M. ENR. 2660, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.
BUICK Skyhawk 1985, 5 vitesses, 85,000 kilomètres certifiés, équipé au complet, \$2,995, spécial \$1,995. Tél. 693-8830.

CHEVROLET Cavalier 1988, automatique, 2 portes, air climatisé, spécial \$4,895. Tél. 693-8830.

DODGE RAM CARGO, 1985, 70,000 kilomètres, très propre, 3,995\$, spécial 2,995\$. Tél. 693-8830.

BMW 1984, excellente condition, prix à discuter, 98,000 kilomètres. Tél. 545-2288 après 17h00.

BMW 1985, 318i, très propre, \$6200.00. Tél. 543-6106.

BUICK CENTURY 1975, propre, bon état, 38,000 miles. Tél. 672-4606.

BUICK Le Sabre Limited, 1988, 84,000 kilomètres, excellente condition. Tél. 693-0942.

CADILLAC Eldorado Biarritz 1989, 38,000 kilomètres, comme neuve. Jamais vue l'hiver. Tél. 690-1148.

CADILLAC DE VILLE 1989, 4 portes, blanc, cuir intérieur, blanc extérieur, bas mileage, très propre, vérifié A-1, tél. 544-7845.

CAVALIER 1985 Familial, automatique, 4 cylindres, bleu, propre, \$2,450 négociable, tél. 696-0977, Colombe.

CHEVETTE 1982, automatique, bonne condition, pneus neufs, \$650. Tél. 673-3917.

CHEVROLET Van Astro 1987, 6 cylindres, bien équipé, très propre, 69,000 kilomètres. Tél. 693-9336.

CHEVROLET MALIBU 1978, automatique, bon état, à voir. 895 Bégin Alma, \$600.00 négociable. Tél. 668-8858.

CHEVROLET CAVALIER 1989, familiale, 4 portes, 85,000 kilomètres. Tél. 678-1515.

CHEVROLET SPRINT TURBO 1989, 75,000 kilomètres, garantie prolongée, à voir, prix à discuter, tél. 543-1706.

CHEVROLET Chevette 1985, très propre, \$600. Tél. 544-5562, 544-2973.

CHEVROLET BERETTA 1988, 52,000 kilomètres, excellente condition, \$5,200. B. Picard, 543-7771.

COLT VISTA, 1988, bleue, familiale, 7 places, automatique, air climatisé, pilote automatique, 74,000 kilomètres, très propre. Prix négociable. Tél. 549-4244, 544-6791.

DODGE COLT, 1982, rouge, 2 portes, manuelle, 4 vitesses, radio-cassette, AM-FM stéréo, 600\$ négociable. Tél. 548-7579.

FORD AEROSTAR XL 1990, très propre, bon prix, tél. 690-6386.

FORD Mustang 1988, 2.3 litres, manuelle, 48,000 kilomètres, garantie transférable, \$4,500.00. Tél. 547-9917.

FORD Tempo LX, blanc, 1988, 53,000 kilomètres, balance de garantie 2 ans. Tél. 690-9443.

G.M.C. Panel 1980. PONTIAC LAURENTIEN 1962 Pick-Up FORD 1952 Bateau 14 pieds avec remorque. Tél. 677-2541, 677-2935.

HONDA Familiale 5 portes 1989, 105,000 kilomètres, 5 vitesses, garantie millie jusqu'à 1995. Parfaite condition. \$6,995 aucune TPS à payer. Faites votre offre. Tél. 548-5164.

HONDA Prélude 1986, bien équipé, propre, 145,000 kilomètres. Dodge Reliant K SE 1986, 115,000 kilomètres. Mazda Précida MX3 1992, 12,000 kilomètres, noir, tout équipé. Tél. 662-3500.

JAGUAR 1988, nouveau modèle, état neuf, faut vendre, \$17,990 négociable. Tél. 544-7857.

OLDSMOBILE Cutlass Sierra 1986, 2.5 litres, 109,000 kilomètres, bonne condition, cotation \$3000.00 laissée \$2000.00. Tél. 548-7994.

PLYMOUTH RELIANT, 1984, 86,000 kilomètres, \$1,000.00. Tél. 547-6871.

PLYMOUTH Sundance 1987, 4 cylindres, automatique, 92,000 kilomètres, très propre, garantie Chrysler 115,000 kilomètres/7 ans. \$2,800. Tél. 696-1537.

PLYMOUTH Voyager 1986, 5 passagers, 4 cylindres, très propre. \$7,200 négociable. Tél. 677-2549.

PLYMOUTH RELIANT 1986, 103,000 kilomètres, \$1,800 négociable. Tél. 545-2353.

PONTIAC Firebird 1986, manuelle, \$3,200 négociable. Tél. 690-1508.

PONTIAC Firebird 1986, manuelle, \$3,200 négociable. Tél. 690-1508.

SUBARU GL 1985, 5 vitesses, excellente condition, tél. 542-6210.

SUBURBAN 1988, 6.2 diesel, garantie 2 ans, accouplement rouillé, 80,000 kilomètres, \$17,500. Tél. 275-5833.

TOYOTA Célia 1985, parfaite condition, tél. 688-5566.

TOYOTA COROLLA 1981, 4 portes, automatique, pneus d'hiver, bonne condition, \$450.00. Tél. 544-2081, 544-4603.

TOYOTA GT, 1983, très bonne condition. Tél. 548-3421.

TOYOTA TERCEL 1986, 99,000 kilomètres, 5 portes, 5 vitesses, radiateur, freins, amortisseurs neufs, prix à discuter, tél. 543-2299, 545-8888.

TRANSFERT D'AUTO PARTICULIER, SAUVEZ DE LA TAXE CHEZ RACINO. TEL. 695-2555, 547-4417.

VOITURE de collection de marque Cadillac 1937, à reluire \$2000.00. Tél. 545-8002.

VOLKSWAGEN JETTA GL 1987, 97,000 kilomètres, parfaite condition, tél. 542-1468.

32 Bateaux à vendre
MOTEURS Hord-Bord Mercury, 9.9 et 4 forces, état neuf. Tél. 275-0584.

33 Camions à vendre
AEROSTAR 1988, 73,000 kilomètres, garantie jusqu'en 1994, 7 passagers, vitres et barrières électriques, traitement anti-rouille. Prix en bas de la cotation. Tél. 678-2874, 678-1673.

AUTOMOBILES LAURIER GILBERT 1562 boulevard Ste-Geneviève Chicoutimi-Nord 690-1078.
Ford Ranger 1986, super cab, 6 cylindres, automatique, boîte fibre de verre, 77,000 kilomètres avec garantie prix spécial \$4950.00. Tél. 690-1078.

Ford Chateau-Club campeur noir, 1979, roues mags, super propre, à voir absolument, pour seulement \$2495. 690-1078.

CAMION Blazer 1977 4x4, 350 pi. cu. en bonne condition de marche. Tél. 547-4208 après 16h00.

CAMION Inter 1974, avec boîte pour transporter tracteur, Winch (treuil) pour Bull John Deere. Tél. 547-5552.

CHEVROLET Breauville 1989, équipement complet, parfaite condition, wagonnette. Tél. 547-4328.

CJ5 1980, 65,000 kilomètres, mécanique A1, peinture neuve rouge, prix à discuter. Tél. 690-3946.

FORD F-100, 1978, très bonne condition. Tél. 673-4589.

COUPLE offre leurs services pour ménage d'automne dans résidence privée, intérieur ou extérieur. Tél: 543-7908 laissez message.

Dame avec expérience offre ses services pour garder des enfants, à l'heure, à la journée ou à la semaine, boulevard Talbot, tél: 678-2346.

D.B. REPARATIONS, 645 Boulevard Talbot. Vente de pièces d'électro-ménager de toute marque, location de laveuse à tapis RINCE-TOUT \$15/journée. Tél: 690-9494.

DÉNEIGEMENT
Potvin et Simard inc. Tél: 543-1949, résidentiel ou commercial prix très compétitif.

Donnes-tout le temps pour un massage professionnel tonifiant et relaxant. Tél: 696-2027.

FEMME avec expérience gèreraient un enfant de 0 à 5 ans à son domicile. Tél: 543-1579.

GARDERAIIS enfants ou personnes âgées, jour ou nuit. Tél: 543-4206 avant-midi, Sylvie.

GARDERAIIS enfants, lundi au vendredi, près école Ste-Lucie. Reçu d'impôt. Tél: 548-3518.

HOMME avec expérience pour PLASTRAGE, PEINTURE, PLAFOND TEXTURE. Estimation gratuite. Tél: 693-8158.

J'offre mes services pour faire du ménage dans des résidences privées. Tél: 543-7908.

LE TABLIER BLANC. Service d'entretien ménager. Une fois/semaine ou aux deux semaines. Quelques places disponibles. Laissez message. 548-0085.

MASSEUR pour homme propreté et discrétion. Tél: 693-8420 Rock.

PEINTURE, plastrage, 10 ans d'expérience, estimation gratuite. Tél: 545-9806, laissez message.

PLOMBERIE, menuiserie, plastrage, céramique, revêtement extérieur, 20 ans d'expérience. Tél: 549-4748.

POUR VOS RENOVATIONS, ou construction neuve, nous sommes à votre disposition. Les Construction Mario-Tech Inc. Tél: 695-2302, radio chasseur 696-8926.

RENOVATION, construction, escalier, portes, toiture, revêtement, modification de bâtiment. Tél: 678-9500.

SECTEUR Jonquière Kénogami, déneigement résidentiel, commercial et autres. Prix compétitif. Demandez Sabin. Tél: 547-6334, 542-5764.

STUDIO de massage pour tous, avec 6 demeures à la disposition, de 08h00 à minuit, 6 jours/semaine, situés Jonquière. Tél: 695-3421.

UN MOMENT DE DETENTE ET DE RELAXATION AVEC ZZZY ESCORTES. CE SERA TON PLUS BEAU JOUR. UN CHOIX DE PERSONNES TRÈS DISCRETES. SI TU VEUX UN MOMENT DE DOUCEUR, APPELLE-MOI SANS DETOUR ELLES SERONT COMPREHENSIVES, DOUCES ET CHALEUREUSES PROPRETE, BEAUTE, EROTISME 24/24 POUR SORTIES SOCIALES, MONDAINES, D'AFFAIRES OU D'AMIE(S) DANSEUSES(EURS), MASSEUSES(EURS), DISPONIBLE POUR FEMMES, HOMMES, COUPLES, HOTEL, MOTEL, DOMICILE, 7 JOURS. TEL: 543-6381, 690-9407, 543-6381, 690-9407, 543-6381, 690-9407, 543-6381, 690-9407, SANS FRAIS ENGAGEMENTS.

VOUS avez besoin de menuiserie, plomberie, électricité. Tél: 693-9225, Rénovation S.T. Enregistré.

VOYANCE PAR L'ENERGIE de l'Aura présent et futur, Chicoutimi-Nord. Tél: 543-0505.

53 Personnel demandé

Cherche amateurs musicien-chanteur, concours, bourses et voyage. Pour renseignements: 548-8850, 548-7684, demandez Mario ou Jean-Guy.

COIFFEUR(SE) d'expérience, temps plein. Esplanade-Coffure 2000, situé Promenade Centre-Ville, Chicoutimi. Pour rendez-vous: 543-1500, Jeannot.

COMPAGNIE DE DEMENAGEMENT recherche représentant(e). Doit posséder qualités suivantes: entretient, dynamisme, diplôme secondaire V, voiture, connaissance du transport ou du déménagement serait un atout. Communiquez avec Mme Gilbert, tél: 696-2869.

CUISINIER-ERE demandé(e), avec expérience, temps plein, salaire selon compétence. Se présenter avant-midi, pub la Mer à Boire, Hôtel Jean-Dequon, 2841 Du Royaume, Jonquière.

DOUZE personnes plein temps demandés, \$12 plus \$14/heure. Pour rendez-vous, 690-9426.

GARDIEN(NE), 4 jours/semaine, avec référence, non-fumeur(se), rue St-Dominique. Tél: 542-8039 après 18h00.

GARDIEN(NE), quartier des Oiseaux, 16h00 à 21h30. Tél: 696-4032, 549-3794, Annie.

JOCUS Vous connaissez les enfants, vous désirez une occupation bien rémunérée, devenez conseiller en jouets Jocus. Appelez: 695-0975, 542-7413.

LIVREUR(S) demandé(es) pour livraison de petites enveloppes. Belle apparence, petite voiture. Tél: 693-6235.

REPRESENTANT avec ou sans route pour desservir station-service et ou dépanneur, et ou magasin de souvenir et autres à votre discrétion. Marchandises à slogans politiques (casquettes, tasses, licences, macarons, etc.). Tél: 1-800-667-8151, Dominique.

TRAVAIL A DOMICILE
Message enregistré, donne les détails. Tél: 1-514-881-0422.

UNE IMPORTANTE institution financière recherche, pour la région du Saguenay, Lac-St-Jean, des personnes capables d'assumer des postes de représentants. Vous désirez améliorer votre situation actuelle. Vous avez de l'entregent. Vous avez complété vos études secondaires ou l'équivalent. Si vous possédez ces caractéristiques, nous vous donnerons la formation nécessaire et nous vous fournirons la clientèle. Communiquer avec le Directeur au 549-4323.

VOUS ETES TANNE de chercher un emploi, j'ai du travail pour toi 10 postes à combler. Appelez-moi entre 09h00 et 12h00, 690-3986.

61 A vendre ou à échanger

DODGE Omni 1987. Echangerait contre Pontiac Grand Prix ou Ford Mustang. Tél: 548-9412.

62 Ameublement

ACHAT ET VENTE NEUF ET USAGE, REFRIGERATEUR, POELE, LAVEUSE SECHEUSE, LAVEUSE-ESSOREUSE, LAVE-VAISSELLE, REPARES A NEUF, GARANTIE VARIANT DE 3 MOIS PIECES ET MAIN-D'OEUVRE, 6 MOIS ET MEME 2 ANS SUR CERTAINES PIECES. PREPAREZ VOS VIEUX SUR ACHAT DE NEUF LIVRAISON GRATUITE, CHEZ J.C. MARCOTTE MEUBLES ET SERVICES, 764 JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI, 543-3010.

ACHAT et vente, appareils électro-ménagers. Remis à neuf, garantie 8 mois pièces et main-d'oeuvre. Télé-Réfrigération, 371 Montcalm, Chicoutimi, 696-3537.

ATTENTION Dernière chance, à liquider, directement du fabricant. Mobiliers chambre à coucher, tables et buffets de cuisine, étagères et tables de salon. A voir. Tél: 696-3670.

Congélateur 13 pi.cu., bonne condition; bureau secrétaire 5 tiroirs, classeur; tél: 543-0058.

Cuisinière électrique jeune, four auto-nettoyant, parfaite condition, \$275. Tél: 542-6011.

DIVAN style Flip-Flop, charcol, état de neuf. Tél: 544-6651.

LAVEUSE, sècheuse, très bonne condition. Tél: 544-5293.

Lave-vaisselle MOFFAT blanc, encastrable, très propre, laissé à \$100. Tél: 545-2225.

MOBILIER DE SALON en chêne, excellente condition, prix à discuter. Tél: 545-2917.

Professionnel vend mobilier, cause: départ, salle à manger en teck, salon cuir, chambre fini acajou, etc... Tél: 548-9014.

Sècheuse bon état de marche, \$50. Egalement mobiliers de chambre et de cuisine à très bas prix. Tél: jour 549-3715, soir 695-6051, demandez Marielle.

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT. Directement de la Jonkbrau-House Set de chambre, de salon, de cuisine, matelas, tables et lampes. Demandez Jacques. Meubleur Capri 547-2633.

VENTE REPARATION APPAREIL-O-SAG-INC. 1662 Boul. St-Paul Chicoutimi. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse. Pièces neuves et usagées. Service à domicile. \$14.95 par appel. Tél: 545-1459, 549-9607.

63 Animaux à vendre

CHIENS: TONTE ET TOILETTAGE, SERVICE QUALIFIE. Tél: 545-3472.

LABRADOR noir, pure race et chatons Himalayan, Seal Point, pure race. Tél: 695-3456.

MAGNIFIQUES CHIOTS ST-BERNARD, enregistrés. Tél: 673-3600, 673-7927.

TAUREAUX Limousin âgés de 1/2 an, 1/2 an et 6 mois aussi taures Limousin âgés de 6 mois. Tél: 418-675-2269.

TERRE-NEUVE, femelle, pure, 2 ans, enregistrée, vaccinée, \$300. Tél: 673-3663.

VACHES d'hiver à vendre, vêlant septembre, octobre, novembre, décembre. Acheteur de troupeau Holstein. Tél: 349-3335, 662-0067.

YORK Shire Terrier femelle, 7 semaines, pure sang, \$350 accessoires inclus. Tél: 549-7038.

64 Bois de chauffage

BOIS en longueur de 8' \$433.35 du camion, 16 rond \$36.00 la corde, 16 fendu \$42.00 la corde. Entreprises Forestières Muriel. Tél: 672-4461.

A BAS PRIX mélange de merisier (90%) et de bouleau (10%) sec, 16' fendu, livraison comprise. \$60/corde. Tél: 547-0492.

BOIS de chauffage vert, rond ou fendu, livraison comprise. Tél: 544-5948.

BOULEAU sec, \$50.00 la corde, livraison comprise. Tél: 542-1157.

Bouleau et merisier sec. Merisier et érable sec. Tél: 674-2749.

MERISIER 16', vert, rond ou fendu aussi en voyage de 8'. Tél: 690-0962.

MERISIER, bouleau, vert, \$43.00 fendu, livraison 5 cordes. Tél: 693-8788, après 18h00.

MERISIER, érable sec, \$60.00 la corde taxes incluses. Tél: 542-0091.

Merisier, bouleau, vert, \$38 fendu, \$35 rond, non livré. Tél: 543-1550 ou après 18h00 à 678-2390.

PERSONNES INTERESSES AU BOIS DE POELE: 5 minutes de Jonquière, tremble, vous avez à le couper en 16' et le transporter vous-même. Il sera mesuré sur place. Tél: 547-0645 (17h30 à 20h00).

Très beau madrier de pin (brut) sec, différentes épaisseurs, longueurs et largeurs. Tél: 547-0645 (17h30 à 20h00).

10 cordes de merisier, sec, un an, \$50/corde. Tél: 673-3110.

67 Demandé

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc. 3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.

CAUSE transfert Chicoutimi, professionnel sans enfant y recherche logement, maison ou condo à louer. Libre novembre. Dans quartier tranquille, 10 minutes centre-ville. De préférence construction récente, 5-6 grandes pièces, électroménagers et rideaux fournis. Laissez message 514-774-8687.

RECHERCHE personne pour voyager de La Baie à Jonquière, entre 8h00 et 8h30 le matin. Tél: 544-4828.

68 Divers

ABRI d'auto double en toile 12x40. Tél: 544-4949 après 17h00.

ACHAT ASPIRATEURS VENTE, pièces, réparations, sacs, ELECTROLUX, FILTER QUEEN, RAINBOW, KENMORE et autres pour toutes marques. Tél: 690-3959.

AQUARIUM 33 gallons, eau salé, tout équipé, 300\$. Imprimante Smith Corona. Tél: 548-9510.

A SACRIFIER: 4 laveuses, 4 cuisinières, 10 sècheuses, \$100.00 et plus, 50 aspirateurs. Coin de l'Aspirateur. Tél: 545-7633.

ASPIRATEURS ELECTROLUX usagés à partir de \$99.00. FILTER QUEEN usagé, modèle récent \$399.00. RAINBOW usagé, modèle récent \$459.00. Moteurs neufs posés presque tous modèles \$99. 10 modèles aspirateurs centraux neufs à partir de \$399.00. ASPIRATEUR SELECT INC. 3691, boulevard Harvey Jonquière (face McDonald). Tél: 542-9451.

A VENDRE A BON PRIX: Enseignes commerciales neuves ou usagées, très gros choix, tel quel ou lettrées à votre commerce. Tél: 548-3131, 1-800-463-9909, M. Chaperon chez Enseignes Ois.

BEREAUX D'ALUMINIUM 1500 pi.cu. Fond de boîte camion avec support d'acier pour chaloupe. Tél: 674-2409 soir, 696-7506 radio.

CABANON EN TOILE, 4x8', fabriqué par Nez-O-Vent. Idéal pour porte-patio et autre porte. Tél: 549-0754, après 16h00.

CARTES RECUES LINDROS, LEMIEUX, ROY, PRO-SET CC PINACLE, GILLETTE, ECT. TEL: 542-8675 CLAUDE.

CARTES, tarots, clairvoyance, numéromagie. Enregistrements disponibles; Danielle, tél: 690-3819.

DEUX remorques de van prêt pour congélation. Avec compresseur. Tél: 695-5862, 543-4781.

Hockey, cartes, anglais, Pinnacle français. Troops Stadium, Gillette, Esso, McDonald, Cartes recues Lemieux, Roy, O-Pee-Chee 90-91 Draft Picks Central Red Army. Tél: 542-8675, Claude.

Porte d'entrée en bois (double), fenêtre 48' largeur par 42' hauteur, plastique, vitres coulissantes, idéal pour chalet, tél: 690-0463.

TABLES de billard, achat, vente. Tél: 690-0580, 418-679-1484, 679-3505.

TERRE livrée, gazon non livré. Cèdre de hale. Tél: 690-0769.

TUBES ALUMINIUM: Longueur 86' 3 3/16, paroi 3/32, 300 pièces, \$7.00/pièces. Longueur 111' 3 3/8, paroi 3/16, 250 pièces, \$18.00/pièces. Tél: 696-2545.

VENTE DE GARAGE, 26, 27 septembre, 396 rue Simard, St-Ambroise. Tél: 672-4984.

70 Equipement commerce restaurant

EQUIPEMENT REST-HO-BAR, 1900, boulevard Mellon, achat et vente. Appelez-nous 548-7768.

LITS SOLAIRE PROFESSIONNEL, 24 TUBES, ETAT NEUF. TUBES ET PLEKIGLASS ELECTRO-PILE 250', LUCA, BUREAU AVEC TIROIRS-CLASSEURS. AUTRES EQUIPEMENT D'ESTHETIQUE. TEL: 547-0363 AVANT 18h00.

75 Poêle à bois

Poêle avec porte vitrée, contours plaqué or avec cendrier et fournaise à bois (plusieurs modèles). PROPANE GRAVEL. Tél: 672-4290.

78 Vêtements

MANTEAU de vision, grandeur 5-6. Tél: 542-2303. MANTEAU de fourrure chat sauvage neuf. Peilisso Laparka rose pâle, neuf. Tél: 695-4927.

50 manteaux de fourrure usagés, naturel ou teint, \$25 à \$300. Tél: 549-6354.

81 Messages personnels

SANDRA, massage de détente, se déplace. Tél: 693-8537.

103 Chasse et Pêche

ARC Bear allonge 26 X36 pression 45 livres, tout équipé, état de neuf, \$250.00. Tél: 696-1981.

ARMES à feu usagées, achat et vente. Pour informations: Pavillon Chasse et Pêche, demandez Denis, 696-2210.

POURVOIRIE L'AVENTURE INC. encore quelques territoires disponibles pour chasse à l'original. Tél: Marc Blais, 543-7708 Raymond-Marie Lavoie, 693-0954.

VENTE ET REPARATION radio, téléphone, SSB, HF. Spils Berry, Marconi, etc. Chargeur solaire NAVCOM INC. Tél: 543-6896.

104 Musique et accessoires

Clavier Technic KN-800, état neuf, prix à discuter, tél: 690-1703.

Orgue BONTEMPI 2 claviers, comme neuf, \$475 négociable, tél: 544-1822.

PIANO ancien de marque Albany, \$1000.00 négociable. Tél: 542-6458.

Piano Baldwin 36 x55', brun clair, \$1,925. Tél: 275-5833.

Piano ETERNA (YAMAHA) noir laqué, neuf, usagé 6 mois, 58"x42"x21", \$3,700. Tél: 542-6355.

105 Ordinateurs et jeux

HEWITT RAND V-40, 640K, vitesse 10mhz, 2 lecteurs, clavier étendu, carte monochrome, tél: 690-1637.

IBM XT, 1 lecteur, disque 40MG, écran et clavier, traitement (texte) \$350.00. Tél: 696-1185.

107 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

CHASSEUR: roulotte 12' tout électrique, refaite à neuf, fonctionne propane et électrique. \$1,800. Tél: 695-5659, bureau 548-2934.

FIFTHWHEEL 25', toute équipée, très propre. Tél: 548-3692.

ROULOTTE BELLEVUE 21 pieds, 1975, avec auvent. Tél: 549-4151.

TENTE-ROULOTTE Lionel 1975, prix de débarras. Réparation au toit. Tél: 549-2829.

ARNOLD

CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

est à la recherche

d'un aviseur(e)

pour son département de service

- le candidat devra avoir un minimum de 3 ans d'expérience
- salaire + commissions
- avantages sociaux

Téléphoner à:

M. Simon Lapierre

548-0821

Ville de Chicoutimi

Règlement #92-063

Amendant le règlement de zonage 91-061 (Plateau Gobeil)

AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, situées dans quelque zone contiguë à la zone 6490.

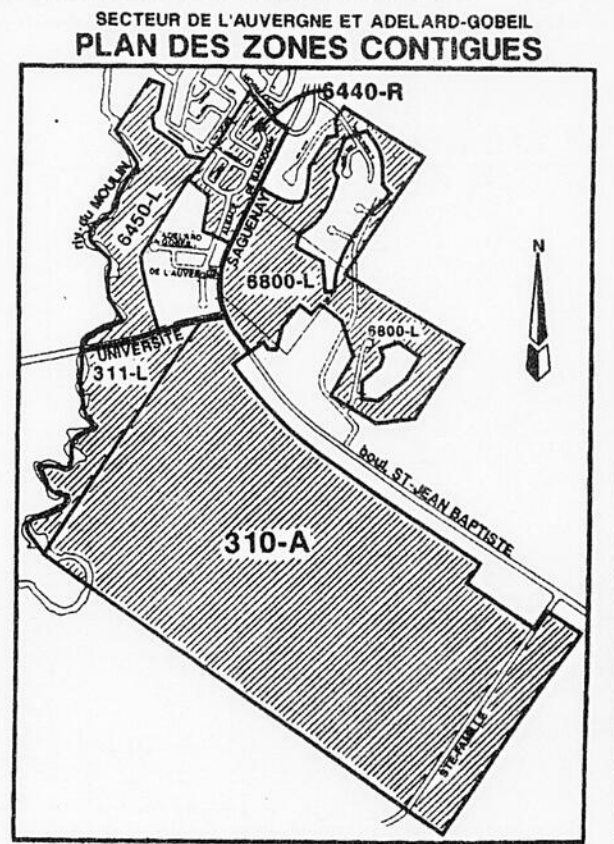
AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-063 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-061 de la ville de Chicoutimi et modifiant le zonage en vigueur dans la zone de la ville, de manière à:

ABROGER l'article numéro 18.2.6 concernant les entrées juxtaposées pour la zone 6490.

tel qu'il apparaît au plan préparé par le service d'aménagement du territoire de la ville de Chicoutimi comme suit:



QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 92-063 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que ledit règlement numéro 92-063 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone 6490, par au moins douze personnes habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des personnes de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNÉ à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.

YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi.

JOUEZ GAGNANT!

AIDEZ-NOUS À VAINCRE LE CANCER

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY
DIVISION DU QUÉBEC

Ville de Chicoutimi

RÈGLEMENT #92-058

Amendement au règlement de zonage numéro 91-061 (droits acquis - enseignés)

AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire situées dans les limites territoriales de la ville de Chicoutimi.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-058 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-061 de la ville de Chicoutimi (droits acquis - enseignés)».

QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences de l'article 560 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, peuvent demander que le règlement numéro 92-058 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 560 à 579 inclusivement de la même loi; QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 inclusivement de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 5 et 6 octobre 1992, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine Est, à Chicoutimi;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 92-058 fasse l'objet d'un scrutin secret est de mille cent soixante-huit (1168), et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 6 octobre 1992, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé au 201, rue Racine Est, à Chicoutimi, à 19 h 15.

DONNÉ à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.

YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi.



**Municipalité de
Saint-David-de-Falardeau**

**Scrutin du
1er novembre 1992**

***** Rappel *****

**Avis public aux copropriétaires indivis d'un immeuble
et aux cooccupants d'une place d'affaires**

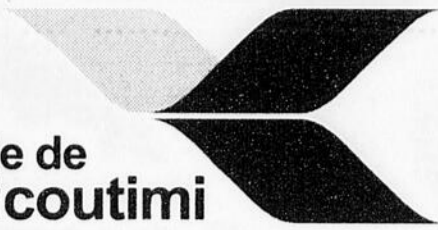
Avis public est par la présente donné aux copropriétaires indivis d'un immeuble ainsi qu'aux cooccupants d'une place d'affaires qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'une place d'affaires que les conditions indiquées ci-dessus doivent être remplies pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale de la municipalité pour l'élection ci-haut mentionnée:

1. Etre copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'une place d'affaires dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 01 septembre 1992.
2. Etre une personne physique, majeure et de citoyenneté canadienne le 01 septembre 1992.
3. Avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs le 01 septembre 1992.
4. La procuration devra m'être transmise au plus tard le 27 septembre 1992 à l'adresse ci-dessous indiquée:
5. La procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide pour toute élection tant qu'elle n'est pas remplacée.

Bureau du président d'élection

A l'attention de: **Monsieur Daniel Hudon, président d'élection**
Adresse: **140, boul. Saint-David, Saint-David-de-Falardeau**
Code postal: **G0V 1C0**
Donné à Saint-David de Falardeau ce 17 septembre 1992

**Le Président d'élection
Daniel Hudon - 673-4647**



**Ville de
Chicoutimi**

RÈGLEMENT #92-062

**Amendant le règlement
de zonage 91-061
(Terrasses de la Pulperie)**

AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, situées dans quelque zone contiguë aux zones 3030, 3101, 3190 et 3191.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.
QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-062 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-061 de la ville de Chicoutimi et modifiant le zonage en vigueur dans la zone de la ville, de manière à:
ABROGER l'article numéro 18.2.6 concernant les entrées juxtaposées pour les zones 3030, 3101, 3190 et 3191.
tel qu'il apparaît au plan préparé par le service d'aménagement du territoire de la ville de Chicoutimi comme suit:



QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 92-062 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que ledit règlement numéro 92-062 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë aux zones 3030, 3101, 3190 et 3191, par au moins douze personnes habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des personnes de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.
**YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi.**

**Ville de
Chicoutimi**

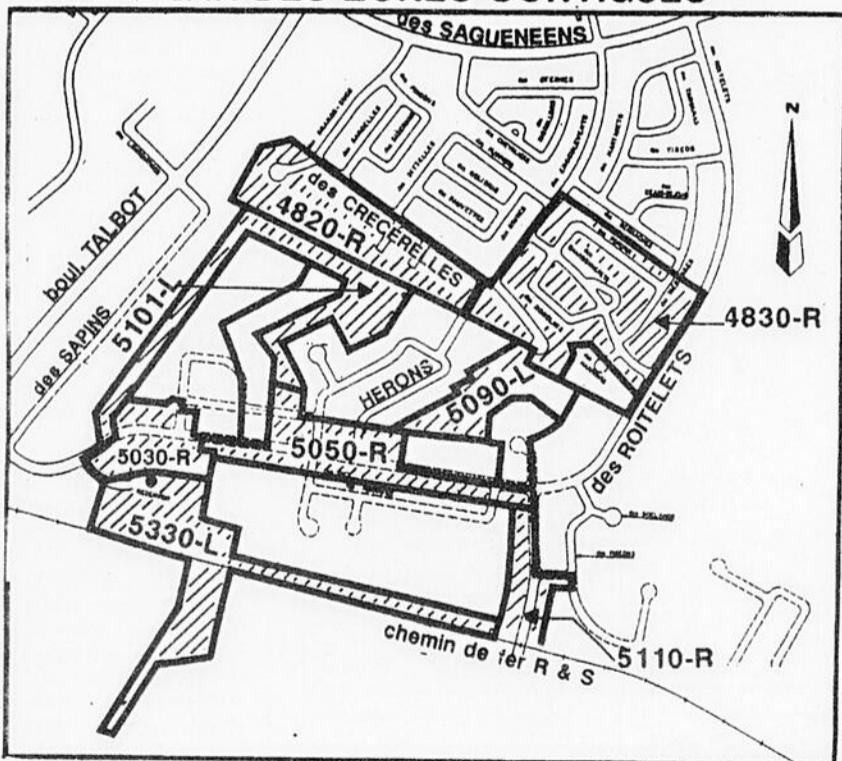
**Règlement #92-064
Amendant le règlement
de zonage 91-061
(des Hérons)**

AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, situées dans quelque zone contiguë aux zones 5040 et 5080.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.
QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-064 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-061 de la ville de Chicoutimi et modifiant le zonage en vigueur dans la zone de la ville, de manière à:
ABROGER l'article numéro 18.3.6 concernant les entrées juxtaposées pour les zones 5040 et 5080.
tel qu'il apparaît au plan préparé par le service d'aménagement du territoire de la ville de Chicoutimi comme suit:

**SECTEUR DES ROITELETS ET DES HERONS
PLAN DES ZONES CONTIGUES**



QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 92-064 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que ledit règlement numéro 92-064 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë aux zones 5040 et 5080, par au moins douze personnes habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des personnes de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.

**YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi.**

**Ville de
Chicoutimi**

RÈGLEMENT #92-060

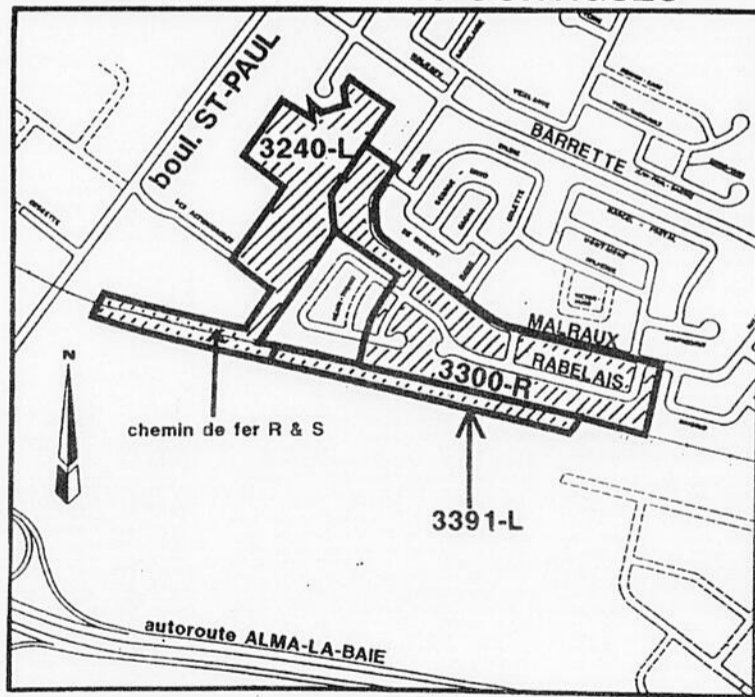
**Amendant le règlement
de zonage 91-061
(Rabelais)**

AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, situées dans quelque zone contiguë à la zone 3250.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.
QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-059 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-060 de la ville de Chicoutimi et modifiant le zonage en vigueur dans la zone de la ville, de manière à:
ABROGER l'article numéro 18.4.5 concernant les entrées juxtaposées pour la zone 3250.
tel qu'il apparaît au plan préparé par le service d'aménagement du territoire de la ville de Chicoutimi comme suit:

**SECTEUR HENRI-TROYAT ET RABELAIS
PLAN DES ZONES CONTIGUES**



QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 92-060 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que ledit règlement numéro 92-060 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone 3250, par au moins douze personnes habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des personnes de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.

**YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi.**

Orages diluviens

Morts et disparus en France

AVIGNON, France (Reuter) — Les orages diluviens qui se sont abattus sur le Sud-Est de la France ont fait 30 morts et une quarantaine de disparus, selon le dernier bilan provisoire annoncé mercredi par les autorités locales.

Le préfet du Vaucluse a fait état de 25 morts dans ce département, dont 21 pour la seule ville de Vaison-la-Romaine.

Le département de l'Ardèche déplore quatre morts, selon sa préfecture. Dans la Drôme, le corps d'un facteur porté disparu mardi dans la commune de Buis-les-Baronnies a été retrouvé dans l'Ouvèze, la rivière qui a déferlé sur Vaison-la-Romaine.

Cinq Belges et un Néerlandais figurent au nombre des morts. Deux Allemands et un Néerlandais ont été portés disparus, a précisé le préfet du Vaucluse au cours d'une conférence de presse donnée à Avignon en fin de journée.

Le ministre de l'Intérieur, Paul Quilès s'est rendu à Vaison-la-Romaine, où il parlait de «cataclysme». Il a demandé que toute la zone soit déclarée sinistrée et que la commission des catastrophes se réunisse très vite.

Le gouvernement a annoncé dans la soirée l'ouverture d'un crédit exceptionnel de cinq millions de francs (1,2 million \$ CAN) pour «apporter une aide immédiate aux familles en difficulté dans les zones sinistrées».

Il avait débloqué une première aide d'urgence de 600000 francs (150000 \$ CAN) pour les départements du Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche.

La Commission européenne a débloqué 500000 écus (600000 \$ CAN). La Croix-Rouge et le Secours populaire ont lancé des opérations d'entraide.

Torrent de boue

La petite ville de Vaison-la-Romaine a été frappée de plein fouet par la crue soudaine de la rivière Ouvèze transformée en un mur d'eau de 15 mètres de hauteur. Une trentaine de maisons ont été entièrement détruites, a déclaré le préfet du Vaucluse.

Au sortir d'une nuit d'enfer, dès l'orage passé et l'Ouvèze calmée, certains habitants ont entrepris de reconstruire, de repousser dans le lit de la rivière les flots de boue.

D'autres, comme tétanisés par la soudaineté du drame, semblaient refuser la réalité.

D'autres enfin répétaient inlassablement le même récit du drame. «La caravane était juste là. Ils étaient quatre, accrochés aux vitres», racontait un jeune homme à un groupe d'ha-

bitants de la ville rassemblée sur le quai Pasteur.

«J'en ai sauvé qu'un...», a-t-il ajouté en achevant sa phrase dans un sanglot.

Plusieurs autres témoins ont confirmé avoir vu des caravanes emportées par l'Ouvèze.

«C'est plus fort que la guerre. Il n'y a plus rien. C'est terrible. Il y avait deux personnes handicapées sur des chaises roulantes», racontait un autre habitant de la cité en évoquant la mort de ses voisins.

Des dizaines de maisons ont été endommagées ou détruites. Le torrent de boue qui a déferlé dans les rues de la ville basse a tout emporté sur son passage voitures, ponts, arbres et habitants.

Selon la météorologie nationale, 253 litres d'eau sont tombés en quatre heures sur la zone de Vaison-la-Romaine, mardi après-midi. Météo France a enregistré 53220



AVERSES - Voitures et campeurs ont été emportés par les inondations qui ont ravagé le Sud-Est de la France. On parle de 30 morts et une quarantaine de disparus.

impacts de foudre au cours de cette journée dans le Sud-Est.

L'Ouvèze a entamé une décrue en fin de nuit. Les secours ont également été facilités mercredi par le retour d'un temps calme et d'un ciel dégagé. La météorologie nationale a levé le bulletin d'alerte en place depuis deux jours.

Le plan Orsec a été déclenché mardi soir. Toute la zone offre un spectacle de désolation. «J'ai survolé en avion la région de Vaison-la-Romaine. J'y ai vu des flots de boue, des routes coupées, des champs inondés et des ponts emportés», a déclaré le préfet du Vaucluse, Jean Daubigny.



Ville de Chicoutimi

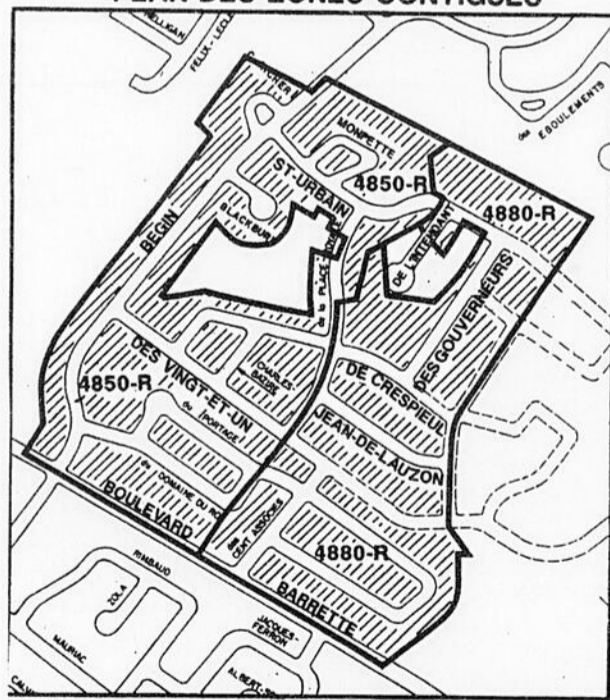
Règlement #92-061 Amendant le règlement de zonage 91-061 (de l'Intendant)

AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, situées dans quelque zone contiguë à la zone 4870.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.
QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-061 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-061 de la ville de Chicoutimi et modifiant le zonage en vigueur dans la zone de la ville, de manière à:
ABROGER l'article numéro 18.5.5 concernant les entrées juxtaposées pour la zone 4870, tel qu'il apparaît au plan préparé par le service d'aménagement du territoire de la ville de Chicoutimi comme suit:

RUE DE L'INTENDANT PLAN DES ZONES CONTIGUES



QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 92-061 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que ledit règlement numéro 92-061 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone 4870; par au moins douze personnes habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des personnes de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNÉ à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.

YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi.

Catalogue Automne-Hiver AVIS DE CORRECTION

Une erreur s'est glissée dans l'édition de notre catalogue Automne-Hiver '92-'93

PAGE 27: Le couteau de chasse illustré sous le no.: 75-6086-2 à 29.99\$ devrait être identifié sous le #75-6063-6 à 39.99\$.

Nous regrettons tout inconvénient que ceci peut vous causer.



Ville de Chicoutimi

AVIS PUBLIC RÈGLEMENTS #92-065 et 92-066

- paiement honoraires professionnels
travaux de réfection autogare du Havre emprunt 35 000 \$
- travaux réfection conduites d'aqueduc, d'égout rues Louvois, Jogues, Beaujolais emprunt 560 000 \$
AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE.
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1° Lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil a adopté les règlements ci-dessous énumérés:

Règlement #92-065

Ayant pour objet de décréter un emprunt à long terme au montant de 35 000 \$ en vue de pourvoir au paiement des honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis, relatifs aux travaux de réfection de l'autogare du Havre (phase IV);

Règlement #92-066

Ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection des conduites d'aqueduc, d'égout (1992) des rues Louvois, Jogues, Beaujolais et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un règlement d'emprunt à long terme au montant de 560 000 \$.

2° Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

3° Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, les **Lundi et Mardi, 5 et 6 octobre 1992**, au bureau du greffe de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi;

4° Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 168 (pour chacun des règlements ci-haut mentionnés). Si ce nombre n'est pas atteint pour chacun des règlements, lesdits règlements seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

5° Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé au 201 Racine est, à Chicoutimi, le 6 octobre 1992, à 19h15.

6° Les règlements peuvent être consultés au bureau du greffe de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ:

1° Condition générale à remplir le 21 septembre 1992:

Être soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.

2° Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 21 septembre 1992:
Être majeur et de citoyenneté canadienne.

3° Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires:

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires.)

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE:

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 21 septembre 1992 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À CHICOUTIMI, CE 22 septembre 1992.

YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
Ville de Chicoutimi

AVIS
TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES
 Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571d du Code civil du Bas-Canada, que REBCO MÉCANIQUE INC. dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans le district judiciaire de Chicoutimi, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire Desjardins d'Arvida à titre de garantie, par acte daté du quatorze (14) février 1991 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le vingt (20) février 1991, sous le numéro 520800.
 Daté à Jonquière, ce 22ème jour de septembre 1992.
 Caisse populaire Desjardins d'Arvida,
 1970, boulevard Mellon, Jonquière, Qc G7S 3H1

NOTICE
 Notice is hereby given, in conformity with article 1571d of the Civil code, that the sale and general transfer of all debts or book accounts, present or future of REBCO MÉCANIQUE INC. having its principal place of business at Chicoutimi, in favour of the CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ARVIDA, entered into February, 14th 1991, was registered at the office of the registration division in Chicoutimi on February, 20th 1991, under number 520800.
 September, 22th 1992.
 Caisse populaire Desjardins d'Arvida,
 1970, Mellon Blvd, Jonquière, Qc - G7S 3H1

TRAVAIL IMMÉDIAT

Afin de compléter son département pour la sollicitation téléphonique, plusieurs personnes sont demandées pour du travail à temps plein ou partiel.



- * Salaire de base plus bonus et commission.
- * Offrons avantages marginaux
- * Expérience serait un atout.

Bienvenue aux personnes de trente ans et plus.

POUR INFORMATIONS:
693-4983
 entre 9h00 et 13h00 / 17h00 et 21h00

Décès



LAVOIE (Mme Jeannette Bergeron) — Est décédée au centre hospitalier de Jonquière le 21 septembre 1992 à l'âge de 75 ans, Mme Jeannette Bergeron épouse de M. Conrad Lavoie, demeurant au Centre d'Accueil Georges-Hébert du 2841 rue Faraday, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron du 2770 rue De La Salle à Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 septembre 1992 à 10h30 à l'Église St-Jacques à Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Elie (Gilberte Morin), feu Rodrigue (Lorraine Dunn), Magella (Rena Thériault), Bertrand (Ruth Simard), feu Cécile (André Fortin), Frank (Betty Fraser), Ghislain (Lise Madore), Yvon, Jean-Marc (Etienne Thériault), Michel (Jacqueline Boulet); ses frères et sœurs: feu Gaby Bergeron (feu

Johnny Bergeron), feu Léopold Bergeron (Jeannette Villeneuve), Gérard Bergeron (Madeleine Paquet), Marguerite (Margot) Bergeron, Antoine Bergeron (Antoinette Brassard), Aline Bergeron (feu Roméo Bouchard), Soeur Thérèse Bergeron, feu François Bergeron (Fleurette Tremblay), Jean-Marie Bergeron (Graziella Potvin), Soeur Cécile Bergeron, Armand Bergeron (Yvette Lessard), Jean-Claude Bergeron (feu Pauline Barette); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons au Fonds de Dotation du Centre Hospitalier de Jonquière. Direction des funérailles: Maison Nault & Caron Inc.

La dépouille mortelle est exposée à compter de mercredi le 23 septembre 1992 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils 50 rue Arthur-Hamel Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 septembre 1992 à 11h00 en l'église St-Isidore de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-François Xavier de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil sa fille et son fils: Christine (Jean Bergeron), André (Sylvie Myrand), ses petits-enfants: Emilie, Nicolas et Audrey ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères belles-sœurs et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent une dame bénévole de la Fondation des maladies du rein sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



Prières
SACRE-COEUR-DE-JESUS — Sincères remerciements au Sacré-Coeur-De-Jésus pour faveurs obtenues avec promesse de parution. Signé: M. B.



MORIN (Mme Yvette Simard) — Est décédée à Chicoutimi le 21 septembre 1992 à l'âge de 80 ans et 2 mois, dame Yvette Simard épouse de feu M. Rodolphe Morin, demeurant au 1424 rue des Erables Chicoutimi.



DESMEULES (M. René) — La messe anniversaire de M. René Desmeules époux de dame Germaine Simard, demeurant au 324 St-Pierre à Ville de La Baie sera chantée samedi le 26 septembre 1992 à 19h00 en l'Église de St-Alphonse de Ville de La Baie. Parents et amis sont invités à assister. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

Messe anniversaire
SAINT-ESPRIT — Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (la personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. Signé: Initiales de la personne exaucée. Reconnaissance et actions de grâces au Saint-Esprit pour faveur obtenue à la suite de son intercession. Signé: E. L.

Lors du décès de Mme Lionel Brassard (Laurence Brassard) de Chicoutimi

Ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Ces dons aideront à l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra-spécialités à vocation régionale.

La population du Saguenay-Lac-St-Jean dit "MERCİ" aux généreux donateurs. "LA FONDATION DE MA VIE"



On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie en signalant: 696-9962

À NOS BÉNÉVOLES, AUX MÉDIAS ET À NOS DONATEURS...

MERCİ DE VOTRE *p'tit coup d'*



VOUS NOUS PERMETTEZ DE MIEUX LUTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1

et de votre générosité

Ville de Chicoutimi

RÈGLEMENT #92-059
 Amendant le règlement de zonage 91-061 (rue Ste-Agnès)

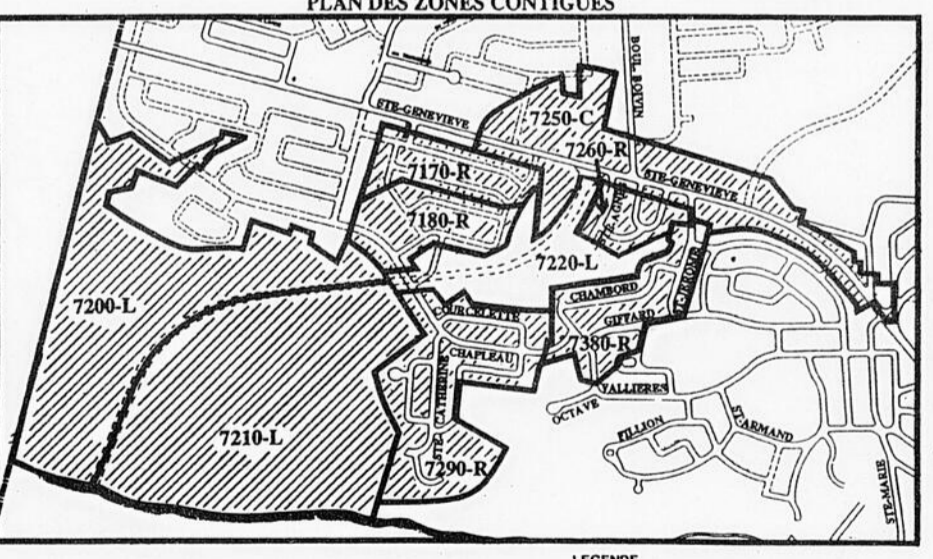
AUX personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire selon l'article 533 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, situées dans quelque zone contiguë à la zone 7220-L.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville. QUE, lors d'une séance tenue le 21 septembre 1992, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 92-059 intitulé «Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 91-061 de la ville de Chicoutimi et modifiant le zonage en vigueur dans la zone de la ville, de manière à:

CREER la zone 7221-R à même une partie de la zone 7220-L;
 PERMETTRE uniquement dans la zone 7221-R les résidences de basse densité sur des terrains d'une superficie supérieure ou égale à 3000 mètres carrés;
 CREER la zone 7222-L à même une partie de la zone 7220-L;
 PERMETTRE uniquement dans la zone 7222-L les parcs et espaces verts et la récréation extensive. tel qu'il apparaît au plan préparé par le service d'aménagement du territoire de la ville de Chicoutimi comme suit:

PLAN DES ZONES CONTIGUES



LEGENDE
 zone concernée
 zones contiguës

QUE les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire parmi celles ci-dessus visées et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 septembre 1992, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 92-059 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que ledit règlement numéro 92-059 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone 7220-L, par au moins douze personnes habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des personnes de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.
 DONNE à Chicoutimi, ce 22 septembre 1992.

YVON R. BRISSON, Greffier Adjoint
 Ville de Chicoutimi.

Elle dispute une période contre St. Louis

Manon Rhéaume écrit une page d'histoire

TAMPA, Floride (AP) — Manon Rhéaume a écrit une page d'histoire, hier, lorsqu'elle a été appelée à commencer le match du Lightning de Tampa Bay face aux Blues



MANON RHEAUME...semble un peu tendue au cours de l'hymne national, avant le match d'hier à Tampa Bay.

(Photo ap)

de St. Louis.

La gardienne de but de 20 ans est devenue la première femme à participer officiellement à un match de l'un des quatre sports professionnels les plus en vue en Amérique du Nord.

Rhéaume a disputé les 20 premières minutes de jeu. Elle a fait face à neuf lancers et elle a accordé deux buts.

Une foule de 8223 spectateurs a réservé une ovation debout à la jeune gardienne qui a été testée dès la 40e seconde de jeu.

Elle a cédé devant Jeff Brown sur un tir de la ligne bleue à 2:21 et elle a été déjouée par Brendan Shanahan au terme d'une mêlée devant le filet 14 minutes plus tard.

Rhéaume a eu à effectuer un seul arrêt spectaculaire sur un tir à bout portant de Nelson Emerson. Allongée sur la glace, elle a tendu la jambe

gauche pour faire dévier le disque.

Rhéaume a cédé le filet à Wendell Young après une période de jeu alors que le compte était égal 2-2.

Les Blues ont finalement remporté le match 6-4.

«J'étais très nerveuse, a commenté Rhéaume. Je ne pensais pas au fait que j'écrivais une page d'histoire. Je voulais seulement faire de mon mieux pour aider l'équipe.»

Le directeur général du Lightning, Phil Esposito, a laissé entendre que l'équipe entendait offrir un contrat des ligues mineures à la gardienne.

«Si on me fait une offre, je vais l'accepter, a-t-elle confié. Je ne me suis jamais entraînée à tous les jours. Dans le jour, on s'entraînait seulement deux fois par semaine... J'ai hâte de voir comment ça va se dérouler.»

«J'aime le hockey. C'est

pourquoi je suis ici.»

Esposito a laissé entendre que le Lightning assignerait Rhéaume à sa filiale à Atlanta.

«Nous voulons la garder dans notre organisation... si elle veut bien rester avec nous. J'ai hâte de la revoir au camp d'entraînement la saison prochaine. Elle devra progresser, mais je crois sincèrement qu'elle a du potentiel.»

Questionné à savoir si Rhéaume pourrait un jour jouer régulièrement dans la LNH, Esposito a répondu: «Ça dépend. Elle devra s'améliorer, mais je ne vois pas pourquoi elle ne le pourrait pas.»

«Il n'y a pas beaucoup de gardiens de 20 ans — homme ou femme — dans la LNH. Elle a du talent...»

«Je me souviens de ma première partie dans la LNH et j'étais sûrement aussi tendu qu'elle l'était ce soir.»

le QUOTIDIEN

SPORTS

Victoire de 5-1 en 14 manches

Alou tranche avec un grand chelem

MONTREAL (PC) — De quoi laisser un bon souvenir!

Devant une foule animée de 30552 personnes, les Expos ont disputé un match à l'image de leur saison.

Refusant de perdre, ils ont bataillé durant 14 manches pour finalement l'emporter 5-1 contre les Pirates.

A la 10e, ils n'étaient qu'à une prise de la défaite quand Johnny VanderWal a créé l'égalité 1-1 avec un double au champ opposé.

Un grand chelem de Moises Alou, le premier de sa carrière, a mis fin au match contre Roger Mason (5-7). Un triple de Delino DeShields avait amorcé l'attaque.

En mettant fin à leur séquence de quatre défaites, les Expos ont réduit l'écart à six matchs.

Les deux derniers matchs entre les deux équipes ont nécessité 27 manches. A Pittsburgh, les Expos avaient perdu 3-2 en 13 manches.

Dennis Martinez n'a donné que deux coups sûrs en neuf manches et John Wetteland a enregistré sept retraits au bâton en trois manches.

Jeff Fassero (8-6) a remporté la victoire.

Les deux équipes ont brisé la glace en 10e.

Don Slaught, qui est 11-en-19 (.579) contre les Expos, a d'abord réussi un simple d'un point contre Mel Rojas mais

après deux retraits, VanderWal a créé l'égalité contre Stan Belinda avec un compte de deux balles et deux prises.

55-60 mph

L'artiste de la balle papillon, Tim Wakefield, n'a alloué que cinq coups sûrs en

sept manches. L'ex-joueur de premier but dont la moyenne s'élevait à .188 dans la classe A, a déjoué les frappeurs des Expos avec une balle filant entre 55 à 60 milles à l'heure.

S'il a quitté le monticule, c'est que les Pirates avaient

une belle occasion de rompre l'égalité à la huitième. Il a cédé sa place au bâton à Dave Clark qui a été retiré au bâton par Martinez avec deux coureurs sur les buts.

En neuf manches, Martinez n'a affronté que 30 frappeurs,

donnant des simples à Orlando Merced à la deuxième et Mike LaVallière à la huitième. Il a accordé un but sur balles et atteint un frappeur.

Pour remporter sa 17e victoire, un sommet en carrière, il devra encore attendre...

Expos et Pirates

La stabilité a fait foi de tout

MONTREAL (PC) - A première vue, peu de choses séparent les Expos des Pirates.

«On est un peu de la même force qu'eux. On a marqué à peu près le même nombre de points», a reconnu Felipe Alou.

«La principale différence a été leur stabilité. On a utilisé trop de joueurs aux deux extrémités du losange et derrière le marbre. On aurait dit cette année qu'on avait un receveur différent pour chaque lanceur.

«De plus, ils ont évité les blessures au milieu de l'avant-champ. On a perdu Owen (deux fois) et DeShields. Bell et Lind ont manqué moins de matches et les deux forment une des meilleures combinaisons du double-jeu dans le baseball.»

En 1992, les Expos ont utilisé quatre joueurs de troisième but, sept joueurs de premier but et cinq receveurs.

«L'année prochaine, il faut

dra plus de stabilité. J'aime avoir des joueurs à plein temps, sauf au poste de receveur ou à un poste au champ extérieur. C'est une bonne position derrière le marbre pour utiliser un système d'alternance.»

S'il n'en tient qu'à Felipe, Tim Wallach sera le troisième but des Expos la saison prochaine; s'il est en santé, Greg Colbrunn obtiendra le poste de premier but et Tim Laker aura la chance d'obtenir le poste de receveur au camp d'entraînement.

«Je vois toujours Tim (Wallach) comme un troisième but à plein temps dans le baseball majeur. S'il est retourné à l'occasion au premier but, c'est parce que Colbrunn a manqué des des matches à cause de son coude.»

La rotation

Invité à faire l'évaluation de

ses partants, Alou n'avait que des éloges à dire au sujet de Dennis Martinez et Ken Hill. Il a été moins gentil pour Chris Nabholz et Mark Gardner.

«Il y a un mois, on pensait que Gardner allait remporter autant de victoires que Martinez et Hill. Il a alors été incommodé par une petite blessure à la jambe et il a développé des problèmes mécaniques.»

«Nabholz n'a pas été constant durant toute la saison. Il présente une fiche perdante avec une équipe gagnante. Mais on l'aime beaucoup. Il a de l'étoffe et il a amélioré son geste au premier but.»

«Il manque peut-être de confiance. Il a gagné un gros match à Pittsburgh mais à son départ suivant, il a perdu contre les Phillies. C'est le signe d'un jeune lanceur. On espère qu'il aura plus de maturité.»

Quant à Brian Barnes, le

gérant a noté sa contribution comme cinquième partant.

«Il nous a aidé à solutionner notre problème au poste de cinquième partant en remportant six victoires.»

Il a été plus loquace en parlant de Kent Bottenfield qu'il a comparé à un bouledogue au monticule.

«On s'attend à ce qu'il soit un des partants d'importance en 1993.»

Restera-t-il?

Au sujet d'Ivan Calderon, Alou a noté qu'il devrait connaître une grosse saison en 1993. Il a parlé de lui comme le ferait un gérant qui tient à le garder.

«Ce sera la dernière année de son contrat et il sera motivé comme Spike (Owen) l'a été cette année», a-t-il dit.

«Calderon est un des meilleurs frappeurs dans le baseball.»

Les chiffres

Baseball

LIGUE NATIONALE

SOMMAIRES

Chicago	010 010 001—3 11 1
Phila	400 400 01x—9 9 0
Bullinger (P,2-6), Hartsock (4), Slocumb (6), Patterson (9) et Wilkins, Pedre (6); Mulholland, Ayrault (G,1-2) (5), Shepherd (8) et Daulton. C: Phi — Kruk (10), Marsh (2).	

New York	100 000 002—3 4 1
St.Louis	000 000 101—2 6 2
Gooden (G,9-13) et O'Brien; Olivares, L Smith (P,4-8) (9), Carpenter (9) et Gedman. C: StL — Lankford (9), Rarp.	

CLASSEMENT

Section Est		G. P.Moy.Diff	
Pittsburgh	89	63	586
Montréal	83	69	546
St.Louis	76	75	503 12½
Chicago	75	77	493 14
New York	69	82	457 19½
Philadelphie	62	88	413 26

Section Ouest		G. P.Moy.Diff	
Atlanta	90	60	600
Cincinnati	84	67	556 6½
San Diego	78	72	520 12
Houston	72	79	477 18½
San Francisco	67	84	444 23½
Los Angeles	61	90	404 29½

Mercredi, 23 septembre

New York 3 St. Louis 2
 Philadelphie 9 Chicago 3
 Montréal 5 Pittsburgh 1 (14 manches)
 Houston à San Diego, S
 Atlanta à San Francisco, S
 Cincinnati à Los Angeles, S

Jeudi, 24 septembre

LANCEURS PRÉVUS

Atlanta (Glavine 20-6) à San Francisco (Branley 5-7), 15h35
 Houston (Blair 5-6) à San Diego (Seminar 8-4), 16h05
 Pittsburgh (Drabek 14-10) Montréal (Krueger 0-0), 19h35
 Chicago (Castillo 9-10) à Philadelphie (Greene 3-2), 19h35
 New York (Saberhagen 3-4) à St. Louis (Osborne 10-8), 20h05
 Cincinnati (Ayala 1-1) à Los Angeles (Ojeda 6-9), 22h35

Vendredi, 25 septembre
 Chicago à Montréal, 19h35.
 St. Louis à Philadelphie, 19h35.

New York à Pittsburgh, 19h35.
 Atlanta à San Diego, 22h05.
 Houston à Los Angeles, 22h35.
 Cincinnati à San Francisco, 22h35.

LES MENEURS

MJAB PCS.Moy.4R	
SheffieldSD	140 533 83 177 .332
VanSlykePit	143 566 93 185 .327
KrukPhi	142 501 83 163 .325
RobertsCin	137 503 86 161 .320
GwynnSD	128 520 77 165 .317
BondsPit	130 441 102 139 .315
LWalkerMon	135 501 81 156 .311
PendletonAtl	149 603 92 187 .310
ButlerLA	147 519 83 61 .310
LarkinCin	133 507 74 156 .308

Points — Bonds, Pittsburgh, 102; Grissom, Montréal, 97; DHollins, Philadelphie, 95; VanSlyke, Pittsburgh, 93; Sandberg, Chicago, 93; Pendleton, Atlanta, 92; Biggio, Houston, 91.

Points produits — Daulton, Philadelphie, 105; Pendleton, Atlanta, 100; Sheffield, San Diego, 96; McGriff, San Diego, 96; Bonds, Pittsburgh, 94; LWalker, Montréal, 90; Murray, New York, 89.

Coups sûrs — Pendleton, Atlanta, 187; VanSlyke, Pittsburgh, 185; Sheffield, San Diego, 177; Grissom, Montréal, 174; Grace, Chicago, 173; Sandberg, Chicago, 172; Lankford, St. Louis, 167.

Doubles — VanSlyke, Pittsburgh, 43; Lankford, St. Louis, 38; Grissom, Montréal, 38; WClark, San Francisco, 38; Duncan, Philadelphie, 38; Grace, Chicago, 36; JBell, Pittsburgh, 36; Pendleton, Atlanta, 36.

Triples — DSanders, Atlanta, 14; Finley, Houston, 12; VanSlyke, Pittsburgh, 11; Butler, Los Angeles, 11; Alica, St. Louis, 10; Morandini, Philadelphie, 8; Offerman, Los Angeles, 8; Sandberg, Chicago, 8.

Circuits — McGriff, San Diego, 34; Sheffield, San Diego, 32; Bonds, Pittsburgh, 30; Daulton, Philadelphie, 27; DHollins, Philadelphie, 25; Sandberg, Chicago, 25; LWalker, Montréal, 22.

Buts volés — Grissom, Montréal, 73; DeShields, Montréal, 46; Roberts, Cincinnati, 43; Lankford, St. Louis, 42; Butler, Los Angeles, 41; OSmith, St. Louis, 41; Nixon, Atlanta, 40.

Lanceurs (18 décisions) — Glavine, Atlanta, 20-6, .769, 2.81; Tewksbury, St. Louis, 16-5, .762, 2.27; Morgan, Chicago, 15-7, .682, 2.65; Swindell, Cincinnati, 12-6, .667, 2.50; Cone, New York, 13-7, .650, 2.88; Khill, Montréal, 16-9, .640, 2.67; GMaddux, Chicago, 19-11, .633, 2.24.

Retraits — Cone, New York, 214; Smoltz, Atlanta, 205; GMaddux, Chicago, 187; SFernandez, New York, 183; Drabek, Pittsburgh, 168; Rijo, Cincinnati, 166; Benes, San Diego, 156.

Victoires protégées — LeSmith, St. Louis, 40; Myers, San Diego, 36; Wetteland, Montréal, 35; DJones, Houston, 31; McWilliams, Philadelphie, 26; Charlton, Cincinnati, 25; Dibble, Cincinnati, 22.

LIGUE AMERICAINE

SOMMAIRES

Toronto	000 013 000—1 4 0
Baltimore	003 100 00x—4 7 0
Morris (P,19-6) et Borders; Rhodes (G,6-5), Olson (VP,34) (9) et Hoiles.	

Californie	000 000 000—0 4 1
Milwaukee	100 100 01x—3 8 0
Abbott (P,7-15) et Orton, Tinley (8); Eldred (G,10-1) et Surhoff.	

Cleveland	000 500 020—7 10 2
Boston	000 000 120—3 7 2
Nagy (G,16-10), Armstrong (9) et Ortiz; Taylor (P,0-1), Quantrill (4), Ryan (8) et Flaherty; Marzono (9), C: Cle — Belle (32), Hill (18); Bos — Vaughn (13).	

Detroit	310 020 400—10 15 0
New York	500 000 003—8 10 0
Doherty, Aldred (G,3-7) (1), Knudsen (6), Munoz (VP,2) (9) et Kreuter; Hitchcock (P,0-2), Johnson (5), Cadaret (8), Nielsen (9) et Nokes. C: Det — Tettleton (30), Deer (30); NY — Hayes (17).	

Oakland	001 021 020—6 8 2
Chicago	006 171 20x—17 15 0
Moore (P,15-12), Campbell (3), Raczka (5), Corsi (9) et Steinbach, Mercedes (8); McCaskill (G,11-12), Drahm (8) et Karkovice.	

Minnesota	000 000 021—3 10 1
Texas	000 040 01x—5 10 1
Trombley (P,2-2), Willis (6), West (7), Gozzo (8), Guthrie (8) et Harper; Brown (G,20-10) et Rodriguez. C: Tex — Palmeiro (19).	

CLASSEMENT

Section Est		G. P.Moy.Diff	
Toronto	89	64	582
Milwaukee	85	67	559 3½
Baltimore	83	68	550 5
Cleveland	72	79	477 16
New York	72	80	474 16½
Detroit	72	81	471 17
Boston	67	85	441 21½

Section Ouest		G. P.Moy.Diff	
Oakland	92	60	605
Minnesota	84	68	553 8
Chicago	82	69	543 9½
Texas	73	80	477 19½
Californie	67	84	444 24½
KansasCity	67	84	444 24½
Seattle	58	94	382 34

Mercredi, 23 septembre

Baltimore 4 Toronto 1
 Milwaukee 3 Californie 1
 Cleveland 7 Boston 3
 Detroit 10 New York 8
 Texas 5 Minnesota 3
 Seattle 6 Kansas City 1
 Chicago 17 Oakland 6

Jeudi, 24 septembre

LANCEURS PRÉVUS

Detroit (Tanana 13-9) à New York (Kamieniecki 5-12), 19h30
 Cleveland (Scudder 6-9) à Boston (Dopson 7-9), 19h35
 Toronto (Key 11-13) à Baltimore (McDonald 12-12), 19h35
 Californie (Blyleven 8-9) à Milwaukee (Bosio 15-5), 20h05
 Oakland (Welch 10-6) à Chicago (McDowell 20-8), 20h05
 Seattle (Leary 7-9) à Kansas City (Rasmussen 2-0), 20h35

Vendredi, 25 septembre
 Toronto à New York, 19h30.
 Boston à Baltimore, 19h35.
 Cleveland à Detroit, 19h35.
 Oakland à Milwaukee, 20h05.
 Californie à Chicago, 20h05.
 Kansas City à Minnesota, 20h05.
 Seattle au Texas, 20h35.

LES MENEURS

MJAB PCS.Moy.	
EMartinez,Sea	135 528 100 181 .343
Puckett,Min	149 598 95 197 .329
Molitor,Mil	147 567 85 184 .325
Thomas,Chi	148 532 103 170 .320
Mack,Min	146 561 95 179 .319
Griffey,Sea	132 525 79 166 .316
Alomar,Tor	143 536 99 168 .313
Baerga,Cle	149 606 83 186 .307
Harper,Min	131 471 53 143 .304
Listach,Mil	139 540 90 162 .300

Sommaires

Boston 4 Montréal 2

Première période
 1. Boston, Heinze (Murphy, Cheruyakov) 10:00
 2. Montréal, Petrov (Brunet, Savard) 18:06 (an)
 Pénalités — Brunet Mtl 1:25, Heinze Bos 6:54, Donato Bos 8:27, Daigneault Mtl 9:31, Roberts Bos 11:44, Charron Mtl 13:50, Hughes Bos 16:28.

Deuxième période

3. Boston, Donato 1:02
 4. Boston, B. Sweeney (Bourque, Oates) 14:01
 Pénalités — Bourque Bos 7:04, Lebeau Mtl 9:29, Shaw Bos 15:50.

Troisième période

5. Montréal, Lebeau (Brisebois, Charron) 6:31
 6. Boston, Evans (Shaw) 9:25
 Pénalités — Hughes Bos, Dampousse Mtl 4:10, Charron Mtl 10:02.
 Boston 6 10 5—21
 Montréal 6 9 10—25
 Gardiens — Boston: Moog (10-9), Bales (9-29 2e, 15-14); Montréal: Roy (12-10), Chabot (9-29 2e, 9-8).
 Avantages numériques — Boston: 0-5; Montréal: 1-6.
 Arbitre — Ron Hoggarth; Juges de lignes — Pierre Champoux, Gérard Gauthier.
 Assistance — 16,065.

Football

Ligue nationale

Conférence américaine					
Section Est					
G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Buffalo	3	0	0	112	38 1.000
Miami	2	0	0	53	33 1.000
Indianapolis	1	2	0	24	61 .333
N-Angleterre	0	2	0	6	24 .000
NYJets	0	3	0	41	78 .000

Section Centrale					
Pittsburgh	3	0	0	79	40 1.000
Cincinnati	2	1	0	68	48 .667
Houston	2	1	0	67	59 .667
Cleveland	1	2	0	54	57 .333

Section Ouest					
Denver	2	1	0	38	56 .667
KansasCity	2	1	0	70	40 .667
Seattle	1	2	0	20	53 .333
LARaiders	0	3	0	50	69 .000
SanDiego	0	3	0	29	68 .000

Conférence nationale					
Section Est					
G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Dallas	3	0	0	88	58 1.000
Philadelphie	3	0	0	76	27 1.000
Washington	2	1	0	47	50 .667
NYGiants	1	2	0	69	79 .333
Phoenix	0	3	0	41	85 .000

Section Centrale					
Minnesota	2	1	0	66	71 .667
TampaBay	2	1	0	74	36 .667
Chicago	1	2	0	47	59 .333
Detroit	1	2	0	65	57 .333
GreenBay	1	2	0	47	77 .333

Section Ouest					
N.-Orléans	2	1	0	51	28 .667
SanFran	2	1	0	93	62 .667
Atlanta	1	2	0	44	51 .333
LARams	1	2	0	31	66 .333

Lundi, 21 septembre
 NY Giants 27 Chicago 14

Points — Phillips, Detroit, 110; Thomas, Chicago, 103; EMartinez, Seattle, 100; Alomar, Toronto, 99; Knoblauch, Minnesota, 96; Raines, Chicago, 96; Anderson, Baltimore, 95; Mack, Minnesota, 95; Puckett, Minnesota, 95.

Points produits — Fielder, Detroit, 119; Carter, Toronto, 111; Bell, Chicago, 107; Thomas, Chicago, 105; Puckett, Minnesota, 103; Belle, Cleveland, 102; Devereaux, Baltimore, 102.

Coups sûrs — Puckett, Minnesota, 197; Baerga, Cleveland, 186; Molitor, Milwaukee, 184; EMartinez, Seattle, 181; Mack, Minnesota, 179; Mattingly, New York, 174; Devereaux, Baltimore, 173.

Doubles — EMartinez, Seattle, 46; Thomas, Chicago, 39; Griffey, Seattle, 38; Mattingly, New York, 38; Jefferys, Kansas City, 35; Yount, Milwaukee, 35; Ventura, Chicago, 34; Puckett, Minnesota, 34.

Triples — Devereaux, Baltimore, 11; Johnson, Chicago, 11; Anderson, Baltimore, 9; Lofton, Cleveland, 8; Alomar, Toronto, 8; Sierra, Oakland, 7; Raines, Chicago, 7; Molitor, Milwaukee, 7.

Circuits — Gonzalez, Texas, 40; McGwire, Oakland, 40; Carter, Toronto, 33; Fielder, Detroit, 32; Belle, Cleveland, 31; Deer, Detroit, 29; Tettleton, Detroit, 29.

Buts volés — Lofton, Cleveland, 61; Listach, Milwaukee, 53; Anderson, Baltimore, 51; Polonia, Californie, 51; Alomar, Toronto, 46; Rhenderson, Oakland, 46; Raines, Chicago, 44.

Lanceurs (18 décisions) — Morris, Toronto, 19-5, .792, 4.08;
 Guzman, Toronto, 15-4, .789, 2.75; Mussina, Baltimore, 17-5, .773, 2.53; Bosio, Milwaukee, 15-5, .750, 3.58; McDowell, Chicago, 20-8, .714, 3.17; Brown, Texas, 19-10, .655, 3.37; Appier, Kansas City, 15-8, .652, 2.46.

Retraits — Johnson, Seattle, 215; Clemens, Boston, 208; Perez, New York, 201; Guzman, Texas, 170; McDowell, Chicago, 158; Guzman, Toronto, 154; Smiley, Minnesota, 154.

Dimanche, 27 septembre

Atlanta à Chicago, 13h.
 Buffalo à Nouvelle-Angleterre, 13h.
 Denver à Cleveland, 13h.
 Minnesota à Cincinnati, 13h.
 San Diego à Houston, 13h.
 Tampa Bay à Detroit, 13h.
 Miami à Seattle, 16h.
 New York Jets à Los Angeles Rams, 16h.
 Pittsburgh à Green Bay, 16h.
 San Francisco à Nouvelle-Orléans, 20h.

Lundi, 28 septembre
 Los Angeles Raiders à Kansas City, 21h.

Ligue canadienne

Section Est					M.J.G.P.N.Pp.Pc.Pts				
Ottawa	11	6	5	0	327	271	12		
Hamilton	11	6	5	0	328	356	12		
Winnipeg	11	5	6	0	321	321	10		
Toronto	11	3	8	0	301	327	6		

Section Ouest					M.J.G.P.N.Pp.Pc.Pts				
Calgary	11	8	3	0	373	279	16		
Edmonton	11	7	4	0	341	313	14		
Sask.	11	6	5	0	306	324	12		
C.-B.	11	3	8	0	310	416	6		

Samedi, 19 septembre
 C.-B. 36 Toronto 29
 Ottawa 54 Hamilton 25

Dimanche, 20 septembre
 Calgary 57 Winnipeg 29
 Saskatchewan 22 Edmonton 18

Vendredi, 25 septembre
 Hamilton à Edmonton, 21h30

Samedi, 26 septembre
 Saskatchewan à Toronto, 19h30

Dimanche, 27 septembre
 C.-B. à Ottawa, 13h30
 Calgary à Winnipeg, 14h

Chiffres des Expos

AU BATON		29.Wallach,Tim		524 53121 58 9 2 .231	
AB.PC.CS.PP.CC.BV. Moy.		2.Willard,Jerry		19 0 2 1 0 0 .105	
18. Alou, Moises	305 45 85 53 7 14 .279				
25. Barberie, Bret	254 25 62 24 1 8 .244				
42. Berry, Sean	27 3 7 1 0 0 .259				
22. Calderon, Ivan	146 18 38 22 3 1 .260				
8. Carter, Gary	282 24 61 28 5 0 .216				
15. Colbrunn, Greg	144 12 42 16 2 3 .292				
12. Cordero, Wilfredo	99 14 30 8 2 0 .303				
4. DeShields, Delino	525 82155 57 7 46 .295				
24. Fletcher, Darrin	199 10 44 22 2 0 .221				
16. Foley, Tom	109 7 20 5 0 3 .184				
9. Grissom, Marquis	624 97176 66 14 73 .282				
1. Haney, Todd	6 0 0 0 0 0 .000				
53. Laker, Tim	37 8 9 4 0 0 .243				
11. Owen, Spike	374 49 99 40 6 9 .265				
23. VanderWal, John	196 18 48 20 4 3 .245				
33. Walker, Larry	506 82156 90 22 16 .308				

AU MONTICULE		G. P. VP. ML. PM. BB. R. MPM		6 6 0 93.1324161 3.09	
47. Barnes, Brian	6 6 0 93.1324161 3.09				
46. Bottenfield, Ken	0 2 1 15.2 8 3 8 4.62				
39. Fassero, Jeff	8 6 1 83.1263263 2.81				
28. Gardner, Mark	12 9 0172.28460129 4.38				
52. Heredia, Gil	0 0 0 7.2 3 2 5 3.55				
44. Hill, Ken	16 9 0202.06071136 2.67				

Pas encore le numéro des Bruins

MONTREAL (PC) — Le nouveau Canadien n'a toujours pas le numéro des Bruins de Boston, qui lui ont infligé un premier échec en cinq matches pré-saison, 4-2, à sa première présence devant ses partisans du Forum.

Le Canadien a néanmoins probablement passé plus de temps dans le territoire des Bruins au cours de ce seul match que lors des quatre parties éliminatoires qu'il a perdues le printemps dernier.

Un joueur, explosif, a surtout retenu l'attention, le Russe Oleg Petrov, qui a fait des flammèches en compagnie de Denis Savard. Petrov s'est drôlement rapproché d'un

poste à Montréal. Il a marqué le premier but du Canadien, en avantage numérique, suite à une belle manœuvre à trois en compagnie de Savard et Benoit Brunet. Stephan Lebeau a marqué le dernier but de la rencontre en faisant déguster une tasse de café, crème et sucre, au gardien recrue Mike Bales, qui avait pris la relève d'Andy Moog et qui a par ailleurs été excellent.

Mais ce match doit être pris pour ce qu'il était, Jacques Demers ayant choisi de laisser de côté six joueurs de premier plan, tandis que du côté des Bruins, outre le grand blessé Cam Neely et le gréviste Glen Wesley, Vladimir Ruzicka,

Steve Leach et Dave Poulin n'avaient pas fait le voyage.

Demers a de plus multiplié les expériences, utilisant par exemple le junior Jim Campbell en avantage numérique et le Suédois Patrik Carnback et court d'un homme.

Patrick Roy a continué d'en arracher face aux Bruins, accordant deux mauvais buts à Steve Heinze et Ted Donato. Introduit à mi-chemin dans la rencontre, Frédéric Chabot a cédé à son tour devant un faible lancer de loin de Bob Sweeney, puis devant un tir dévié par Doug Evans.

Si la foule avait eu l'humour méchant, elle aurait pu scander: «On veut Manon...»



JOHN LECLAIR... n'a pu franchir le mur qui avait nom Ted Donato, en première période du match d'hier au Forum.

(Photo PC)

Fleurs à Petrov et Savard

MONTREAL (PC) — Jacques Demers a vanté Oleg Petrov et Denis Savard, mais pas le reste de son équipe, hier, après la défaite de 4-2 du Canadien contre les Bruins.

«Petrov a peut-être été notre meilleur joueur, a mentionné l'entraîneur. Lui et Denis Savard se complétaient très bien, à quatre contre quatre par exemple. J'ai bien aimé sa façon de jouer et il va assurément disputer un autre match.»

De façon générale, Demers a reproché à sa troupe de s'être comportée de façon trop individualiste: «On a voulu faire du spectacle individuel plutôt qu'en équipe et il ne faut pas

se raconter d'histoires, les Bruins vont jouer de la même façon disciplinée toute l'année. Pour les battre, il va falloir jouer en équipe et ce soir, certains joueurs n'ont pas offert le rendement attendu. Sur certains trios, il n'y avait que deux joueurs. Lorsqu'on se fait battre le long de la clôture comme c'est arrivé pour leur quatrième but, on ne peut accepter ça.»

Savard le comprend

Comme Petrov ne s'exprime qu'en russe, on s'est adressé à Savard pour obtenir d'autres commentaires à son sujet: «Il est bon et il patine», a constaté ce dernier d'emblée.

«La communication est un problème et c'est ça qu'on va devoir améliorer. Mais il patine, a répété Savard, et il a montré qu'il n'avait pas peur d'aller dans le trafic. Moi aussi quand je suis arrivé à Chicago je ne parlais presque pas anglais et je sais ce qu'il ressent. Je me mets dans ses souliers et j'essaie de l'aider le mieux que je peux. Il aura une couple d'ajustements à faire si on le garde, comme de prendre son homme une fois qu'on perd la rondelle.»

A propos du fait que les deux joueurs ont semblé se comprendre d'instinct, Savard a déclaré: «Le hockey n'est pas un jeu si compliqué. Des gens ont dit que c'était difficile de jouer avec moi, mais je ne trouve pas: il s'agit de se passer la rondelle et de se mettre dans le clair.»

Pas facile

«Je suis content de ne pas

Au filet

MONTREAL (PC) — Jacques Demers s'est dit tout à fait d'accord avec la nouvelle application des règlements de la ligue nationale, estimant que cela ne pourra que favoriser son équipe. Et s'il s'est plaint des arbitres au retour du voyage en Alberta, c'est uniquement, soutient-il, qu'il y a eu un peu d'abus de la part de deux jeunes arbitres sans doute soucieux de s'imposer, Mike McGeough et Lance Roberts.

avoir à prendre de décisions, a-t-il encore dit. J'aime beaucoup Kjellberg aussi et il faut tenir compte que nous avons une petite équipe...»

Savard demeure absolument ravi de la façon dont son entraîneur l'utilise, dans toutes les circonstances, et notamment sur toutes les formes d'unités spéciales, ce qui lui donne beaucoup de glace pour mettre à profit sa rapidité, compte tenu de la nouvelle application des règlements.

«C'était toujours comme ça à Chicago», a-t-il rappelé.

Problèmes de dos de Gretzky

Son style penché n'a certainement pas aidé

MONTREAL (PC) — On compatit aux malheurs de Wayne Gretzky chez le Canadien, mais on ne croit pas que les problèmes de dos qui compromettent sa carrière soient dus à des coups répétés.

«Si quelqu'un a été protégé, c'est bien lui», a dit Guy Carbonneau en souriant, résumant ainsi la pensée d'à peu près tout le monde.

On pense plutôt que le style penché de Gretzky, d'abord, et le grand nombre de matches qu'il a disputés soient les causes principales de son mal.

«J'avais un bâton très court au début de ma carrière et j'avais souvent mal au dos, a rappelé Carbo. Et depuis que je l'ai allongé, je n'ai plus de problèmes.»

Même explication de la part du Denis Savard, qui ajoute, tout comme son capitaine, que «ce gars-là en a joué du hockey en 13 ans». Il y a eu toutes ces coupes Canada et cinq fois il s'est rendu jusqu'à la finale de la coupe Stanley. Mais à 31 ans, on ne sait pas aujourd'hui quand il va pouvoir jouer au hockey de nouveau, ni même s'il va pouvoir le faire.

Savard s'y connaît

«Je trouve ça bien triste, a à

son tour résumé Savard, mais ça peut arriver à tout le monde». Le joueur du Canadien sait ce dont il parle car son épouse est aussi affligée d'une hernie discale. «Ca fait deux fois en trois ans que je dois la conduire à l'hôpital d'urgence», révèle-t-il. Et pourtant, elle n'a pas à fournir d'efforts athlétiques.

«Le dos, c'est quelque chose d'apeurant, a constaté Carbo, quand tu penses à ce qui est arrivé à Robert Sauvé, Michael Bossy et Mario Lemieux. Il n'y a rien qui dit que ce dernier n'aura pas encore de problèmes.»

«Plus de 85 pour cent de tous les individus ont des problèmes de dos», a rappelé l'assistant-entraîneur Charles Thiffault, un diplômé en éducation physique qui croit lui aussi que les problèmes majeurs de Gretzky ont plus de chances d'être le résultat de son style penché que des coups reçus.

Jacques Demers n'en pense pas moins que le coup de l'Américain Gary Suter lors du dernier tournoi de la coupe Canada a peut-être été celui qui était de trop. «Il me semble qu'il a été frappé plus souvent depuis qu'il est à Los Angeles»,

a souligné l'entraîneur du Canadien.

«C'est une journée triste», a-t-il dit au sujet de la nouvelle concernant Gretzky, qu'il a qualifié de «plus grand ambassadeur du hockey» depuis une douzaine d'années.

Protégeons nos vedettes

«Imaginez si on perdait maintenant notre monument national Mario Lemieux», a ajouté l'entraîneur du Canadien.

Demers en a profité pour faire un vibrant plaidoyer pour la protection des super-vedettes. «Les Gretzky et Lemieux sont notre gagne-pain, mon gagne-pain à moi», a-t-il insisté, disant de Gretzky qu'il était «le Michael Jordan du hockey».

Pour Carbonneau, Gretzky a sans aucun doute aucun été le plus grand joueur de sa génération, parce qu'il a su dominer outrageusement pendant si longtemps.

«Je ne suis pas prêt à dire que Mario va obtenir 220 points», a-t-il ajouté en rappelant la campagne de 215 points et les trois autres de plus de 200 points qu'a connues Gretzky.

Les marqueurs



	MJ	B	P	A	Pts
11. Michel Saint-Jacques	3	2	4	6	
26. Dany Beauregard	3	2	3	5	
67. Daniel Paradis	2	2	2	4	
31. Christian Caron	3	1	3	4	
22. Eric Meloche	3	1	3	4	
32. Claude Poirier	3	1	3	4	
23. Steve Gosselin	3	1	2	3	
09. Dave Tremblay	3	1	2	3	
19. Dave Belliveau	3	2	0	2	
30. Rony Valenti	2	1	0	1	
18. Carl Blondin	3	0	1	1	
24. Patrick Lacombe	3	0	1	1	
27. Martin Lamarche	1	0	1	1	
04. Vincent Dimuzio	1	0	0	0	
05. John Robson	2	0	0	0	
07. Patrick Lampron	2	0	0	0	
10. Dany Larochelle	3	0	0	0	
12. Allan Siros	3	0	0	0	
20. Yannick Jean	1	0	0	0	
25. Dominic Savard	3	0	0	0	
28. Simon Lacroix	2	0	0	0	
44. Eric Montreuil	3	0	0	0	



Joueur	MJ	B	P	Pts
19. Simon Lamoureux	6	8	2	10
27. Déréck Michaud	6	3	6	9
21. Steeve Thériault	6	2	6	8
11. François Fortin	3	0	6	6
07. Yohan Desrosiers	6	2	3	5
30. Yannick Perron	5	3	1	4
12. Sébastien Cool	6	3	1	4
25. Frédéric Michaud	6	2	1	3
08. Yannick Maltais	3	3	0	3
09. Christian Fortin	4	1	1	2
10. Pascal Lévesque	4	1	1	2
20. Jean-Philippe Langlois	6	0	2	2
14. Marc Drainville	6	0	2	2
17. Hugo Tremblay	6	1	0	1
23. Benoit Caron	6	0	1	1

Gardiens de buts

	MJ	V	D	Moy
Bobby Rochon	6	3	2	4.53
Michel Ethier	3	0	1	6.25

Pagé apprécie sa vitesse

Rucinsky devrait percer l'alignement

QUEBEC (PC) — Martin Rucinsky, Todd Warriner et David Karpa sont les jeunes joueurs qui possèdent les meilleures chances de se tailler un poste avec les Nordiques.

«Nous envisageons de plus

en plus la possibilité qu'ils commencent la saison avec l'équipe», a reconnu Pagé, hier, au retour des Fleurdélisés à Québec.

Rucinsky, un attaquant tchécoslovaque âgé de 21 ans, est celui qui possède les meilleu-

res chances de percer l'alignement.

Le rapide patineur qu'on a acquis des Oilers d'Edmonton en retour du gardien Ron Tugnutt estime qu'il peut mériter un poste dès cette saison.

«Je suis davantage prêt par rapport à l'an dernier quand je me suis arrivé en Amérique du Nord», affirme-t-il.

«Rucinsky possède de meilleures chances de rester avec nous comme ailier gauche même s'il se tire bien d'affai-

res à la position de centre», analyse Pagé.

«Nous apprécions sa vitesse et son excellente vision du jeu.»

Rucinsky, qui a pris part aux trois premiers matches pré-saison de l'équipe, possède une longueur d'avance sur René Corbet, juge-t-on.

Corbet obtiendra sans doute sa chance dans les matches à venir parce que les prochaines coupures seront effectuées au début de la semaine prochaine.

Quant à Warriner, un ailier gauche, il a connu un bon match contre les Flames de Calgary, selon le d.-g. et entraîneur des Nordiques.

«On ne peut pas juger son potentiel en se basant sur un seul match, surtout que Warriner est incommodé par une blessure à l'aine», signale Pagé.

Le premier choix de l'équipe au dernier repêchage verra également de l'action au cours de la prochaine semaine.

Le statut de David Karpa est relié au mouvement de personnel qui pourrait survenir sous peu.

Le défenseur droitier âgé de 21 ans devra poursuivre son apprentissage dans les rangs mineurs si Kevin Lowe et Steve Duchesne s'amènent à Québec.

Il pourrait rester si la direction échange quelques défenseurs expérimentés, ce qui est peu probable.

L'absence de La Merveille fait jaser

QUEBEC (PC) — Les mises en échec ne sont pas uniquement responsables des problèmes de dos de Wayne Gretzky, estime-t-on chez les Nordiques.

L'annonce de l'absence de La Merveille pour une période indéterminée a suscité, hier, plusieurs commentaires dans l'entourage de l'équipe.

Les joueurs et les entraîneurs interrogés ont évidemment souligné que la perte de Gretzky est lourde pour la LNH et les amateurs de hockey. Ils souhaitent qu'il revienne au jeu le plus tôt possible.

«On se choque quand les officiels protègent les joueurs vedettes mais on réalise qu'ils agissent de façon correcte quand des choses comme celle-là se produisent», a commenté l'entraîneur-associé, Jacques Martin.

«C'est un jour triste pour le hockey», a repris Joe Sakic qui a idolâtré Gretzky dans sa jeunesse.

«Il est un atout majeur et une attraction pour la Ligue natio-

nale.

«S'il y a un joueur qui possède la force psychologique pour revenir au jeu après une malchance de la sorte, c'est



Robert Laflamme

bien Wayne Gretzky», a ajouté Sakic.

«Gretzky est le meilleur ambassadeur que la Ligue nationale possède, a mentionné Jacques Martin. Guy Lafleur et lui ont accompli beaucoup de choses pour la promotion du sport.»

Les problèmes de dos du meilleur marqueur de l'histoire de la LNH soulèvent de nouveau le débat à savoir si on devrait mieux protéger les joueurs vedettes.

Avant Gretzky, Mike Bossy a

dû se retirer en raison de maux persistants au dos et Mario Lemieux poursuit sa carrière malgré des malaises similaires.

Sakic trouve correcte l'attitude des dirigeants de la LNH à l'endroit des meilleurs joueurs. Il juge que les règlements sont adéquats.

«Je ne me fais pas bousculer plus que n'importe qui même si le jeu est plus robuste parce que les joueurs sont de plus en plus imposants physiquement.

«Le plus important, c'est qu'on applique rigoureusement le règlement pour les mises en échec par derrière.»

Steven Finn partage l'opinion de Sakic.

«Il y a plusieurs joueurs qui ont encaissé plus de mises en échec que Gretzky», a-t-il avancé.

«Il n'a pas été malmené plus que d'autres joueurs au cours de sa carrière.

«La façon dont il patine a

sûrement quelque chose à voir avec ses problèmes de dos», a opiné le défenseur.

«Son style accroupi et le fait qu'il a joué beaucoup depuis le début de sa carrière ont sans doute occasionné les problèmes qui l'affligent.

«Plus un athlète joue souvent, plus il est vulnérable aux blessures.

«Gretzky excelle pour éviter les coups d'épaules mais il est frêle physiquement», a-t-il souligné.

«Les contacts physiques font partie du hockey, a souligné Ron Hextall. Je ne sais pas si l'hernie discale qui l'incommode est attribuable aux coups qu'ils reçoivent mais je sais que Gretzky n'a pas été frappé souvent durant sa carrière.

«Je souhaite qu'il soit de retour sur patins bientôt. C'est un porte-parole de premier plan pour la Ligue nationale.

«Plus longtemps il jouera, mieux ce sera pour le hockey», a conclu Hextall.

Au filet

QUEBEC (PC) — Scott Young, Steve Duchesne, Kevin Lowe, Peter Stastny: aucun des dossiers de ces joueurs n'a débloqué hier, a fait savoir Pierre Pagé qui a passé la majeure partie de la journée en avion.

«Les négociations avec Glen Sather (d.-g. des Oilers) se poursuivent. J'attends une réponse de sa part», a précisé Pagé qui n'entend pas effectuer des changements en profondeur afin d'obtenir Lowe.

Le cas Scott Young pourrait être réglé dans quelques jours.

Gary Suter ne regrette pas le geste qu'il a posé à l'endroit de Wayne Gretzky, l'an dernier, au cours du premier match de la série finale de la Coupe Canada.

Le défenseur des Flames de Calgary a blessé le 99 lorsqu'il l'a frappé par derrière. Gretzky avait manqué le deuxième match de la série finale contre les Américains.

«Je lui ai servi une mise en échec légale. On remonte la

séquence à la télévision maintenant que Gretzky est à l'écart du jeu mais il a lui-même avoué que le coup n'a pas été vicieux.

«Je ne me sens pas mal à l'aise. Ce n'est pas une mise en échec en particulier qui explique ses problèmes.»

Club Nordiques Express

Autobus à toutes les parties au colisée de Québec

Billet mezzanine sud ouest

Transport disponible à ceux qui ont déjà leurs billets

Billets disponibles sans transport pour certaines parties

Prix spécial réservation de groupe

Départ Chicoutimi

Bank-O-Bar

Jonquière Restaurant

Michel Thiffeault

Information Serge Gaudreault

Tél.: 693-1025 690-6413

543-5425 Fax 693-0957

Parties à venir

10 oct. Ottawa

13 oct. Philadelphie

17 oct. St-Louis

27 oct. Tampa

31 oct. Winnipeg

Forfait limousine disponible

le QUOTIDIEN

présente...

LA FIÈVRE

DU HOCKEY

place du royaume

10 000\$

EN PRIX!!

À SURVEILLER DÈS LE 25 SEPTEMBRE

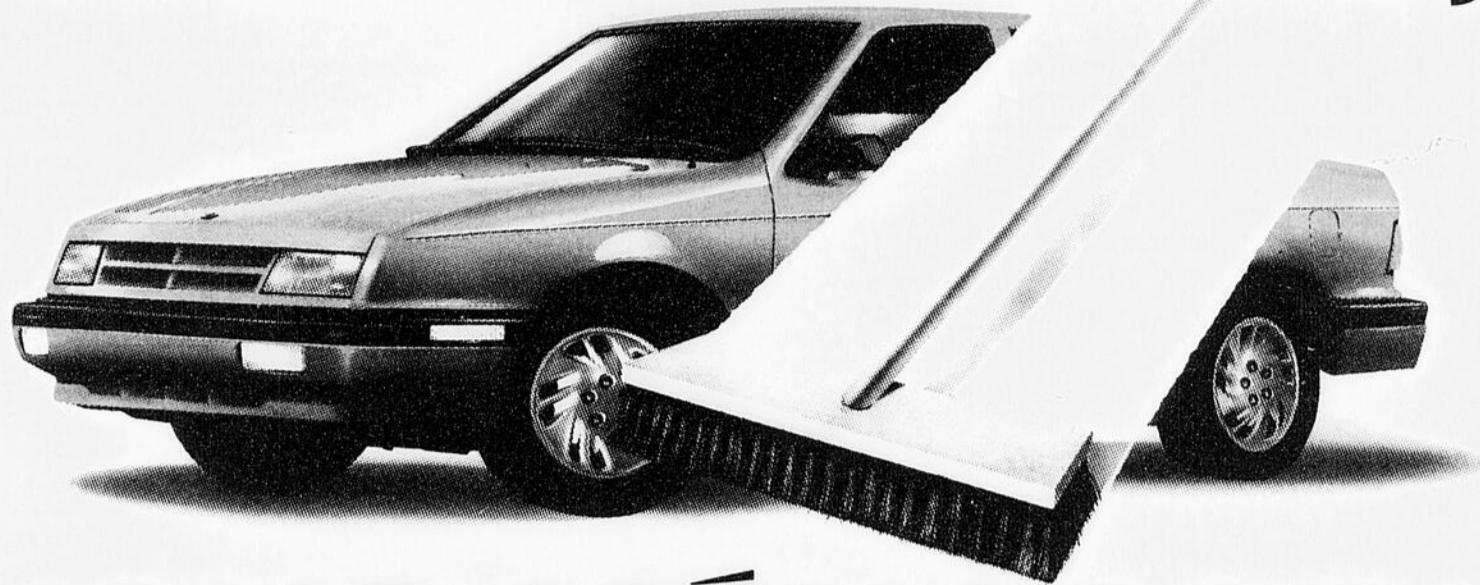
Si vous êtes membre du CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

47549736

Sinon composez sans frais le 1-800-563-8688

NOUS BALAYONS,



VOUS MÉNAGEZ!

Laissez-vous emporter par le Grand balayage 92 des concessionnaires Chrysler et venez profiter d'aubaines incroyables!

L'AUTOBEAUCOUP



1000 \$
DE REMISE EN ARGENT
PLUS →

- 100 \$ DE REMISE sur siège intégré pour enfant
- 150 \$ DE REMISE sur Quad-command (baquets intermédiaires)
- 500 \$ DE REMISE sur garniture en cuir
- 250 \$ DE REMISE sur système auxiliaire de climatisation et de chauffage à l'arrière
- 250 \$ DE REMISE sur freins antiblocage



Prix du Canada pour l'excellence en affaires

DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE



1500 \$
DE REMISE EN ARGENT

ET CLIMATISEUR SANS FRAIS!

ENSEMBLE D'OPTIONS 22D

- boîte automatique
- AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- essuie-glace à balayage intermittent
- glaces teintées
- des centaines de dollars de moins que la Cavalier VL

DODGE/PLYMOUTH COLT 200



1250 \$
DE REMISE EN ARGENT

- boîte manuelle à 5 vitesses
- traction avant
- direction à crémaillère
- moteur de 1,5 litre, 12 soupapes
- 7,9 L/100 km (36 m/g) en ville
- 6,0 L/100 km (47 m/g) sur l'autoroute

DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM



2000 \$
DE REMISE EN ARGENT

ET CLIMATISEUR SANS FRAIS!

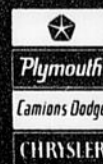
ENSEMBLE D'OPTIONS 22E

- boîte automatique
- AM/FM stéréo, lecteur de cassette
- volant à colonne inclinable
- rétroviseurs à commande électrique, chauffants
- régulateur de vitesse électronique
- on vous met au défi de les comparer avec la Corsica ou la Grand AM

Ces offres d'une durée limitée sont en vigueur à compter du 4 septembre 1992. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez les concessionnaires. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres et ne peuvent être combinées à ces dernières. Détails chez le concessionnaire.



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

Venue possible d'une équipe soviétique

Marcel Maltais veut répéter l'expérience

JONQUIERE (SB) — Même si des hockeyeurs régionaux s'envolent vers l'Europe en



Stéphane Bégin

décembre, cela n'empêche pas le président du circuit Ultra-

mar, Marcel Maltais, d'analyser la possibilité de faire venir une formation soviétique en sol saguenéen et jeannois.

On sait que depuis deux ans, le Dynamo de Riga est venu disputer un total de trois rencontres face aux étoiles midget de la région.

La première année, les régionaux ont surpris tout le monde en signant un gain de 3-2 au centre Georges-Vézina de Chicoutimi, et l'an dernier,

après avoir encaissé un revers de 6-0, les hockeyeurs de la région se sont repris avec un gain de 5-3.

«Nous analysons toujours la possibilité de faire revenir cette même formation. L'équipe de Riga s'est d'ailleurs montrée fort intéressée à revenir jouer au Saguenay-Lac-Saint-Jean», mentionne Marcel Maltais.

Les rencontres pourraient avoir lieu au début du mois de

janvier (vers le 6 ou le 7). «Ça pourrait être intéressant. Il reste à savoir quels seront les joueurs qui évolueraient contre cette équipe russe.

«On se demande si on va utiliser les hockeyeurs qui seront allés en Europe ou si on va complètement changer l'équipe.»

Le Dynamo de Riga détient toujours le titre de champion du Tournoi international midget de Saint-Léonard. Un titre acquis au cours des deux dernières années face aux anciens Cascades du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Elites de Jonquière) en grande finale.

La formation russe a même gagné, l'an passé, des tournois

à Boston et New York.

Les dirigeants du circuit Ultramar, division midget, auront donc à analyser le dossier au cours des prochaines semaines, car la venue d'une formation russe entraîne évidemment des sommes d'argent importantes et demande une longue préparation.

«D'ailleurs, notre projet d'un voyage en Europe est parti à la suite de notre victoire de 5-3, l'an dernier à Alma. Ils s'est alors parlé d'effectuer une tournée en Europe, plutôt que de mettre des énergies pour faire venir une équipe d'un autre continent», a laissé entendre Cyril Lapointe, gérant des étoiles régionales.



BRUNCH JUVAQUA — Le club de natation Juvaqua d'Alma présentait, dimanche, un brunch bénéfique. L'activité a attiré plus de 400 personnes. Jacinthe Pineau (à gauche), qui a participé aux Jeux olympiques de Barcelone dans l'épreuve du 200 mètres papillon, avait été invitée au brunch. Elle a prononcé une petite conférence pour l'occasion. Le club Juvaqua tenait un tel brunch pour la première fois. Il poursuivra sans doute l'expérience dans les prochaines années. Les profits enregistrés lui permettront de survivre et de s'attaquer à la nouvelle saison.

(Photo Stephen Potvin)

Golf senior

Saison positive

CHICOUTIMI (SE) — Les dirigeants du circuit de golf senior du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont profité des dernières heures pour établir le bilan de la saison 1992 et planifier le calendrier de 1993.

L'an prochain, ils ont notamment l'intention d'accorder une plus grande attention au handicap de chaque participant. Le handicap des joueurs sera vérifié plus rigoureusement.

Les marges d'erreur annoncées seront ainsi plus conformes à la réalité.

Comme ce fut le cas cette année, le circuit senior regroupera six tournois en 1993. Il visitera les clubs Chicoutimi, Saguenay, Port-Alfred, Saint-Gédéon, Saint-Prime et Dolbeau.

A sa deuxième saison, le circuit senior a enregistré une

augmentation de la participation à tous les tournois.

«Nous avons noté une hausse de la participation variant de huit à 15 pour cent selon les tournois, précise le vice-président du circuit senior, Marc-Aurèle Tremblay. Nous sommes évidemment très satisfaits des résultats obtenus. Nous avons une formule gagnante. Le circuit devrait prendre encore plus d'importance l'an prochain.»

Les dirigeants du circuit senior ont aussi profité d'une réunion, cette semaine, pour choisir un nouveau conseil d'administration. Maurice Lamontagne a obtenu un troisième mandat à la présidence. Il aura à ses côtés Marc-Aurèle Tremblay (vice-président), Roland Martel (secrétaire-trésorier) et Benoit Tremblay (archiviste).

Hockey mineur et majeur

Finis les moitié-moitié

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — De plus en plus, les organisations du hockey mineur de la région, de même que les formations majeures des Saguenéens de Chicoutimi et des Elites de Jonquière, délaissent les tirages de moitié-moitié.

L'article 206 (1) E du code criminel prévoit en effet des peines sévères aux personnes ou organismes qui se font prendre à effectuer des tirages du moitié-moitié.

Etant donné que la Régie des loteries et courses du Québec ne donnent pas de permis pour ce genre de tirages (à deux exceptions près), les équipes ou organismes devront donc trouver d'autres solutions pour subvenir à une partie de leur financement.

Depuis le début de la saison 1992-93, les Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, ont abandonné cette pratique. «Nous avons plutôt demandé un permis à la régie pour tenir la «Loto-

Sags». A chaque tranche de cinq matches, on effectuerait un tirage d'une somme de 1000 \$. Nous devrions recevoir notre permis sous peu», spécifie Yvon Bouchard, gouverneur des Saguenéens.

Du côté des Elites de Jonquière, on a aussi délaissé les tirages de moitié-moitié. «Ça ne signifie pas une perte énorme de revenus pour notre équipe, mais nous allons certainement trouver une autre formule de financement», stipule Alain Duchesne, président des Elites.

On sait que la Sûreté du Québec mène diverses enquêtes sur les tirages de moitié-moitié. Ce que l'on reproche, entre autres choses, c'est l'abus de revenus de certaines organisations. Dans d'autres cas, personne ne sait si la somme remise au gagnant représente vraiment la moitié des ventes.

«D'abord, c'est illégal. La Régie des loteries et courses émet des permis uniquement pour les oeuvres de charité ou les organismes à but non lucratif», commence par expliquer Richard Gagné,

responsables des relations publiques à la Sûreté du Québec, poste de Chicoutimi.

Au sein de l'Association du hockey mineur de Jonquière, une directive a aussi été émise en ce sens. «Notre directive n'oblige personne à arrêter les tirages de moitié-moitié, mais on souhaite ardemment l'arrêt de cette pratique.

«Jusqu'à présent, il semble bien que toutes les équipes aient acquiescé à notre souhait. Les formations vont trouver d'autres moyens de financement», de dire Jean-Paul Côté, du hockey mineur jonquérois.

Richard Gagné, de la SQ, avoue que «nous ne nous occupons pas des petits montants d'argent qui peuvent être en jeu. On s'intéresse surtout aux sommes importantes.

«Mais étant donné qu'il s'agit d'une activité illégale, nous nous en occupons dès le moment où nous avons une plainte ou que nous en entendons parlé», de mentionner le représentant de la Sûreté du Québec.

Blessure de Gretzky

Le résultat de coups illégaux

INGLEWOOD, Calif. (AP) — Wayne Gretzky croit que son malaise au dos a été causé par les nombreux coups illégaux qu'il a reçus au cours de sa carrière.

«Ceux qui prétendent que je n'ai jamais été frappé sont évidemment dans l'erreur. Vous en avez la preuve maintenant», a déclaré Gretzky, mardi soir après avoir annoncé qu'il serait absent du jeu pour une période indéterminée en raison d'une hernie discale.

«J'espère que la douleur disparaîtra», a-t-il dit. La blessure pourrait mettre fin à la carrière du meilleur marqueur de tous les temps de la ligue nationale, mais le docteur Robert Watkins a mentionné que ses chances de guérison complète sont bonnes.

Plusieurs joueurs vedettes de la LNH, incluant Mario Lemieux, Mark Messier et Mike Bossy ont déjà souffert de maux de dos.

Gretzky et le propriétaire des Kings de Los Angeles, Bruce McNall, ont indiqué que les dirigeants de la ligue devraient tout faire en leur possible pour diminuer les mises en échec par derrière.

L'an dernier, un règlement a été instauré afin de bannir du match les joueurs qui frappent par derrière.

«Les joueurs sont de plus en plus gros, rapides et forts, a dit Gretzky. Frapper par derrière est dangereux. Nous ne pouvons nous permettre de perdre des joueurs comme Mario Lemieux ou encore Brett Hull.»

Gretzky aurait pu inclure son nom à cette liste de joueurs indispensables.

«J'espère que les gens comprendront que la situation est devenue sérieuse, a indiqué le centre des Kings. Ma blessure n'est pas le résultat d'une seule mise en échec. C'est l'accumulation de plusieurs contacts, soir après soir.»

Le projet a été approuvé hier soir

Le club Saint-Prime aura son 18 trous

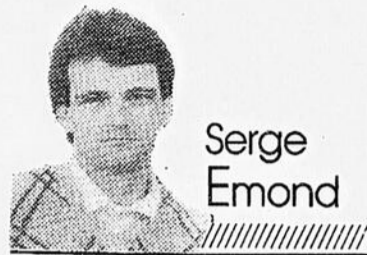
SAINT-PRIME (SE) - Réunis hier, les membres du club de golf Saint-Prime ont donné leur accord pour la construction d'un nouveau parcours de neuf trous. Les travaux débiteront dans quelques jours.

Pendant environ une heure, les responsables du dossier ont présenté les grandes lignes du projet et des prévisions budgétaires. Les membres ont donné le feu vert unanimement.

Les travaux pour ajouter un parcours de neuf trous à celui qui existe déjà à Saint-Prime commenceront rapidement.

«L'architecte sera ici vendredi, a expliqué le responsable du projet d'un 18 trous

à Saint-Prime, André Turgeon. Nous devrions commencer d'ici une semaine. Il faudra d'abord enlever de la terre à certains endroits et creuser



Serge Emond

des lacs. Nous en aurons pour environ huit semaines de travail.

«Les travaux d'aménagement se poursuivront dès le début de la prochaine saison.

Nous avons prévu de semer le gazon vers la fin de juin 1993. Nous espérons, si tout va bien, jouer sur le nouveau parcours au début de la saison 1994. Si ça fonctionne moins rapidement, nous pensons à juillet ou août 1994».

Ajouter neuf trous au parcours de Saint-Prime représente un projet de 935 000 \$. Le montant nécessaire sera trouvé de plusieurs façons. Par exemple, depuis cette saison, les membres payent une part sociale de 500 \$.

«Nous aurons des subventions pour environ 400 000 \$, ajoute André Turgeon. Grâce à des commandites et des campagnes de financement, nous irons également chercher environ 170 000 \$. Une

partie du projet a déjà été financée par le club.

«Pendant la réunion, nous avons déposé des prévisions financières sur la table. Nous espérons ne pas augmenter le coût de la carte de membre de plus de 50 \$.»

André Turgeon ajoute que toutes les prévisions ont été établies en fonction des membres inscrits au club Saint-Prime cette saison. Le club compte 290 membres en 1992, le plus petit nombre depuis 1987. Il précise que le nombre de membres suit une courbe régulière depuis cinq ans. Une baisse est habituellement suivie, la saison suivante, par une augmentation d'une quarantaine de membres.

«Plusieurs raisons nous

incitent à construire un nouveau parcours de neuf trous, poursuit André Turgeon. En 1987, nous avions 350 membres. Pour neuf trous, c'est énorme. Si la tendance se maintient, nous pensons que nous aurions été plafonnés dans quelques années.

«Chaque année, environ 200 000 personnes passent devant notre porte en juillet. Elles vont au Jardin zoologique. On doit refuser beaucoup de monde. Si nous voulons accueillir notre monde, il faut neuf trous supplémentaires. Nous croyons aussi que nous améliorerons l'attrait touristique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous sommes aussi certains que nous ne nuirons à personne».

Chez les Saguenéens

Le temps est déjà venu d'évaluer le personnel

CHICOUTIMI (SE) - Si la saison est encore bien jeune, le temps est déjà venu pour les dirigeants des Saguenéens de Chicoutimi d'évaluer le personnel qu'ils ont entre les mains. Ils le feront en fin de semaine.

L'entraîneur Joe Canale, le vice-président Benoit Boulianne, le dépitisteur-chef Denis Bourassa et les dépitisteurs Richard Coudé et Pierre Parent doivent se rencontrer samedi pour tracer le portrait de l'équipe.

«Nous allons évaluer nos forces ainsi que nos points à améliorer, explique le vice-président «hockey» des Saguenéens, Benoit Boulianne. Nous ferons le bilan de l'équipe avec Joe (Canale). Nous sommes en train de bâtir une bonne organisation. Travailler ensemble, c'est ce qui fait une bonne organisation.

«Nous avons des points forts dans l'équipe mais aussi des choses à améliorer. Nous allons voir ce qu'on peut faire pour nous améliorer».

Si l'équipe n'a signé qu'une victoire en trois tentatives, Boulianne se montre encouragé par ce qu'il voit depuis le début du calendrier.

«Je suis satisfait. Nous pourrions avoir trois victoires à notre fiche, note-t-il. Nous n'avons connu qu'une seule mauvaise période. Je suis

confiant parce que je vois une progression dans l'équipe».

La prochaine période ouverte aux transactions dans la Ligue junior majeur du Québec est prévue pour le début d'octobre. Benoit Boulianne assure que les Saguenéens ne se lanceront pas dans la course aux échanges en fermant les yeux.

«Les changements que nous ferons seront planifiés, promet Benoit Boulianne. Nous ne bougerons pas sous le coup de l'émotion.

«Je ne parlerai pas en public des discussions que nous aurons avec d'autres équipes dans le but de compléter une transaction. Nous allons essayer d'améliorer notre

équipe. Pour échanger un joueur, ça prend deux équipes. Si nous bougeons, c'est parce que nous serons certains de nous améliorer».

Pointes de plume — Le premier numéro de la revue du hockey junior canadien vient de paraître. Elle est en vente dans tous les centres sportifs visités par la LCH. Il est question de toutes les équipes de la LHJMQ, sauf des Saguenéens...

Félix Potvin a donné de ses nouvelles. Les Maple Leafs de Toronto n'ont plus que trois gardiens à l'entraînement. Potvin est toujours avec les Leafs, tout comme Grant Fuhr et Rick Wamsley...

Dominic Savard déniche une place

CHICOUTIMI (SE) - Il n'arrive pas fréquemment que le tout dernier joueur sélectionné par une équipe junior majeur au repêchage des meilleurs espoirs midget survive au camp d'entraînement et trouve une place régulière avec sa nouvelle formation. Dominic Savard a réussi l'exploit avec les Saguenéens de Chicoutimi.

Choix de 16e ronde des Saguenéens, l'attaquant de Dolbeau a su attirer l'attention de Joe Canale et gagner son poste à Chicoutimi.

«Être choisi vers la fin du

repêchage ne m'a pas dérangé. Ça m'a mis moins de pression sur les épaules au camp», raconte Dominic Savard.

«Je n'ai pas essayé de changer mon style en arrivant ici. Je suis resté dans mes limites. S'il (Joe Canale) m'a gardé, c'est sans doute parce qu'il pense que je peux faire quelque chose pour cette équipe.

«Je suis surpris d'être encore ici mais il faut dire que j'ai travaillé pour. Je suis arrivé très confiant et avec l'idée de rester avec les Saguenéens».



DOMINIC SAVARD...a su attirer l'attention de Joe Canale et a gagné son poste avec les Saguenéens. (Photothèque Le Quotidien)

Savard n'a pas suivi le chemin traditionnel avant de finalement aboutir à Chicoutimi. L'an dernier, après deux mois avec les Cascades du Saguenay—Lac-Saint-Jean, il a choisi de retourner à Dolbeau. Il a terminé la saison dans l'uniforme des Castors, une équipe du circuit midget régional.

Au cours de l'été, le hockey est devenu plus important.

«J'ai changé durant l'été, mentionne-t-il. J'ai pris de la maturité. L'an passé, je n'étais pas vraiment prêt. J'étais allé

au camp des Cascades juste comme ça. Cette année, je voulais vraiment rester. Le hockey est plus important. Les études aussi.

«Je ne pensais pas être utilisé aussi souvent. Plus je joue, plus je prend confiance et mieux ça va aller».

Comme d'autres nouveaux venus, Dominic Savard fait présentement ses premiers pas avec les Saguenéens. Il a cependant un petit avantage sur d'autres. Il n'est pas seul. A Dolbeau, bien des amateurs de hockey ont les yeux tournés vers lui.

Index-sport



Une page d'histoire — page 33



Les Expos en 14e — page 33



Encore les Bruins — page 35

Soirée Country

Tous les jeudis soirs
Restaurant Bar La Coulée
St-Bruno





OLFA

Couteau extra solide
avec lame continue
L-2 (108563)

748\$

Tout pour réaliser vos projets d'automne

Valide jusqu'au 30 septembre 1992



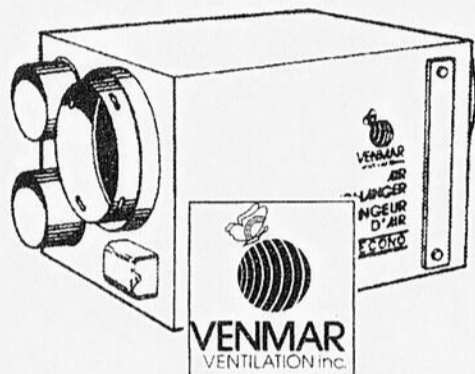
Engrais pré-hiver pour pelouse
4-9-15 (931027)
sac 15 kg

988\$

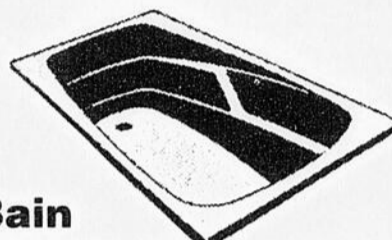
Echangeur d'air Econo

unité et contrôle + kit de sous-sol
EA20200 (773018)

378\$



ACRYLICA

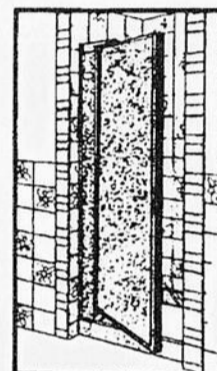


Bain Simplicité 5'
en acrylique blanc
#3260 (730239)

248\$

manhattan

Porte de douche
23" d'ouverture
couleur chromée obscure
#6103-11 (701433)



98\$

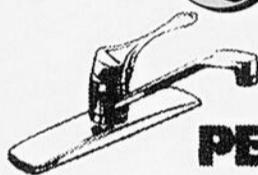
RABAIS



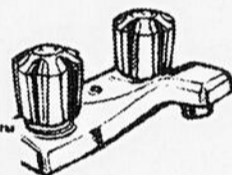
60^{ème} anniversaire

Economisez

4\$ de plus!



PEERLESS™



Robinet de cuisine

#8200 (745405)
sans rondelles chrome
rég.: 78.25\$

54⁸⁸

avec coupon:

sans coupon: **58⁸⁸**

Robinet de lavabo

#4600 (745105)
2 manettes chrome
rég.: 42.95\$

28⁸⁸

avec coupon:

sans coupon: **32⁸⁸**

Robinet de cuisine

#8200 (745405)
sans rondelles chrome
rég.: 78.25\$

54⁸⁸

avec coupon:

sans coupon: **58⁸⁸**

Robinet de lavabo

#4600 (745105)
2 manettes chrome
rég.: 42.95\$

28⁸⁸

avec coupon:

sans coupon: **32⁸⁸**

Valide seulement jusqu'au 26 septembre

Valide seulement sur le produit ci-haut mentionné jusqu'au 26 septembre 1992.
Quantité limitée jusqu'à épuisement des stocks. Limite 1 coupon par client.
Non échangeable contre de l'argent comptant.

Quantité limitée jusqu'à épuisement des stocks

Photos ou illustrations de cette annonce peuvent différer

Cadenas à combinaison

371633

MIBRO



288\$

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



Potvin & Bouchard
JONQUIERE - CHICOUTIMI - ALMA

3900 rue Colbert
Tél.: (418) 547-4751
Fax: 547-6357

790 rue Alma
Tél.: (418) 549-4600
Fax: 549-9797

50 rue des Pins
Tél.: (418) 668-3027
Fax: 668-4664

UNE VALEUR POUR L'AVENIR...



- Bois de construction
- Matériaux de construction
- Portes et fenêtres
- Plomberie et accessoires
- Menuiserie
- Quincaillerie
- Outillage de toutes sortes
- Vitre
- Peinture
- Décoration
- Couvre-plancher
- Electricité - Luminaires
- Produits saisonniers
- Gaz propane

Service professionnel de livraison

PROMOTION 60^{ème} anniversaire

N'OUBLIEZ PAS LE PROCHAIN TIRAGE VENDREDI

LE 25 SEPTEMBRE 1992

À GAGNER:

1 Foyer SR-36 avec porte de Cheminée Sécurité + 12 pieds de cheminée en acier offerte par RCR valeur totale 1,200 \$

Collaboration de CJPM et SJS

AUSSI: GROS LOT DE

10,000\$

TIRAGE LE 18 DÉCEMBRE

(Règlements disponibles dans nos 3 magasins)

Prix payé et emporté par le client